

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DIRECTIVE 96/77/CE DE LA COMMISSION

du 2 décembre 1996

portant établissement de critères de pureté spécifiques pour les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 339 du 30.12.1996, p. 1)

Modifiée par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
► <u>M1</u>	Directive 98/86/CE de la Commission du 11 novembre 1998	L 334	1	9.12.1998
► <u>M2</u>	Directive 2000/63/CE de la Commission du 5 octobre 2000	L 277	1	30.10.2000
► <u>M3</u>	Directive 2001/30/CE de la Commission du 2 mai 2001	L 146	1	31.5.2001
► <u>M4</u>	Directive 2002/82/CE de la Commission du 15 octobre 2002	L 292	1	28.10.2002
► <u>M5</u>	Directive 2003/95/CE de la Commission du 27 octobre 2003	L 283	71	31.10.2003
► <u>M6</u>	Directive 2004/45/CE de la Commission du 16 avril 2004	L 113	19	20.4.2004
► <u>M7</u>	Directive 2006/129/CE de la Commission du 8 décembre 2006	L 346	15	9.12.2006



DIRECTIVE 96/77/CE DE LA COMMISSION

du 2 décembre 1996

portant établissement de critères de pureté spécifiques pour les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu la directive 89/107/CEE du Conseil, du 21 décembre 1988, relative au rapprochement des législations des États membres concernant les additifs pouvant être employés dans les denrées alimentaires destinées à l'alimentation humaine ⁽¹⁾, modifiée par la directive 94/34/CE du Parlement européen et du Conseil ⁽²⁾, et notamment son article 3 paragraphe 3 point a),

après consultation du comité scientifique de l'alimentation humaine,

considérant qu'il est nécessaire d'établir des critères de pureté pour tous les additifs autres que les colorants et les édulcorants figurant dans la directive 95/2/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 février 1995, concernant les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants ⁽³⁾;

considérant qu'il est nécessaire de remplacer les critères de pureté établis dans la directive 65/66/CEE du Conseil, du 26 janvier 1995, portant établissement de critères de pureté spécifiques pour les agents conservateurs pouvant être employés dans les denrées destinées à l'alimentation humaine ⁽⁴⁾, modifiée par la directive 86/604/CEE ⁽⁵⁾;

considérant qu'il est nécessaire de remplacer les critères de pureté établis dans la directive 78/664/CEE du Conseil, du 25 juillet 1978, portant établissement de critères de pureté spécifiques pour les substances ayant des effets antioxygènes et pouvant être employées dans les denrées destinées à l'alimentation humaine ⁽⁶⁾, modifiée par la directive 82/712/CEE ⁽⁷⁾;

considérant que les directives 65/66/CEE et 78/664/CEE devraient être abrogées en conséquence;

considérant qu'il est nécessaire de tenir compte des spécifications et des techniques d'analyse relatives aux additifs fixées par le Codex Alimentarius établi par le comité mixte FAO/OMS d'experts en matière d'additifs alimentaires (CMEAA);

considérant que les additifs alimentaires, issus d'autres méthodes de production ou à partir de matières premières significativement différentes de celles qui sont soit couvertes par l'évaluation du comité scientifique de l'alimentation humaine, soit mentionnées dans la présente directive, doivent être soumis au comité scientifique de l'alimentation humaine aux fins d'une évaluation complète mettant l'accent sur les critères de pureté;

considérant que les mesures prévues à la présente directive sont conformes à l'avis du comité permanent des denrées alimentaires,

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE DIRECTIVE:

⁽¹⁾ JO n° L 40 du 11. 2. 1989, p. 27.

⁽²⁾ JO n° L 237 du 10. 9. 1994, p. 1.

⁽³⁾ JO n° L 61 du 18. 3. 1995, p. 1.

⁽⁴⁾ JO n° 22 du 9. 2. 1965, p. 373.

⁽⁵⁾ JO n° L 352 du 13. 12. 1986, p. 45.

⁽⁶⁾ JO n° L 223 du 14. 8. 1978, p. 30.

⁽⁷⁾ JO n° L 297 du 23. 10. 1982, p. 31.

▼B*Article premier*

Les critères de pureté visés à l'article 3 paragraphe 3 point a) de la directive 89/107/CEE, établis pour les additifs alimentaires autres que les colorants et les édulcorants mentionnés dans la directive 95/2/CE, figurent en annexe.

▼M1*Article 2*

Les critères de pureté auxquels il est fait référence à l'article 1^{er} remplacent les critères de pureté contenus dans les directives 65/66/CEE, 78/663/CEE et 78/664/CEE.

▼B*Article 3*

1. Les États membres mettent en vigueur les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer à la présente directive avant le 1^{er} juillet 1997.

Lorsque les États membres adoptent ces dispositions, celles-ci contiennent une référence à la présente directive ou sont accompagnées d'une telle référence lors de leur publication officielle. Les modalités de cette référence sont arrêtées par les États membres.

2. Les produits mis sur le marché ou étiquetés avant le 1^{er} juillet 1997, qui ne sont pas conformes à la présente directive, peuvent être vendus jusqu'à épuisement des stocks.

Article 4

La présente directive entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel des Communautés européennes*.

Article 5

Les États membres sont destinataires de la présente directive.



ANNEXE

E 200 ACIDE SORBIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Acide sorbique

Acide trans, trans-hexa-,2,4-diénoïque

EINECS

203-768-7

*Formule chimique*C₆H₈O₂*Poids moléculaire*

112,12

Composition

Pas moins de 99 % sur la base anhydre

Description

Aiguilles incolores ou poudre libre blanche, ayant une légère odeur caractéristique et ne présentant aucune modification de couleur après 90 minutes de chauffage à 105 °C

Identification

A. Intervalle de fusion

Entre 133 °C et 135 °C, après dessiccation sous vide pendant 4 heures dans un dessiccateur à acide sulfurique

B. Spectrométrie

Sous la forme d'une solution d'isopropanol (1 dans 4 000 000) absorption maximale à 254±2 nm

C. Résultat positif pour les liaisons doubles

D. Point de sublimation

80 °C

Pureté

Teneur en eau

Pas plus de 0,5 % (méthode Karl Fischer)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,2 %

Aldéhydes

Pas plus de 0,1 % (exprimé en formaldéhyde)

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 202 SORBATE DE POTASSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Sorbate de potassium

(E,E)-hexa-2,4,-diénoate de potassium

Sel de potassium de l'acide trans, trans-hexa-2,4-diénoïque

EINECS

246-376-1

*Formule chimique*C₆H₇O₂K*Poids moléculaire*

150,22

Composition

Pas moins de 99 % calculés sur la base de la matière sèche

Description

Poudre cristalline blanche ne présentant pas de modification de couleur après 90 minutes de chauffage à 105 °C

Identification

A. L'intervalle de fusion de l'acide sorbique isolé par acidification et non recristallisé à 133 °C-135 °C après dessiccation sous vide dans un dessiccateur à acide sulfurique

▼B

B. Tests positifs de recherche du potassium et des doubles liaisons

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 1,0 % (105 °C, 3 heures)

Acidité ou alcalinité

Pas plus de 1,0 % (exprimé en acide sorbique ou K₂CO₃)

Aldéhydes

Pas plus de 0,1 %, exprimé en formaldéhyde

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 203 SORBATE DE CALCIUM**Définition**

Dénomination chimique

Sorbate de calcium

Sels de calcium de l'acide trans, trans-hexa-2,4-diénoïque

EINECS

231-321-6

Formule chimique

C₁₂H₁₄O₄Ca

Poids moléculaire

262,32

Composition

Pas moins de 98 % calculés sur la base de la matière sèche

Description

Fine poudre blanche cristalline ne présentant aucune modification de couleur après 90 minutes de chauffage à 105 °C

Identification

A. L'intervalle de fusion de l'acide sorbique isolé par acidification et non recristallisé à 133 °C-135 °C après dessiccation sous vide dans un dessiccateur à acide sulfurique

B. Tests positifs de recherche du calcium et des doubles liaisons

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 2,0 %, déterminés par dessiccation sous vide pendant 4 heures dans un dessiccateur à acide sulfurique

Aldéhydes

Pas plus de 0,1 % (exprimé en formaldéhyde)

Fluorure

Pas plus de 10 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 210 ACIDE BENZOÏQUE**Définition**

Dénomination chimique

Acide benzoïque

Acide benzèncarboxylique

Acide phénylcarboxylique

EINECS

200-618-2

Formule chimique

C₇H₆O₂

▼B

<i>Poids moléculaire</i>	122,12
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,5 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre cristalline blanche
Identification	
A. Intervalle de fusion	121,5 °C-123,5 °C
B. Tests positifs de recherche de la sublimation et de la détermination du benzoate	
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 0,5 % après dessiccation pendant 3 heures avec de l'acide sulfurique
pH	Environ 4 (solution aqueuse)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,05 %
Composés organiques chlorés	Pas plus de 0,07 %, exprimé en Cl correspondant à 0,3 %, calculé en acide monochlorobenzoïque
Substances facilement oxydables	Ajouter 1,5 ml d'acide sulfurique à 100 ml d'eau, porter à ébullition et ajouter 0,1 N KMnO ₄ en gouttes, jusqu'à obtention d'une couleur rose qui persiste pendant 30 secondes. Dissoudre 1 g de l'échantillon, arrondi à l'unité la plus proche (mg), dans la solution réchauffée, et titrer au moyen de 0,1 N KMnO ₄ jusqu'à obtention d'une couleur rose qui persiste pendant 15 secondes. Ne doit pas nécessiter plus de 0,5 ml
Substances facilement carbonisables	Une solution à froid de 0,5 g d'acide benzoïque dans 5 ml d'acide sulfurique 94,5-95,5 % ne doit pas présenter de coloration plus intense que celle d'un liquide de référence contenant 0,2 ml de chlorure de cobalt STC ⁽¹⁾ , 0,3 ml de chlorure ferrique STC ⁽²⁾ , 0,1 ml de sulfate de cuivre STC ⁽³⁾ et 4,4 ml d'eau
Acides polycycliques	Lors de l'acidification fractionnée d'une solution éventuellement neutralisée d'acide benzoïque, le premier précipité ne doit pas présenter un point de fusion différent de celui de l'acide benzoïque
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 211 BENZOATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*

Benzoate de sodium

Sel de sodium de l'acide benzèncarboxylique

Sel de sodium de l'acide phénylcarboxylique

EINECS

208-534-8

*Formule chimique*C₇H₅O₂Na*Poids moléculaire*

144,11

*Composition*Pas moins de 99 % de C₇H₅O₂Na, après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures*Description*

Poudre cristalline ou granulés blancs quasiment inodores

Identification

A. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau, difficilement soluble dans l'éthanol

▼B

B. Intervalle de fusion de l'acide benzoïque	L'intervalle de fusion de l'acide benzoïque isolé par acidification et non recristallisé: 121,5 °C-123,5 °C, après dessiccation dans un dessiccateur à acide sulfurique
C. Tests positifs de recherche du benzoate et du sodium	
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 1,5 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures
Substances facilement oxydables	Ajouter 1,5 ml d'acide sulfurique à 100 ml d'eau, porter à ébullition et ajouter 0,1 N KMnO ₄ en gouttes, jusqu'à obtention d'une couleur rose pendant 30 secondes. Dissoudre 1 g de l'échantillon, arrondi à l'unité la plus proche (mg) dans la solution chauffée, et titrer au moyen de 0,1 N KMnO ₄ jusqu'à obtention d'une couleur rose qui persiste pendant 15 secondes. Ne doit pas nécessiter plus de 0,5 ml
Acides polycycliques	Lors de l'acidification fractionnée d'une solution éventuellement neutralisée de benzoate de sodium, le premier précipité ne doit pas présenter un intervalle de fusion différent de celui de l'acide benzoïque
Composés organiques chlorés	Pas plus de 0,06 %, correspondant à 0,25 %, exprimé en acide monochlorobenzoïque
Degré d'acidité ou d'alcalinité	Neutralisation de 1 g de benzoate de sodium, en présence de phénolphtaléine. Ne doit pas nécessiter plus de 0,25 ml de 0,1 N NaOH ou de 0,1 N HCl
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 212 BENZOATE DE POTASSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Benzoate de potassium
 Sel de potassium de l'acide benzéncarboxylique
 Sel de potassium de l'acide phénylcarboxylique

EINECS

209-481-3

*Formule chimique*C₇H₅KO₂·3H₂O*Poids moléculaire*

214,27

*Composition*Pas moins de 99 % de C₇H₅KO₂, après dessiccation à 105 °C à poids constant*Description*

Poudre cristalline blanche

Identification

A. L'intervalle de fusion de l'acide benzoïque isolé par acidification et non recristallisé: 121,5 °C-123,5 °C, après dessiccation sous vide dans un dessiccateur à l'acide sulfurique

B. Tests positifs de recherche du benzoate et du potassium

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 26,5 %, déterminés par dessiccation à 105 °C

Composés organiques chlorés

Pas plus de 0,06 %, exprimé en Cl correspondant à 0,25 %, exprimé en acide monochlorobenzoïque

Substances facilement oxydables

Ajouter 1,5 ml d'acide sulfurique à 100 ml d'eau, porter à ébullition et ajouter 0,1 N KMnO₄ en gouttes, jusqu'à obtention d'une couleur rose qui persiste pendant 30

▼B

Substances facilement carbonisables	secondes. Dissoudre 1 g de l'échantillon, arrondi à l'unité la plus proche (mg), dans la solution chauffée et titrer au moyen de 0,1 N KMnO_4 jusqu'à obtention d'une couleur rose qui persiste pendant 15 secondes. Ne doit pas nécessiter plus de 0,5 ml
Acides polycycliques	Une solution à froid de 0,5 g d'acide benzoïque dans 5 ml d'acide sulfurique 94,5-95,5 % ne doit pas présenter une coloration plus intense que celle d'un liquide de référence contenant 0,2 ml de chlorure de cobalt STC, 0,3 ml de chlorure ferrique STC, 0,1 ml de sulfate de cuivre STC et 4,4 ml d'eau
Degré d'acidité ou d'alcalinité	Lors de l'acidification fractionnée d'une solution éventuellement neutralisée de benzoate de potassium, le premier précipité ne doit pas présenter un intervalle de fusion différent de celui de l'acide benzoïque
Arsenic	La neutralisation, en présence de phénolphthaléine, de 1 g de benzoate de potassium ne doit pas nécessiter plus de 0,25 ml de 0,1 N NaOH ou 0,1 N HCl
Plomb	Pas plus de 3 mg/kg
Mercure	Pas plus de 5 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 1 mg/kg
	Pas plus de 10 mg/kg

E 213 BENZOATE DE CALCIUM**Synonymes**

Benzoate de monocalcium

Définition*Dénomination chimique*

Benzoate de calcium

Dibenzoate de calcium

EINECS

218-235-4

*Formule chimique*Anhydre: $\text{C}_{14}\text{H}_{10}\text{O}_4\text{Ca}$ Monohydraté: $\text{C}_{14}\text{H}_{10}\text{O}_4\text{Ca}\cdot\text{H}_2\text{O}$ Trihydraté: $\text{C}_{14}\text{H}_{10}\text{O}_4\text{Ca}\cdot 3\text{H}_2\text{O}$ *Poids moléculaire*

Anhydre: 282,31

Monohydraté: 300,32

Trihydraté: 336,36

Composition

Pas moins de 99 % après dessiccation à 105 °C

Description

Cristaux blancs ou incolores, ou poudre blanche

Identification

A. Intervalle de fusion de l'acide benzoïque isolé par acidification et non recristallisé: 121,5 °C-123,5 °C, après dessiccation sous vide dans un dessiccateur à acide sulfurique

B. Tests positifs de recherche du benzoate et du calcium

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 17,5 %, déterminés par dessiccation à 105 °C à poids constant

Matière insoluble dans l'eau

Pas plus de 0,3 %

Composés organiques chlorés

Pas plus de 0,06 %, exprimé en Cl correspondant à 0,25 % exprimé en acide monochlorobenzoïque

Substances facilement oxydables

Ajouter 1,5 ml d'acide sulfurique à 100 ml d'eau, porter à ébullition et ajouter 0,1 N KMnO_4 en gouttes, jusqu'à

▼B

	obtention d'une couleur rose qui persiste pendant 30 secondes. Dissoudre 1 g de l'échantillon, arrondi à l'unité la plus proche (mg), dans la solution chauffée, et titrer au moyen de 0,1 N KMnO_4 jusqu'à obtention d'une couleur rose qui persiste pendant 15 secondes. Ne doit pas nécessiter plus de 0,5 ml
Substances facilement carbonisables	La solution à froid de 0,5 g d'acide benzoïque dans 5 ml d'acide sulfurique 94,5-95,5 % ne doit pas présenter une coloration plus intense que celle d'un liquide de référence contenant 0,2 ml de chlorure de cobalt STC, 0,3 ml de chlorure ferrique STC, 0,1 ml de sulfate de cuivre STC et 4,4 ml d'eau
Acides polycycliques	Lors de l'acidification fractionnée d'une solution éventuellement neutralisée de benzoate de calcium, le premier précipité ne doit pas présenter un intervalle de fusion différent de celui de l'acide benzoïque
Degré d'acidité ou d'alcalinité	La neutralisation, en présence de phénolphtaléine, de 1 g de benzoate de calcium ne doit pas nécessiter plus de 0,5 ml de 0,1 N NaOH ou 0,1 N HCl
Fluorure	Pas plus de 10 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 214 *p*-HYDROXYBENZOATE D'ÉTHYLE

Synonymes	Éthylparabène <i>p</i> -oxybenzoate d'éthyle
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	<i>p</i> -hydroxybenzoate d'éthyle Ester éthylique de l'acide <i>p</i> -hydroxybenzoïque
EINECS	204-399-4
<i>Formule chimique</i>	$\text{C}_9\text{H}_{10}\text{O}_3$
<i>Poids moléculaire</i>	166,8
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,5 % après dessiccation pendant 2 heures à 80 °C
<i>Description</i>	Petits cristaux incolores pratiquement inodores ou poudre cristalline blanche
Identification	
A. Intervalle de fusion	115 °C-118 °C
B. Résultat positif pour le <i>p</i> -hydroxybenzoate	L'intervalle de fusion de l'acide <i>p</i> -hydroxybenzoïque isolé par acidification et non recristallisé: 213 °C et 217 °C, après dessiccation sous vide dans un dessiccateur à acide sulfurique
C. Résultat positif pour l'alcool	
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 0,5 % après dessiccation pendant 2 heures à 80 °C
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,05 %
Acide <i>p</i> -hydroxybenzoïque et acide salicylique	Pas plus de 0,35 %, exprimé en acide <i>p</i> -hydroxybenzoïque
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

▼B

Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 215 ÉTHYL *p*-HYDROXYBENZOATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*Éthyl *p*-hydroxybenzoate de sodiumDérivé sodique de l'ester éthylique de l'acide *p*-hydroxybenzoïque**EINECS**

252-487-6

*Formule chimique*C₉H₉O₃Na*Poids moléculaire*

188,8

*Composition*Pas moins de 83 % d'ester éthylique de l'acide *p*-hydroxybenzoïque sur la base anhydre*Description*

Poudre cristalline hygroscopique blanche

Identification

A. Intervalle de fusion

115 °C-118 °C, après dessiccation sous vide dans un dessiccateur à acide sulfurique

B. Résultat positif pour le *p*-hydroxybenzoateL'intervalle de fusion de l'acide *p*-hydroxybenzoïque dérivé de l'échantillon: 213 °C-217 °C

C. Résultat positif pour le sodium

D. La solution aqueuse à 0,1 % doit présenter un pH compris entre 9,9 et 10,3

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 5 %, déterminés par dessiccation sous vide dans un dessiccateur à acide sulfurique

Cendres sulfatées

37-39 %

Acide *p*-hydroxybenzoïque et acide salicyliquePas plus de 0,35 %, exprimé en acide *p*-hydroxybenzoïque

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

▼M7**▼B****E 218 *p*-HYDROXYBENZOATE DE MÉTHYLE****Synonymes**

Méthylparabène

p-oxybenzoate de méthyle**Définition***Dénomination chimique**p*-hydroxybenzoate de méthyleEster méthylique de l'acide *p*-hydroxybenzoïque**EINECS**

243-171-5

*Formule chimique*C₈H₈O₃*Poids moléculaire*

152,15

Composition

Pas moins de 99 % après dessiccation pendant 2 heures à 80 °C

Description

Petits cristaux incolores quasiment inodores ou poudre cristalline blanche

▼B**Identification**

A. Intervalle de fusion

De 125 °C à 128 °C

B. Résultat positif pour le *p*-hydroxybenzoateIntervalle de fusion de l'acide *p*-hydroxybenzoïque dérivé de l'échantillon: de 213 °C à 217 °C après dessiccation pendant 2 heures à 80 °C**Pureté**

Perte à la dessiccation

Pas plus de 0,5 % après dessiccation pendant 2 heures à 80 °C

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,05 %

Acide *p*-hydroxybenzoïque et acide salicyliquePas plus de 0,35 %, exprimé en acide *p*-hydroxybenzoïque

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 219 MÉTHYL *p*-HYDROXYBENZOATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*Dérivé sodique de l'ester méthylique de l'acide *p*-hydroxybenzoïqueDérivé sodique de l'ester méthylique de l'acide *p*-hydroxybenzoïque*Formule chimique*C₈H₇O₃Na*Poids moléculaire*

174,15

Composition

Pas moins de 99,5 % sur la base anhydre

Description

Poudre hygroscopique blanche

Identification

A. Après lavage à l'eau et après dessiccation pendant 2 heures à 80 °C, le précipité blanc obtenu en acidifiant avec de l'acide chlorhydrique une solution aqueuse à 10 % (poids/volume) de dérivé sodique de l'ester méthylique de l'acide *p*-hydroxybenzoïque (en utilisant du papier tournesol comme indicateur) doit présenter un intervalle de fusion compris entre 125 °C et 128 °C

B. Résultat positif pour le sodium

C. La solution aqueuse à 0,1 % ne contenant pas de dioxyde de carbone doit présenter un pH compris entre 9,7 et 10,3

Pureté

Teneur en eau

Pas plus de 5 % (méthode Karl Fischer)

Cendres sulfatées

40 %-44,5 % sur la base anhydre

Acide *p*-hydroxybenzoïque et acide salicyliquePas plus de 0,35 %, exprimé en acide *p*-hydroxybenzoïque

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 220 ANHYDRIDE SULFUREUX**Définition***Dénomination chimique*

Dioxyde de soufre

Anhydride de l'acide sulfureux

▼B

EINECS	231-195-2
<i>Formule chimique</i>	SO ₂
<i>Poids moléculaire</i>	64,07
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 %
<i>Description</i>	Gaz incolore non inflammable d'odeur suffocante
Identification	
A. Résultat positif pour les substances sulfureuses	
Pureté	
Teneur en eau	Pas plus de 0,05 %
Résidus non volatils	Pas plus de 0,01 %
Trioxyde de soufre	Pas plus de 0,1 %
Sélénium	Pas plus de 10 mg/kg
Autres gaz qui n'entrent normalement pas dans la composition de l'air	Aucune trace
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg
 E 221 SULFITE DE SODIUM	
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Sulfite de sodium (anhydre ou heptahydraté)
EINECS	
<i>Formule chimique</i>	231-821-4
<i>Poids moléculaire</i>	Anhydre: Na ₂ SO ₃ Heptahydraté: Na ₂ SO ₃ ·7H ₂ O
<i>Composition</i>	Anhydre: 126,04 Heptahydraté: 252,16
<i>Description</i>	Anhydre: pas moins de 95 % de Na ₂ SO ₃ et pas moins de 48 % de SO ₂ Heptahydraté: pas moins de 48 % de Na ₂ SO ₃ et pas moins de 24 % de SO ₂
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sulfite et du sodium	Poudre blanche cristalline ou cristaux incolores
B. La solution (anhydre) à 10 % ou la solution (heptahydratée) à 20 % doivent présenter un pH compris entre 8,5 et 11,5	
Pureté	
Thiosulfate	Pas plus de 0,1 %, sur la base de la teneur en SO ₂
Fer	Pas plus de 50 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Sélénium	Pas plus de 10 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg
 E 222 SULFITE ACIDE DE SODIUM	
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Bisulfite de sodium Hydrogénosulfite de sodium

▼B

EINECS	231-921-4
<i>Formule chimique</i>	NaHSO ₃ en solution aqueuse
<i>Poids moléculaire</i>	104,06
<i>Composition</i>	Pas moins de 32 % w/w NaHSO ₃
<i>Description</i>	Poudre cristalline blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sulfite et du sodium	
B. La solution aqueuse à 10 % doit présenter un pH compris entre 2,5 et 5,5	
Pureté	
Fer	Pas plus de 50 mg/kg de Na ₂ SO ₃ , sur la base de la teneur en SO ₂
Sélénium	Pas plus de 10 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 223 DISULFITE DE SODIUM

Synonymes	Pyrosulfite Pyrosulfite de sodium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Disulfite de sodium Pentaoxodisulfate de disodium
EINECS	
<i>Formule chimique</i>	231-673-0 Na ₂ S ₂ O ₅
<i>Poids moléculaire</i>	190,11
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % de Na ₂ S ₂ O ₅ et pas moins de 64 % de SO ₂
<i>Description</i>	Cristaux ou poudre cristalline blancs
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sulfite et du sodium	
B. La solution aqueuse à 10 % doit présenter un pH compris entre 4,0 et 5,5	
Pureté	
Thiosulfate	Pas plus de 0,1 %, sur la base de la teneur en SO ₂
Fer	Pas plus de 50 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Sélénium	Pas plus de 10 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 224 DISULFITE DE POTASSIUM

Synonymes	Pyrosulfite de potassium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Disulfite de potassium Pentaoxodisulfate de potassium

▼B

EINECS	240-795-3
<i>Formule chimique</i>	$K_2S_2O_5$
<i>Poids moléculaire</i>	222,33
<i>Composition</i>	Pas moins de 90 % de $K_2S_2O_5$ et pas moins de 51,8 % de SO_2 , le reste étant constitué pratiquement en totalité de sulfate de potassium
<i>Description</i>	Cristaux incolores ou poudre cristalline blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sulfite et du potassium	
Pureté	
Thiosulfate	Pas plus de 0,1 %, sur la base de la teneur en SO_2
Fer	Pas plus de 50 mg/kg, sur la base de la teneur en SO_2
Sélénium	Pas plus de 10 mg/kg, sur la base de la teneur en SO_2
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 226 SULFITE DE CALCIUM

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Sulfite de calcium
EINECS	218-235-4
<i>Formule chimique</i>	$CaSO_3 \cdot 2H_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	156,17
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % de $CaSO_3 \cdot 2H_2O$ et pas moins de 39 % de SO_2
<i>Description</i>	Cristaux blancs ou poudre cristalline blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sulfite et du calcium	
Pureté	
Fer	Pas plus de 50 mg/kg, sur la base de la teneur en SO_2
Sélénium	Pas plus de 10 mg/kg, sur la base de la teneur en SO_2
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 227 SULFITE ACIDE DE CALCIUM

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Sulfite acide de calcium Hydrogénosulfite de calcium
EINECS	237-423-7
<i>Formule chimique</i>	$Ca(HSO_3)_2$
<i>Poids moléculaire</i>	202,22
<i>Composition</i>	6 à 8 % (poids/volume) d'anhydride sulfureux et 2,5 à 3,5 % (poids/volume) de dioxyde de calcium correspondant à 10 à 14 % (poids/volume) de sulfite acide de calcium $[Ca(HSO_3)_2]$
<i>Description</i>	Solution aqueuse jaune verdâtre claire ayant une nette odeur d'anhydride sulfureux

▼ B**Identification**

A. Tests positifs de recherche du sulfite et du calcium

Pureté

Fer	Pas plus de 50 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Sélénium	Pas plus de 10 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 228 SULFITE ACIDE DE POTASSIUM**Définition**

Dénomination chimique

Bisulfite de potassium
Hydrogénosulfite de potassium

EINECS

231-870-1

Formule chimique

KHSO₃ en solution aqueuse

Poids moléculaire

120,17

Composition

Pas moins de 280 g de KHSO₃ par litre (ou 150 g de SO₂ par litre)

Description

Solution aqueuse incolore transparente

Identification

A. Tests positifs de recherche du sulfite et du potassium

Pureté

Fer	Pas plus de 50 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Sélénium	Pas plus de 10 mg/kg, sur la base de la teneur en SO ₂
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 230 BIPHÉNYLE**Synonymes**

Diphényle

Définition

Dénomination chimique

1,1'-biphényle

Phénylbenzène

EINECS

202-163-5

Formule chimique

C₁₂H₁₀

Poids moléculaire

154,20

Composition

Pas moins de 99,8 %

Description

Cristaux blancs ou jaune pâle à ambre ayant une odeur caractéristique

Identification

A. Intervalle de fusion

68,5 °C-70,5 °C

B. Intervalle de distillation

Se distille complètement dans un intervalle de 2,5 °C compris entre 252,5 °C-257,5 °C

Pureté

Benzène	Pas plus de 10 mg/kg
Amines aromatiques	Pas plus de 2 mg/kg (exprimés en aniline)
Dérivés phénoliques	Pas plus de 5 mg/kg (exprimés en phénol)

▼ **B**

Substances facilement carbonisables	Une solution à froid de 0,5 g de biphenyle dans 5 ml d'acide sulfurique 94,5-95,5 % ne doit pas présenter de coloration plus intense que celle d'un liquide de référence contenant 0,2 ml de chlorure de cobalt STC, 0,3 ml de chlorure ferrique STC, 0,1 ml de sulfate de cuivre STC et 4,4 ml d'eau
Triphényle et dérivés polyphényliques supérieurs	Pas plus de 0,2 %
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	Absents
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 231 ORTHOPHÉNYLPHÉNOL**Synonymes**

Orthoxénol

Définition*Dénomination chimique*(1,1'-biphényle)-2-ol
2-hydroxydiphényle
o-hydroxydiphényle**EINECS**

201-993-5

*Formule chimique*C₁₂H₁₀O*Poids moléculaire*

170,20

Composition

Pas moins de 99 %

Description

Poudre cristalline blanche ou légèrement jaunâtre

Identification

A. Intervalle de fusion

De 56 °C à 58 °C

B. Résultat positif pour le phénolate

Lorsqu'on ajoute une solution de chlorure ferrique à 10 % à une solution éthanolique (1 g dans 10 ml), on obtient une couleur verte

Pureté

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,05 %

Oxyde de phényle

Pas plus de 0,3 %

p-phénylphénol

Pas plus de 0,1 %

1-naphthol

Pas plus de 0,01 %

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 232 ORTHOPHÉNYLPHÉNOL DE SODIUM**Synonymes**

Orthophénylphénate de sodium

Sel de sodium de l'orthophénylphénol

Définition*Dénomination chimique*

Sel de sodium de l'orthophénylphénol

EINECS

205-055-6

*Formule chimique*C₁₂H₉ONa·4H₂O*Poids moléculaire*

264,26

*Composition*Pas moins de 97 % C₁₂H₉ONa·4H₂O*Description*

Poudre cristalline blanche ou légèrement jaunâtre

Identification

A. Tests positifs de recherche du phénolate et du sodium

▼B

B. Intervalle de fusion de l'orthophénylphénol isolé par acidification et non recristallisé dérivé de l'échantillon: 56 °C-58 °C, après dessiccation dans un dessiccateur à acide sulfurique

C. La solution aqueuse à 2 % doit présenter un pH compris entre 11,1 et 11,8

Pureté

Oxyde de phényle	Pas plus de 0,3 %
<i>p</i> -phénylphénol	Pas plus de 0,1 %
1-naphthol	Pas plus de 0,01 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 233 THIABENDAZOLE**Définition**

Dénomination chimique

4-(2-benzimidazolyl)thiazole
2-(4-thiazolyl)-1H-benzimidazole

EINECS

205-725-8

Formule chimique

C₁₀H₇N₃S

Poids moléculaire

201,26

Composition

Pas moins de 98 % sur la base anhydre

Description

Poudre inodore blanche ou presque blanche

Identification

A. Intervalle de fusion

296 °C-303 °C

B. Spectrométrie

Absorption maximale dans 0,1 N HCl (0,0005 % poids/volume) à 302 nm, 258 nm et 243 nm

E_{1cm}^{1%} à 302 nm ±2 nm: environ 1 230

E_{1cm}^{1%} à 258 nm ±2 nm: environ 200

E_{1cm}^{1%} à 243 nm ±2 nm: environ 620

Rapport d'absorption à 243 nm/302 nm = 0,47 à 0,53

Rapport d'absorption à 258 nm/302 nm = 0,14 à 0,18

Pureté

Teneur en eau	Pas plus de 0,5 % (méthode Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,2 %
Sélénium	Pas plus de 3 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 234 NISINE**Définition**

La nisine est constituée de plusieurs polypeptides étroitement liés produits par des souches naturelles de *Streptococcus lactis*, Lancefield groupe N

EINECS

215-807-5

Formule chimique

C₁₄₃H₂₃₀N₄₂O₃₇S₇

Poids moléculaire

3 354,12

Composition

Le concentré de nisine ne contient pas moins de 900 unités par milligramme dans un mélange de solides non

▼ B

<i>Description</i>	gras du lait ayant une teneur minimale de chlorure de sodium de 50 %
Pureté	Poudre blanche
Perte à la dessiccation	Pas plus de 3 %, lors de la dessiccation à poids constant à 102 °C-103 °C
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercuré	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 235 NATAMYCINE**Synonymes**

Pimaricine

Définition

La natamycine est un fongicide du groupe des polyènes macrolides et est produite par des souches naturelles de *Streptomyces natalensis* ou de *Streptococcus lactis*

EINECS

231-683-5

*Formule chimique*C₃₃H₄₇O₁₃N*Poids moléculaire*

665,74

Composition

Pas moins de 95 % sur la base anhydre

Description

Poudre cristalline blanc crème

Identification

A. Colorimétrie

Si, sur une plaquette d'essai, on ajoute à quelques cristaux de natamycine une goutte:

— d'acide hydrochlorique concentré, on obtient une couleur bleue

— d'acide phosphorique concentré, on obtient une couleur verte qui se transforme en rouge pâle après quelques minutes

B. Spectrométrie

Une solution à 0,0005 % poids/volume dans une solution d'acide acétique méthanolique à 1 % présente un taux d'absorption maximal à environ 290 nm, 303 nm et 318 nm, un plateau à environ 280 nm et un taux d'absorption minimal à environ 250 nm, 295,5 nm et 311 nm

C. pH

5,5-7,5 (une solution à 1 % poids/volume dans un mélange préalablement neutralisé de 20 volumes de diméthylformamide et 80 volumes d'eau)

D. Rotation spécifique

$[\alpha]_D^{20} = + 250^\circ$ à $+ 295^\circ$ [solution à 1 % poids/volume dans de l'acide acétique cristallisable (glacial) à 20 °C et calculé sur la base de la matière sèche]

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 8 % (sur P₂O₅, sous vide à 60 °C à poids constant)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,5 %

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercuré

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

Critères microbiologiques:

Pas plus de 100 par gramme

nombre d'organismes viables

E 239 HEXAMÉTHYLÈNETÉTRAMINE**Synonymes**

Hexamine, méthénamine

Définition*Dénomination chimique*

1,3,5,7-tétraazatricyclo[3.3.1.1.3,7]-décane, hexaméthylène-tétramine

▼B

EINECS	202-905-8
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₁₂ N ₄
<i>Poids moléculaire</i>	140,19
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre cristalline incolore ou blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du formaldéhyde et de l'ammoniaque	
B. Point de sublimation: environ 260 °C	
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 0,5 % après dessiccation sous vide pendant 2 heures à 105 °C sur du P ₂ O ₅
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,05 %
Sulfates	Pas plus de 0,005 % exprimé en SO ₄
Chlorures	Pas plus de 0,005 % exprimé en Cl
Sels d'ammonium	Non décelables
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 242 DICARBONATE DE DIMÉTHYLE

Synonymes	DMDC Pyrocarbonate de diméthyle
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Dicarbonat de diméthyle Ester diméthylque de l'acide pyrocarbonique
EINECS	224-859-8
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₆ O ₅
<i>Poids moléculaire</i>	134,09
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,8 %
<i>Description</i>	Liquide incolore, se décompose en une solution aqueuse. Corrosif pour la peau et les yeux et toxique en cas d'inhalation et d'ingestion
Identification	
A. Décomposition	Après dilution, résultats positifs pour le CO ₂ et le méthanol
B. Point de fusion	17 °C
Point d'ébullition	172 °C avec décomposition
C. Densité 20 °C	Environ 1,25 g/cm ³
D. Spectre infrarouge	Maxima à 1 156 et à 1 832 cm ⁻¹
Pureté	
Carbonate de diméthyle	Pas plus de 0,2 %
Chlore, total	Pas plus de 3 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 249 NITRITE DE POTASSIUM

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Nitrite de potassium

▼ **B**

EINECS	231-832-4
<i>Formule chimique</i>	KNO ₂
<i>Poids moléculaire</i>	85,11
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % sur la base anhydre (4)
<i>Description</i>	Granulés déliquescents blancs ou jaunâtres
Identification	
A. Tests positifs de recherche du nitrite et du potassium	
B. pH d'une solution à 3 %	Pas moins de 6 et pas plus de 9
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 3 %, après dessiccation pendant 4 heures sur gel de silice
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 250 NITRITE DE SODIUM

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Nitrite de sodium
EINECS	231-555-9
<i>Formule chimique</i>	NaNO ₂
<i>Poids moléculaire</i>	69,00
<i>Composition</i>	Pas moins de 97 % sur la base anhydre (4)
<i>Description</i>	Poudre cristalline blanche ou fragments jaunâtres
Identification	
A. Tests positifs de recherche du nitrite et du sodium	
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 0,25 % après dessiccation sur gel de silice pendant 4 heures
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

▼ **M5****E 251 NITRATE DE SODIUM****1. NITRATE DE SODIUM SOLIDE**

Synonymes	Salpêtre du Chili Salpêtre cubique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Nitrate de sodium
EINECS	231-554-3
<i>Formule chimique</i>	NaNO ₃
<i>Poids moléculaire</i>	85,00
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 % après dessiccation
<i>Description</i>	Poudre cristalline blanche, légèrement hygroscopique
Identification	
A. Tests positifs de recherche du nitrate et du sodium	
B. pH d'une solution à 5 %	Pas moins de 5,5 et pas plus de 8,3

▼ **M5****Pureté**

Perte à la dessiccation	Pas plus de 2 % après dessiccation à 105 °C pendant quatre heures
Nitrites	Pas plus de 30 mg/kg exprimés en NaNO ₂
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercuré	Pas plus de 1 mg/kg

E 251 NITRATE DE SODIUM**2. NITRATE DE SODIUM LIQUIDE****Définition**

Le nitrate de sodium liquide est une solution aqueuse de nitrate de sodium résultant directement de la réaction chimique entre l'hydroxyde de sodium et l'acide nitrique en quantités stoechiométriques. Les formes normalisées préparées à partir de nitrate de sodium liquide répondant aux présentes spécifications peuvent contenir de l'acide nitrique en quantités excessives, si celles-ci sont clairement indiquées ou figurent sur l'étiquette

Dénomination chimique

Nitrate de sodium

EINECS

231-554-3

Formule chimique

NaNO₃

Poids moléculaire

85,00

Composition

Entre 33,5 % et 40,0 % de NaNO₃

Description

Liquide clair, incolore

Identification

A. Tests positifs de recherche du nitrate et du sodium

B. pH

Pas moins de 1,5 et pas plus de 3,5

Pureté

Acide nitrique libre

Pas plus de 0,01 %

Nitrites

Pas plus de 10 mg/kg exprimés en NaNO₂

Arsenic

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 1 mg/kg

Mercuré

Pas plus de 0,3 mg/kg

La présente spécification se réfère à une solution aqueuse à 35 %.

▼ **B****E 252 NITRATE DE POTASSIUM****Synonymes**

Salpêtre

Définition

Dénomination chimique

Nitrate de potassium

EINECS

231-818-8

Formule chimique

KNO₃

Poids moléculaire

101,11

Composition

Pas moins de 99 % sur la base anhydre

Description

Poudre cristalline blanche ou prismes transparents ayant un goût rafraîchissant, légèrement salé et piquant

Identification

A. Tests positifs de recherche du nitrate et du potassium

B. pH d'une solution à 5 %

Pas moins de 4,5 et pas plus de 8,5

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 1 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures

Nitrites

Pas plus de 20 mg/kg, exprimés en KNO₂

▼B

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 260 ACIDE ACÉTIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Acide acétique

Acide éthanoïque

EINECS

200-580-7

Formule chimique $C_2H_4O_2$ *Poids moléculaire*

60,05

Composition

Pas moins de 99,8 %

Description

Liquide limpide incolore ayant une odeur piquante caractéristique

Identification

A. Point d'ébullition

118 °C sous 760 mm (de mercure)

B. Gravité spécifique

Environ 1 049

C. Une solution sur trois donne des résultats positifs pour l'acétate

D. Point de solidification

Pas inférieur à 14,5 °C

Pureté

Résidus non volatils

Pas plus de 100 mg/kg

Acide formique, formiates et autres impuretés oxydables

Pas plus de 1 000 mg/kg, exprimés en acide formique

Substances facilement oxydables

Diluer 2 ml de l'échantillon dans un récipient muni d'un bouchon en verre dans 10 ml d'eau et ajouter 0,1 ml de 0,1 N de permanganate de potassium. La couleur rose ne vire pas au brun avant 30 minutes

Arsenic

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 261 ACÉTATE DE POTASSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Acétate de potassium

EINECS

204-822-2

Formule chimique $C_2H_3O_2K$ *Poids moléculaire*

98,14

Composition

Pas moins de 99 % sur la base anhydre

Description

Cristaux déliquescents incolores ou poudre cristalline blanche soit inodore soit présentant une odeur légèrement aigre et une saveur salée

Identification

A. pH d'une solution aqueuse à 5 %

Pas moins de 7,5 et pas plus de 9

B. Tests positifs de recherche de l'acétate et du potassium

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 8 % après dessiccation à 150 °C pendant 2 heures

Acide formique, formiates et autres impuretés oxydables

Pas plus de 1 000 mg/kg, exprimés en acide formique

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

▼B

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 262 (i) ACÉTATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*

Acétate de sodium

EINECS

204-823-8

Formule chimique $C_2H_3NaO_2 \cdot nH_2O$ (n = 0 ou 3)*Poids moléculaire*

Anhydre: 82,03

Trihydraté: 136,08

Composition

Teneur (tant pour la forme anhydre que la forme trihydratée): pas moins de 98,5% sur la base anhydre

Description

Anhydre: poudre blanche inodore granulaire hygroscopique

Trihydraté: cristaux transparents incolores ou poudre cristalline granulaire, sans odeur ou présentant une faible odeur aigre. Effleurit dans de l'air chaud et sec

Identification

A. pH d'une solution aqueuse à 1 %

Pas moins de 8 et pas plus de 9,5

B. Tests positifs de recherche de l'acétate et du sodium

Pureté

Perte à la dessiccation

Anhydre: pas plus de 2 % (120 °C, 4 heures)

Trihydraté: entre 36 et 42 % (120 °C, 4 heures)

Acide formique, formiates et autres impuretés oxydables

Pas plus de 1 000 mg/kg, exprimés en acide formique

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 262 (ii) DIACÉTATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*

Le diacétate de sodium est un composé moléculaire de l'acétate de sodium et de l'acide acétique

EINECS

Hydrogénodiacétate de sodium

204-814-9

Formule chimique $C_4H_7NaO_4 \cdot nH_2O$ (n = 0 ou 3)*Poids moléculaire*

142,09 (anhydre)

Composition

39-41 % d'acide acétique libre et 58-60 % d'acétate de sodium

Description

Solides cristallins hygroscopiques blancs présentant une odeur acétique

Identification

A. pH d'une solution adqueuse à 10 %

Pas moins de 4,5 et pas plus de 5

B. Tests positifs de recherche de l'acétate et du sodium

Pureté

Teneur en eau

Pas plus de 2 % (méthode Karl Fischer)

Acide formique, formiates et autres impuretés oxydables

Pas plus de 1 000 mg/kg, exprimés en acide formique

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

▼B

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 263 ACÉTATE DE CALCIUM**Définition***Dénomination chimique*

Acétate de calcium

EINECS

200-540-9

*Formule chimique*Anhydre: $C_4H_6O_4Ca$ Monohydraté: $C_4H_6CaO_4 \cdot H_2O$ *Poids moléculaire*

Anhydre: 158,17

Monohydraté: 176,18

Composition

Pas moins de 98 % sur la base anhydre

Description

L'acétate de calcium anhydre est un solide cristallin blanc hygroscopique et encombrant présentant une saveur légèrement amère. On peut également détecter une légère odeur d'acide acétique. Le monohydraté peut se présenter sous forme d'aiguilles, de granulés ou de poudre

Identification

A. pH d'une solution aqueuse à 10 %

Pas moins de 6 et pas plus de 9

B. Tests positifs de recherche de l'acétate et du calcium

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 11 % après dessiccation (155 °C à poids constant, pour le monohydraté)

Matières insolubles dans l'eau

Pas plus de 0,3 %

Acide formique, formiates et autres impuretés oxydables

Pas plus de 1 000 mg/kg, exprimés en acide formique

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 270 ACIDE LACTIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Acide lactique

Acide 2-hydroxypropionique

1-acide hydroxyéthane-1-carboxylique

EINECS

200-018-0

Formule chimique $C_3H_6O_3$ *Poids moléculaire*

90,08

Composition

Pas moins de 80 % et pas plus de 84 %

*Description*Liquide visqueux incolore ou jaunâtre presque inodore ayant une saveur acide, constitué d'un mélange d'acide lactique ($C_3H_6O_3$) et de lactate d'acide lactique ($C_6H_{10}O_5$). Il est obtenu par fermentation lactique de sucres ou est préparé par synthèse*Note:*

L'acide lactique est hygroscopique et lorsqu'il est concentré par ébullition, il se condense pour former du lactate d'acide lactique qui, par dilution et réchauffement, s'hydrolyse en acide lactique

Identification

A. Tests positifs de recherche du lactate

▼ B**Pureté**

Cendres sulfatées	Pas plus de 0,1 %
Chlorure	Pas plus de 0,2 %
Sulfate	Pas plus de 0,25 %
Fer	Pas plus de 10 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

Note:

Ces données portent sur une solution aqueuse à 80 %; pour des solutions aqueuses plus faibles, calculer les valeurs correspondant à leur teneur en acide lactique

E 280 ACIDE PROPIONIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Acide propionique

Acide propanoïque

EINECS

201-176-3

*Formule chimique*C₃H₆O₂*Poids moléculaire*

74,08

Composition

Pas moins de 99,5 %

Description

Liquide huileux incolore ou légèrement jaunâtre ayant une odeur légèrement piquante

Identification

A. Point de fusion

-22 °C

B. Intervalle de distillation

138,5 °C-142,5 °C

Pureté

Résidus non volatils	Pas plus de 0,01 % après dessiccation à 140 °C à poids constant
Aldéhydes	Pas plus de 0,1 %, exprimé en formaldéhyde
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 281 PROPIONATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*

Propionate de sodium

Propanoate de sodium

EINECS

205-290-4

*Formule chimique*C₃H₅O₂Na*Poids moléculaire*

96,06

Composition

Pas moins de 99 % après dessiccation pendant 2 heures à 105 °C

Description

Poudre cristalline hygroscopique blanche ou fine poudre blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du propionate et du sodium

B. pH d'une solution aqueuse à 10 %

Pas moins de 7,5 et pas plus de 10,5

▼B**Pureté**

Perte à la dessiccation	Pas plus de 4 %, déterminés par dessiccation pendant 2 heures à 105 °C
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,1 %
Fer	Pas plus de 50 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 282 PROPIONATE DE CALCIUM**Définition***Dénomination chimique*

Propionate de calcium

EINECS

223-795-8

*Formule chimique*C₆H₁₀O₄Ca*Poids moléculaire*

186,22

Composition

Pas moins de 99 % après dessiccation pendant 2 heures à 105 °C

Description

Poudre cristalline blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du propionate et du calcium

B. Une solution aqueuse à 10 % doit présenter un pH compris entre 6,0 et 9,0

Pureté

Perte à la dessiccation	Pas plus de 4 %, déterminés par dessiccation pendant 2 heures à 105 °C
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,3 %
Fer	Pas plus de 50 mg/kg
Fluorure	Pas plus de 10 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 283 PROPIONATE DE POTASSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Propionate de potassium

Propanoate de potassium

EINECS

206-323-5

*Formule chimique*C₃H₅KO₂*Poids moléculaire*

112,17

Composition

Pas moins de 99 % après dessiccation pendant 2 heures à 105 °C

Description

Poudre cristalline blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du propionate et du potassium

Pureté

Perte à la dessiccation	Pas plus de 4 %, déterminés par dessiccation pendant 2 heures à 105 °C
Substances insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,3 %

▼B

Fer	Pas plus de 30 mg/kg
Fluorure	Pas plus de 10 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 284 ACIDE BORIQUE**Synonymes**

Acide borique
Acide orthoborique
Borofax

Définition**EINECS**

233-139-2

Formule chimique H_3BO_3 *Poids moléculaire*

61,84

Composition

Pas moins de 99,5 %

Description

Cristaux transparents incolores et inodores; granulés blancs ou poudre blanche; légèrement onctueux au toucher; se présente à l'état naturel sous la forme de sassolite minérale

Identification

A. Point de fusion

Environ 171 °C

B. Lors de la combustion, la flamme est verte

C. Une solution aqueuse de 3,3 % doit présenter un pH compris entre 3,8 et 4,8

Pureté

Peroxydes

Aucune couleur n'apparaît lorsqu'on ajoute une solution KI

Arsenic

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 285 TÉTRABORATE DE SODIUM (BORAX)**Synonymes**

Borate de sodium

Définition*Dénomination chimique*

Tétraborate de sodium

Biborate de sodium

Pyroborate de sodium

Tétraborate de disodium anhydre

EINECS

215-540-4

Formule chimique $Na_2B_4O_7$ $Na_2B_4O_7 \cdot 10 H_2O$ *Poids moléculaire*

201,27

Description

Poudre ou feuillets ressemblant à du verre et devenant opaques à l'exposition à l'air; lentement soluble dans l'eau

Identification

A. Intervalle de fusion

Entre 171 °C et 175 °C avec décomposition

Pureté

Peroxydes

Aucune couleur n'apparaît au moment de l'ajout d'une solution KI

▼ B

Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 290 ANHYDRIDE CARBONIQUE

Synonymes	Gaz de l'acide carbonique Neige carbonique, glace sèche (forme solide) Anhydride carbonique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Dioxyde de carbone
EINECS	204-696-9
<i>Formule chimique</i>	CO ₂
<i>Poids moléculaire</i>	44,01
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 % volume/volume sur la base de la forme gazeuse
<i>Description</i>	Un gaz incolore dans des conditions environnementales normales ayant une odeur légèrement piquante. Le dioxyde de carbone commercial est transporté et manipulé sous la forme d'un liquide dans des cylindres pressurisés ou des systèmes de stockage en vrac ou en blocs solides comprimés de «glace sèche». Les formes solides (glace sèche) contiennent généralement des agents de liaison comme le propylèneglycol ou de l'huile minérale
Identification	
A. Précipitation (formation de précipité)	Lorsqu'un filet de l'échantillon est passé dans une solution d'hydroxyde de baryum, il se produit un précipité blanc qui se dissout avec effervescence dans de l'acide acétique dilué
Pureté	
Acidité	Le barbotage de 915 ml de gaz à travers 50 ml d'eau fraîchement portée à ébullition ne doit pas conférer à celle-ci une acidité vis-à-vis du méthylorange supérieure à celle de 50 ml d'eau fraîchement portée à ébullition additionnés de 1 ml d'acide chlorhydrique (0,01 N)
Substances réductrices, phosphore et sulfure d'hydrogène	Le barbotage de 915 ml de gaz à travers 25 ml de réactif au nitrate d'argent ammoniacal additionnés de 3 ml d'ammoniaque ne doit provoquer ni trouble ni noircissement de cette solution
Monoxyde de carbone	Pas plus de 10 µl/l
Teneur en huile	Pas plus de 0,1 mg/l

E 300 ACIDE ASCORBIQUE

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Acide L-ascorbique Acide ascorbique 2,3-didéhydro-L-thréo-hexono-1,4-lactone 3-céto-L-gulofuranolactone
EINECS	200-066-2
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₈ O ₆
<i>Poids moléculaire</i>	176,13
<i>Composition</i>	Après séchage dans un dessiccateur sous vide à acide sulphurique pendant 24 heures, l'acide ascorbique ne contient pas moins de 99 % de C ₆ H ₈ O ₆
<i>Aspect</i>	Solide cristallin inodore blanc ou légèrement jaunâtre

▼B**Identification**

A. Intervalle de fusion

Entre 189 et 193 °C avec décomposition

B. Tests positifs de recherche de l'acide ascorbique

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,4 % après séchage dans un dessiccateur sous vide à acide sulfurique pendant 24 heures

Cendres sulfuriques

Pas plus de 0,1 %

Rotation spécifique

[α]_D²⁰ entre + 20,5 ° et + 21,5 ° (solution aqueuse 10 % m/v)

pH d'une solution aqueuse à 2 %

Entre 2,4 et 2,8

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 301 ASCORBATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*

Ascorbate de sodium

L-ascorbate de sodium

Énolate de sodium 2,3-didéhydro-L-thréo-hexono-1,4-lactone

Énolate de sodium 3-céto-L-gulofuranolactone

EINECS

205-126-1

*Formule chimique*C₆H₇O₆Na*Poids moléculaire*

198,11

*Composition*Après séchage au dessiccateur sous vide à acide sulfurique pendant 24 heures, l'ascorbate de sodium ne contient pas moins de 99 % de C₆H₇O₆Na*Aspect*

Solide cristallin inodore blanc ou blanchâtre qui fonce à la lumière

Identification

A. Tests positifs de recherche de l'ascorbate et du sodium

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,25 % après séchage dans un dessiccateur sous vide à acide sulfurique pendant 24 heures

Rotation spécifique

[α]_D²⁰ entre + 103 ° et + 106 ° (solution aqueuse 10 % m/v)

pH d'une solution aqueuse à 10 %

Entre 6,5 et 8,0

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 302 ASCORBATE DE CALCIUM**Définition***Dénomination chimique*

Ascorbate de calcium dihydraté

Sel de calcium de 2,3-didéhydro-L-thréo-hexono-1,4-lactone dihydraté

EINECS

227-261-5

*Formule chimique*C₁₂H₁₄O₁₂Ca·2H₂O*Poids moléculaire*

426,35

Composition

Pas moins de 98 % sur la substance exempte de matières volatiles

▼ B

<i>Aspect</i>	Poudre cristalline inodore blanche à jaune légèrement grisâtre
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'ascorbate et du calcium	
Pureté	
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Rotation spécifique	$[\alpha]_D^{20}$ entre + 95 ° et + 97 ° (solution aqueuse 5 % m/v)
pH d'une solution aqueuse à 10 %	Entre 6,0 et 7,5
Matières volatiles	Pas plus de 0,3 % après séchage à température ambiante pendant 24 heures dans un dessiccateur à acide sulfurique ou à pentoxyde de phosphore
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 304 (i) PALMITATE D'ASCORBYLE**Définition***Dénomination chimique*

Palmitate d'ascorbyle
L-palmitate d'ascorbyle
Palmitate de 2,3-didéhydro-L-thréo-hexono-1,4-lactone-6

EINECS*Formule chimique*

6-palmitoyl-3-céto-L-gulofuranolactone

205-305-4

Poids moléculaire $C_{22}H_{38}O_7$

414,55

Composition

Pas moins de 98 % après dessiccation

Aspect

Solide blanc ou blanc jaunâtre d'odeur rappelant celle des agrumes

Identification

A. Intervalle de fusion

Entre 107 et 117 °C

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 2,0 % après séchage dans un four sous vide à une température comprise entre 56 et 60 °C pendant 1 heure

Cendres sulfuriques

Pas plus de 0,1 %

Rotation spécifique

 $[\alpha]_D^{20}$ entre + 21 ° et + 24 ° (solution méthanolique 5 % m/v)

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 304 (ii) STÉARATE D'ASCORBYLE**Définition***Dénomination chimique*

Stéarate d'ascorbyle
L-stéarate d'ascorbyle
Stéarate de 2,3-didéhydro-L-thréo-hexono-1,4-lactone-6-stéaroyl-3-céto-L-gulofuranolactone

EINECS*Formule chimique*

246-944-9

Poids moléculaire $C_{24}H_{42}O_7$

442,6

▼ B

<i>Composition</i>	Contient au moins 98 %
<i>Aspect</i>	Solide blanc ou blanc jaunâtre d'odeur rappelant celle des agrumes
Identification	
A. Point de fusion	Environ 116 °C
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 2 % après séchage dans un four sous vide à une température comprise entre 56 et 60 °C pendant 1 heure
Cendres sulfuriques	Pas plus de 0,1 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 306 EXTRAITS RICHES EN TOCOPHÉROLS

Définition	Produit obtenu par distillation sous vide à la vapeur d'eau de produits oléagineux comestibles d'origine végétale contenant des tocophérols et des tocotriénols
<i>Poids moléculaire</i>	Contient des tocophérols tels que d- α , d- β , d- γ et d- ζ 430,71 (d- α -tocophérol)
<i>Composition</i>	Ne contient pas moins de 34 % de tocophérols
<i>Aspect</i>	Huile visqueuse, limpide, rouge brunâtre ou rouge, d'odeur et de goût d'une douceur caractéristique. Une légère séparation des constituants cireux sous forme microcristalline peut apparaître
Identification	
A. Méthodes appropriées de chromatographie de partage gaz-liquide	
B. Essais de solubilité	Insoluble dans l'eau. Soluble dans l'éthanol. Miscible dans l'éther
Pureté	
Cendres sulfuriques	Pas plus de 0,1 %
Rotation spécifique	$[\alpha]_D^{20}$ non inférieur à + 20 °
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

▼ M7**E 307 ALPHA-TOCOPHÉROL**

Synonymes	DL- α -tocophérol
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	DL-5,7,8-Triméthyltolcol DL-2,5,7,8-tétraméthyl-2-(4',8',12'-triméthyltridécyloxy)-6-chromanol
EINECS	
<i>Formule chimique</i>	C ₂₉ H ₅₀ O ₂
<i>Poids moléculaire</i>	430,71
<i>Composition</i>	Pas moins de 96 %
<i>Description</i>	Huile visqueuse, limpide et pratiquement inodore, jaunâtre à ambrée, qui s'oxyde et fonce à l'air ou à la lumière
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau, facilement soluble dans l'éthanol, miscible dans l'éther

▼ M7

B. Spectrophotométrie

Dans l'éthanol absolu, l'absorption maximale est à environ 292 nm

Pureté

Indice de réfraction

 n_D^{20} 1,503-1,507Absorption spécifique $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ dans l'éthanol $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ (292 nm) 72-76

(0,01 g dans 200 ml d'éthanol absolu)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,1 %.

Rotation spécifique

 $[\alpha]_D^{25}$ $0^\circ \pm 0,05^\circ$ (1 sur 10 en solution dans du chloroforme)

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

▼ B**E 308 GAMMA-TOCOPHÉROL****Synonymes**DL- γ -tocophérol**Définition***Dénomination chimique*

2,7,8-triméthyl-2-(4',8',12'-triméthyltridécyl) chromanne-6-ol

EINECS

231-523-4

Formule chimique $C_{28}H_{48}O_2$ *Poids moléculaire*

416,69

Composition

Pas moins de 97 %

Aspect

Huile visqueuse limpide jaunâtre qui s'oxyde et fonce à l'air et à la lumière

Identification

A. Spectrométrie

Absorptions maximales dans l'éthanol absolu à environ 298 et 257 nm

PuretéAbsorption spécifique $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ dans l'éthanol $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ (298 nm) entre 91 et 97 $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ (257 nm) entre 5,0 et 8,0

Indice de réfraction

 $[n]_D^{20}$ 1,503-1,507

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,1 %

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 309 DELTA-TOCOPHÉROL**Définition***Dénomination chimique*

2,8-diméthyl-2-(4',8',12'-triméthyl-tridécyl) chromanne-6-ol

EINECS

204-299-0

Formule chimique $C_{27}H_{46}O_2$ *Poids moléculaire*

402,7

Composition

Pas moins de 97 %

Aspect

Huile visqueuse limpide légèrement jaunâtre ou orangée qui s'oxyde et fonce à l'air ou à la lumière

Identification

A. Spectrométrie

Absorptions maximales dans l'éthanol absolu à environ 298 nm et 257 nm

PuretéAbsorption spécifique $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ dans l'éthanol $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ (298 nm) entre 89 et 95 $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ (257 nm) entre 3,0 et 6,0

Indice de réfraction

 n_D^{20} 1,500-1,504

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,1 %

▼B

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 310 GALLATE DE PROPYLE**Définition***Dénomination chimique*

Gallate de propyle
Ester propylique de l'acide gallique
Ester n-propylique de l'acide 3,4,5-trihydroxybenzoïque

EINECS

204-498-2

*Formule chimique*C₁₀H₁₂O₅*Poids moléculaire*

212,20

Composition

Pas moins de 98 % sur la substance anhydre

Aspect

Solide cristallin inodore blanc à blanc crème

Identification

A. Essais de solubilité

Légèrement soluble dans l'eau, facilement soluble dans l'éthanol, l'éther et le propane-1,2-diol

B. Intervalle de fusion

146-150 °C après dessiccation à 110 °C pendant 4 heures

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 1,0 % (110 °C, 4 heures)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,1 %

Acide libre

Pas plus de 0,5 % (exprimé en acide gallique)

Composé organochloré

Pas plus de 100 mg/kg (exprimés en Cl)

Absorption spécifique E_{1cm}^{1%} dans l'éthanolE_{1cm}^{1%} (275 nm) pas moins de 485 et pas plus de 520

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

E 311 GALLATE D'OCTYLE**Définition***Dénomination chimique*

Gallate d'octyle
Ester octylique de l'acide gallique
Ester n-octylique de l'acide 3,4,5-trihydroxybenzoïque

EINECS

213-853-0

*Formule chimique*C₁₅H₂₂O₅*Poids moléculaire*

282,34

Composition

Pas moins de 98 % après dessiccation à 90 °C pendant 6 heures

Aspect

Solide inodore blanc à blanc crème

Identification

A. Essai de solubilité

Insoluble dans l'eau, facilement soluble dans l'éthanol, l'éther et le propane-1,2-diol

B. Intervalle de fusion

Entre 99 °C et 102 °C après dessiccation à 90 °C pendant 6 heures

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,5 % (90 °C, 6 heures)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,05 %

Acide libre

Pas plus de 0,5 % (exprimé en acide gallique)

▼B

Composés organochlorés	Pas plus de 100 mg/kg (exprimés en Cl)
Absorption spécifique E _{1cm} ^{1%} dans l'éthanol	E _{1cm} ^{1%} (275 nm) pas moins de 375 et pas plus de 390
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 312 GALLATE DE DODÉCYLE

Synonyme	Lauryl gallate
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Gallate de dodécyle Ester n-dodécylique de l'acide 3,4,5-trihydroxybenzoïque Ester dodécylique de l'acide gallique
EINECS	214-620-6
<i>Formule chimique</i>	C ₁₉ H ₃₀ O ₅
<i>Poids moléculaire</i>	338,45
<i>Composition</i>	Pas moins de 98 % après dessiccation à 90 °C pendant 6 heures
<i>Aspect</i>	Solide inodore blanc ou blanc crème
Identification	
A. Essais de solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'éthanol et l'éther
B. Intervalle de fusion	Entre 95 °C et 98 °C après dessiccation à 90 °C pendant 6 heures
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 0,5 % (90 °C, 6 heures)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,05 %
Acide libre	Pas plus de 0,5 % (sous forme d'acide gallique)
Composé organochloré	Pas plus de 100 mg/kg (exprimés en Cl)
Absorption spécifique E _{1cm} ^{1%} dans l'éthanol	E _{1cm} ^{1%} (275 nm) pas moins de 300 et pas plus de 325
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 10 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 30 mg/kg

▼M7**E 315 ACIDE ÉRYTHORBIQUE**

Synonymes	Acide isoascorbique Acide D-araboascorbique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Acide D-érythro-hexénique-2-γ-lactone Acide isoascorbique Acide D-isoascorbique
EINECS	201-928-0
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₈ O ₆
<i>Poids moléculaire</i>	176,13
<i>Composition</i>	Pas moins de 98 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Solide cristallin blanc à légèrement jaunâtre qui fonce progressivement à la lumière
Identification	
A. Intervalle de fusion	164-172 °C avec décomposition
B. Test positif de recherche de l'acide ascorbique par réaction colorée	

▼ M7**Pureté**

Perte à la dessiccation

Pas plus de 0,4 % après séchage dans un dessiccateur sous pression réduite sur gel de silice pendant 3 heures

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,3 %.

Rotation spécifique

[α]_D²⁵ entre - 16,5° et - 18,0° (solution aqueuse 10 % m/v)

Oxalate

Dans une solution de 1 g dans 10 ml d'eau, ajouter 2 gouttes d'acide acétique glacial et 5 ml de solution d'acétate de calcium à 10 %. La solution doit rester limpide

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

▼ B**E 316 ÉRYTHORBATE DE SODIUM****Synonymes**

Isoascorbate de sodium

Définition*Dénomination chimique*

Isoascorbate de sodium

Acide D-isoascorbique de sodium

Sel de sodium de 2,3-didéhydro-D-érythro-hexono-1,4-lactone

Énolate de sodium monohydraté de 3-céto-D-gulofurano-lactone

EINECS

228-973-9

*Formule chimique*C₆H₇O₆Na·H₂O*Poids moléculaire*

216,13

Composition

Pas moins de 98 % après séchage dans un dessiccateur sous vide à l'acide sulfurique pendant 24 heures sur la substance monohydratée

Aspect

Solide cristallin blanc

Identification

A. Essais de solubilité

Facilement soluble dans l'eau, très légèrement soluble dans l'éthanol

B. Essai positif de réaction colorée pour l'acide ascorbique

C. Essai positif d'identification du sodium

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,25 % après séchage dans un dessiccateur sous vide à l'acide sulfurique pendant 24 heures

Rotation spécifique

[α]_D²⁵ + 95° et + 98° (solution aqueuse 10 % m/v)

pH d'une solution aqueuse à 10 %

Entre 5,5 et 8,0

Oxalate

Dans une solution de 1 g dans 10 ml d'eau, ajouter 2 gouttes d'acide acétique glacial et 5 ml de solution d'acétate de calcium 10 %. La solution doit rester limpide

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

▼ M7**E 319 BUTYLHYDROQUINONE TERTIAIRE (BHQT)****Synonymes**

BHQT

Définition*Dénomination chimique*

Tert-butyl-1,4-benzenediol

2-(1,1-Diméthylethyl)-1,4-benzenediol

EINECS

217-752-2

*Formule chimique*C₁₀H₁₄O₂*Poids moléculaire*

166,22

*Composition*Pas moins de 99 % de C₁₀H₁₄O₂

▼ **M7**

<i>Description</i>	Solide cristallin blanc présentant une odeur caractéristique
Identification	
A. Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau; soluble dans l'éthanol.
B. Point de fusion	Pas moins de 126,5 °C
C. Substances phénoliques	Dissoudre environ 5 mg de l'échantillon dans 10 ml de méthanol et ajouter 10,5 ml de diméthylamine (1/4). Une couleur rouge à rose apparaît.
Pureté	
<i>Tert</i> -Butyl- <i>p</i> -benzoquinone	Pas plus de 0,2 %.
2,5- <i>Di-tert</i> -butyl hydroquinone	Pas plus de 0,2 %.
Hydroxyquinone	Pas plus de 0,1 %.
Toluène	Pas plus de 25 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

▼ **M2****E 320 BUTYLHYDROXYANISOL (BHA)**

Synonymes	BHA
Définition	
<i>Dénominations chimiques</i>	3- <i>tert</i> -butyl-4-hydroxyanisole Mélange de 2- <i>tert</i> -butyl-4-hydroxyanisole et 3- <i>tert</i> -butyl-4-hydroxyanisole
EINECS	246-563-8
<i>Formule chimique</i>	C ₁₁ H ₁₆ O ₂
<i>Poids de formule</i>	180,25
<i>Composition</i>	Pas moins de 98,5 % de C ₁₁ H ₁₆ O ₂ et pas moins de 85 % de l'isomère 3- <i>tert</i> -butyl-4-hydroxyanisole
<i>Description</i>	Cristaux blancs ou légèrement jaunâtres ou solide d'aspect cireux à légère odeur aromatique
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau, facilement soluble dans l'éthanol
B. Intervalle de fusion	Entre 48 °C et 63 °C
C. Réaction colorée	Test positif pour les groupes phénol
Pureté	
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,05 % après calcination à 800 ± 25 °C
Impuretés phénoliques	Pas plus de 0,5 %
Absorption spécifique E _{1cm} ^{1%}	E _{1cm} ^{1%} (290 nm) pas moins de 190 et pas plus de 210
Absorption spécifique E _{1cm} ^{1%}	E _{1cm} ^{1%} (228 nm) pas moins de 326 et pas plus de 345
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercurure	Pas plus de 1 mg/kg

▼ **B****E 321 BUTYLHYDROXYTOLUÈNE (BHT)**

Synonyme	BHT
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	2,6-Butylditertiaire- <i>p</i> -crésol 4-Méthyl-2,6-butylditertiairephénol
EINECS	204-881-4
<i>Formule chimique</i>	C ₁₅ H ₂₄ O
<i>Poids moléculaire</i>	220,36
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 %
<i>Aspect</i>	Solide cristallin ou écaillé blanc, inodore ou d'odeur caractéristique légèrement aromatique

▼B**Identification**

A. Essais de solubilité

Insoluble dans l'eau et le propane-1,2-diol

Facilement soluble dans l'éthanol

B. Point de fusion

70 °C

C. Absorbance maximale

L'absorbance dans la gamme de 230 à 320 nm d'une couche de 2 cm d'une solution à 1 sur 100 000 dans de l'éthanol anhydre présente un pic à 278 nm uniquement

Pureté

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,005 %

Impuretés phénoliques

Pas plus de 0,5 %

Absorption spécifique $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ dans l'éthanol $E_{1\text{cm}}^{1\%}$ (278 nm) pas moins de 81 et pas plus de 88

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en PB)

Pas plus de 10 mg/kg

E 322 LÉCITHINES**Synonymes**

Phosphatides

Phospholipides

Définition

Les lécithines sont des mélanges ou des fractions de phosphatides obtenus au moyen de procédés physiques à partir de substances alimentaires animales ou végétales; elles comprennent également les produits hydrolysés obtenus par l'utilisation d'enzymes inoffensifs appropriés. Le produit final ne doit présenter aucune activité enzymatique résiduelle

EINECS

232-307-2

Composition

— Lécithines: pas moins de 60,0 % de substances insolubles dans l'acétone

— Lécithines hydrolysées: pas moins de 56,0 % de substances insolubles dans l'acétone

Aspect

— Lécithines: liquide, semi-liquide visqueux ou poudre de couleur brune

— Lécithines hydrolysées: liquide visqueux ou pâte brun clair à brun

Identification

A. Tests positifs de recherche de la choline, du phosphore et des acides gras

Verser 500 ml d'eau (30-35 °C) dans un béccher de 800 ml. Ajouter ensuite lentement 50 ml d'échantillon en remuant constamment. Une lécithine hydrolysée formera une émulsion homogène. Une lécithine non hydrolysée formera un précipité d'environ 50 g

B. Tests positifs de recherche des lécithines hydrolysées

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 2,0 % après séchage à 105 °C pendant 1 heure

Substances insolubles dans le toluène

Pas plus de 0,3 %

Indice d'acidité

— Lécithines: pas plus de 35 mg d'hydroxyde de potassium par gramme

— Lécithines hydrolysées: pas plus de 45 mg d'hydroxyde de potassium par gramme

Indice de peroxyde

Inférieur ou égal à 10

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

▼B

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 325 LACTATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*

Lactate de sodium

2-hydroxypropanoate de sodium

EINECS

200-772-0

*Formule chimique*C₃H₅NaO₃*Poids moléculaire*

112,06 (anhydre)

Composition

Pas moins de 57 % et pas plus de 66 %

Aspect

Liquide transparent incolore et inodore ou d'odeur faible caractéristique

Identification

A. Test positif de recherche du lactate

B. Test positif de recherche du potassium

Pureté

Acidité

Pas plus de 0,5 % de la matière sèche, exprimé en acide lactique

pH d'une solution aqueuse à 20 %

Entre 6,5 et 7,5

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

Substances réductrices

Aucune réduction de la liqueur de Fehling

Note:

La présente spécification se réfère à une solution aqueuse à 60 %

E 326 LACTATE DE POTASSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Lactate de potassium

2-hydroxypropanoate de potassium

EINECS

213-631-3

*Formule chimique*C₃H₅O₃K*Poids moléculaire*

128,17 (anhydre)

Composition

Pas moins de 57 % et pas plus de 66 %

Aspect

Liquide limpide légèrement visqueux et pratiquement inodore, ou d'odeur caractéristique faible

Identification

A. Calcination

Brûler une solution de lactate de potassium jusqu'à calcination. Les cendres sont alcalines et on observe une effervescence lors de l'adjonction d'acide

B. Réaction colorée

Recouvrir avec 2 ml de solution de lactate de potassium 5 ml d'une solution à 1 pour 100 de catéchol dans de l'acide sulfurique. Une couleur rouge sombre apparaît à l'interface

C. Tests positifs de recherche du potassium et du lactate

Pureté

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

▼ B

Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg
Acidité	Dissoudre 1 g de solution de lactate de potassium dans 20 ml d'eau, ajouter 3 gouttes de solution d'essai de phénolphthaléine, et titrer avec de l'hydroxyde de sodium 0,1 N. 0,2 ml au maximum doit suffire
Substances réductrices	La solution de lactate de potassium ne doit entraîner aucune réduction de la liqueur de Fehling
<i>Note:</i>	
La présente spécification se réfère à une solution aqueuse à 60 %	

E 327 LACTATE DE CALCIUM**Définition***Dénomination chimique*

Dilactate de calcium
 Dilactate de calcium hydraté
 Sel de calcium de l'acide 2-hydroxypropionique
 212-406-7

EINECS*Formule chimique* $(C_3H_5O_2)_2Ca \cdot nH_2O$ (n = 0 - 5)*Poids moléculaire*

218,22 (anhydre)

Composition

Pas moins de 98 % sur la substance anhydre

Aspect

Poudre cristalline ou granulés blancs pratiquement inodores

Identification

A. Tests positifs de recherche du lactate et du calcium

B. Essais de solubilité

Soluble dans l'eau et pratiquement insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par déshydratation

Déterminée par dessiccation à 120 °C pendant 4 heures:

- anhydre: pas plus de 3 %
- avec 1 molécule d'eau: pas plus de 8,0 %
- avec 3 molécules d'eau: pas plus de 20,0 %
- avec 4,5 molécules d'eau: pas plus de 27,0 %

Acidité

Pas plus de 0,5 % de la matière sèche, exprimé en acide lactique

Fluorures

Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en fluor)

pH d'une solution aqueuse à 5%

Entre 6,0 et 8,0

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

Substances réductrices

Aucune réduction de la liqueur de Fehling

E 330 ACIDE CITRIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Acide citrique
 Acide 2-hydroxy-1,2,3-propane tricarboxylique
 Acide β-hydroxytricarboxylique

EINECS

201-069-1

Formule chimique

- a) $C_6H_8O_7$ (anhydre)
- b) $C_6H_8O_7 \cdot H_2O$ (monohydraté)

Poids moléculaire

- a) 192,13 (anhydre)
- b) 210,15 (monohydraté)

▼B

<i>Composition</i>	L'acide citrique existe sous forme anhydre ou avec une molécule d'eau. L'acide citrique contient au moins 99,5 % de $C_6H_8O_7$, calculés sur la forme anhydre
<i>Aspect</i>	L'acide citrique est un solide cristallin inodore blanc ou incolore à goût acide très prononcé. Le monohydrate se décompose à l'air sec
Identification	
A. Essais de solubilité	Très soluble dans l'eau; facilement soluble dans l'éthanol; soluble dans l'éther
Pureté	
Teneur en eau	L'acide citrique anhydre ne contient pas plus de 0,5 % d'eau; l'acide citrique monohydraté ne contient pas plus de 8,8 % d'eau (méthode Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,05 % après calcination à 800 ± 25 °C
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
Substances facilement carbonisables	Chauffer 1 g d'échantillon réduit en poudre dissous dans 10 ml d'acide sulfurique à 98 % au minimum au bain-marie à 90 °C pendant 1 heure à l'abri de la lumière. La solution doit être brun pâle (liquide de contrôle K)

E 331 (i) CITRATE MONOSODIQUE

Synonyme	Citrate de sodium monobasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Citrate monosodique
<i>Formule chimique</i>	Sel monosodique de l'acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane-tricarboxylique
<i>Poids moléculaire</i>	a) $C_6H_7O_7Na$ (anhydre) b) $C_6H_7O_7Na \cdot H_2O$ (monohydraté)
<i>Composition</i>	a) 214,11 (anhydre) b) 232,23 (monohydraté)
<i>Aspect</i>	Pas moins de 99 % sur la substance anhydre
Identification	Poudre cristalline blanche ou cristaux incolores
A. Tests positifs de recherche du citrate et du sodium	
Pureté	
Perte par déshydratation	Déterminée par dessiccation à 180 °C pendant 4 heures: — anhydre: pas plus de 1,0 % — monohydraté: pas plus de 8,8 %
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
pH d'une solution aqueuse à 1 %	Entre 3,5 et 3,8
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg

▼ B**E 331 (ii) CITRATE DISODIQUE**

Synonyme	Citrate de sodium dibasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Citrate disodique
EINECS	Sel disodique de l'acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane tricarboxylique
<i>Formule chimique</i>	Sel disodique de l'acide citrique à 1,5 molécule d'eau
<i>Poids moléculaire</i>	205-623-3
<i>Composition</i>	$C_6H_6O_7Na_2 \cdot 1,5H_2O$
<i>Aspect</i>	263,11
Identification	Pas moins de 99 % sur la base anhydre
A. Tests positifs de recherche du citrate et du sodium	Poudre blanche cristalline ou cristaux incolores
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 13,0 % après dessiccation à 180 °C pendant 4 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
pH d'une solution aqueuse à 1%	Entre 4,9 et 5,2
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg

E 331 (iii) CITRATE TRISODIQUE

Synonyme	Citrate de sodium tribasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Citrate trisodique
EINECS	Sel trisodique de l'acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane tricarboxylique
<i>Formule chimique</i>	Sel trisodique de l'acide citrique, sous forme anhydre, dihydraté ou pentahydraté
<i>Poids moléculaire</i>	200-675-3
<i>Composition</i>	Anhydre: $C_6H_5O_7Na_3$
<i>Aspect</i>	Hydraté: $C_6H_5O_7Na_3 \cdot nH_2O$ (n = 2 ou 5)
Identification	258,07 (anhydre)
A. Tests positifs de recherche du citrate et du sodium	Pas moins de 99 % sur la substance anhydre
Pureté	Poudre cristalline blanche ou cristaux incolores
Perte par déshydratation	Déterminé par dessiccation à 180 °C pendant 4 heures:
Oxalates	— anhydre: pas plus de 1,0 %
pH d'une solution aqueuse à 5%	— dihydraté: pas plus de 13,5 %
Arsenic	— pentahydraté: pas plus de 30,3 %
	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
	Entre 7,5 et 9,0
	Pas plus de 1 mg/kg

▼B

Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg

E 332 (i) CITRATE MONOPOTASSIQUE

Synonymes	Citrate de potassium monobasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Citrate monopotassique
	Sel monopotassique de l'acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane carboxylique
	Sel monopotassique anhydre de l'acide citrique
EINECS	212-753-4
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₇ O ₇ K
<i>Poids moléculaire</i>	230,21
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 % sur la substance anhydre
<i>Aspect</i>	Poudre granuleuse blanche hygroscopique ou cristaux transparents
Identification	
A. Tests positifs de recherche du citrate et du potassium	
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 1,0 %, déterminé par dessiccation à 180 °C pendant 4 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
pH d'une solution aqueuse à 1 %	Entre 3,5 et 3,8
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg

E 332 (ii) CITRATE TRIPOTASSIQUE

Synonymes	Citrate de potassium tribasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Citrate tripotassique
	Sel tripotassique de l'acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane carboxylique
	Sel tripotassique monohydraté de l'acide citrique
EINECS	212-755-5
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₅ O ₇ K ₃ ·H ₂ O
<i>Poids moléculaire</i>	324,42
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 % sur la base anhydre
<i>Aspect</i>	Poudre granuleuse blanche hygroscopique ou cristaux transparents
Identification	
A. Tests positifs de recherche du citrate et du potassium	
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 6,0 % après dessiccation à 180 °C pendant 4 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
pH d'une solution aqueuse à 5 %	Entre 7,5 et 9,0

▼B

Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg

E 333 (i) CITRATE MONOCALCIQUE

Synonymes	Citrate de calcium monobasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Citrate monocalcique
	Sel monocalcique de l'acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane tricarboxylique
	Sel monocalcique monohydraté de l'acide citrique
<i>Formule chimique</i>	$(C_6H_7O_7)_2Ca \cdot H_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	440,32
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,5 % sur la substance anhydre
<i>Aspect</i>	Fine poudre blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du citrate et du calcium	
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 7,0 % après dessiccation à 180 °C pendant 4 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
pH d'une solution aqueuse à 1 %	Entre 3,2 et 3,5
Fluorures	Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg
Carbonates	La dissolution de 1 g de citrate de calcium dans 10 ml d'acide chlorhydrique 2 N ne doit dégager que quelques bulles isolées

E 333 (ii) CITRATE DICALCIQUE

Synonymes	Citrate de calcium dibasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Citrate dicalcique
	Sel dicalcique de l'acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane tricarboxylique
	Sel dicalcique trihydraté de l'acide citrique
<i>Formule chimique</i>	$(C_6H_7O_7)_2Ca \cdot 3H_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	530,42
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,5 % sur la substance anhydre
<i>Aspect</i>	Fine poudre blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du citrate et du calcium	
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 20,0 % après dessiccation à 180 °C pendant 4 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation

▼B

Fluorures	Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg
Carbonates	La dissolution de 1 g de citrate de calcium dans 10 ml d'acide chlorhydrique 2 N ne doit dégager que quelques bulles isolées

E 333 (iii) CITRATE TRICALCIQUE**Synonymes**

Citrate de calcium tribasique

Définition*Dénomination chimique*

Citrate tricalcique

Sel tricalcique de l'acide du 2-hydroxy-1,2,3-propane tricarboxylique

Sel tricalcique tétrahydraté de l'acide citrique

EINECS

212-391-7

Formule chimique $(C_6H_7O_7)_2Ca_3 \cdot 4H_2O$ *Poids moléculaire*

570,51

Composition

Pas moins de 97,5 % sur la substance anhydre

Aspect

Fine poudre blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du citrate et du calcium

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 14,0 % après dessiccation à 180 °C pendant 4 heures

Oxalates

Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation

Fluorures

Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en fluor)

Arsenic

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 1 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 5 mg/kg

Carbonates

La dissolution de 1 g de citrate de calcium dans 10 ml d'acide chlorhydrique 2 N ne doit dégager que quelques bulles isolées

E 334 ACIDE L(+) TARTRIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Acide L-tartrique

Acide 2,3-dihydroxybutanedioïque

Acide d- α,β -dihydroxysuccinique**EINECS**

201-766-0

Formule chimique $C_4H_6O_6$ *Poids moléculaire*

150,09

Composition

Pas moins de 99,5 % sur la substance anhydre

Aspect

Solide cristallin incolore ou translucide, ou poudre cristalline blanche

Identification

A. Intervalle de fusion

168-170 °C

B. Test positif de recherche du tartrate

▼ B**Pureté**

Perte par déshydratation	Pas plus de 0,5 % (dessiccation au P ₂ O ₅ pendant 3 heures)
Cendres sulfatées	Pas plus de 1 000 mg/kg après calcination à 800±25 °C
Rotation spécifique	[α] _D ²⁰ entre + 11,5 ° et + 13,5 ° (solution aqueuse 20 % m/v)
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique après dessiccation

E 335 (i) TARTRATE MONOSODIQUE**Synonyme**

Sel monosodique de l'acide L(+)-tartrique

Définition*Dénomination chimique*

Sel monosodique de l'acide L-2,3-dihydroxybutane-dioïque

Formule chimique

Sel monosodique monohydraté de l'acide L(+)-tartrique

*Poids moléculaire*C₄H₅O₆Na·H₂O*Composition*

194,05

Aspect

Pas moins de 99 % sur la substance anhydre

Identification

A. Tests positifs de recherche du tartrate et du sodium

Cristaux transparents incolores

Pureté

Perte par déshydratation	Pas plus de 10,0 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 335 (ii) TARTRATE DISODIQUE**Définition***Dénomination chimique*

L-tartrate disodique

(+) - Tartrate disodique

Acide (+)-2,3-dihydroxybutanedioïque disodique

Sel disodique dihydraté de l'acide L(+)-tartrique

EINECS

212-773-3

*Formule chimique*C₄H₄O₆Na₂·2H₂O*Poids moléculaire*

230,8

Composition

Pas moins de 99 % sur la substance anhydre

Aspect

Cristaux transparents incolores

Identification

A. Tests positifs de recherche du tartrate et du sodium

B. Essais de solubilité

1 g est insoluble dans 3 ml d'eau. Insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par déshydratation	Pas plus de 17,0 % après dessiccation à 150 °C pendant 4 heures
--------------------------	---

▼B

Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
pH d'une solution aqueuse à 1%	Entre 7,0 et 7,5
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 336 (i) TARTRATE MONOPOTASSIQUE

Synonyme	Tartrate de potassium monobasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Sel anhydre monopotassique de l'acide L(+)-tartrique Sel monopotassique de l'acide L-2,3-dihydroxybutane-dioïque
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₅ O ₆ K
<i>Poids moléculaire</i>	188,16
<i>Composition</i>	Pas moins de 98 % sur la substance anhydre
<i>Aspect</i>	Poudre blanche cristalline ou granuleuse
Identification	
A. Tests positifs de recherche du tartrate et du potassium	
B. Point de fusion	230 °C
Pureté	
pH d'une solution aqueuse à 1 %	3,4
Perte par déshydratation	Pas plus de 1,0 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 336 (i) TARTRATE DIPOTASSIQUE

Synonymes	Tartrate de potassium dibasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Sel dipotassique de l'acide L-2,3-dihydroxybutanedioïque Sel dipotassique à 1,5 molécule d'eau de l'acide L(+)-tartrique
EINECS	213-067-8
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₄ O ₆ K ₂ ·H ₂ O
<i>Poids moléculaire</i>	235,2
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 % sur la substance anhydre
<i>Aspect</i>	Poudre blanche cristalline ou granuleuse
Identification	
A. Tests positifs de recherche du tartrate et du sodium	
Pureté	
pH d'une solution aqueuse à 1 %	Entre 7,0 et 9,0
Perte par déshydratation	Pas plus de 4,0 % après dessiccation à 150 °C pendant 4 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation

▼B

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 337 TARTRATE DOUBLE DE SODIUM ET DE POTASSIUM

Synonymes	L(+)-tartrate de sodium et de potassium Sel de Rochelle Sel de Seignette
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Double sel potassique et sodique de l'acide L-2,3-dihydroxybutanedioïque
EINECS	L(+)-tartrate de sodium et de potassium 206-156-8
<i>Formule chimique</i>	$C_4H_4O_6KNa \cdot 4H_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	282,23
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 % sur la substance anhydre
<i>Aspect</i>	Cristaux transparents incolores ou poudre cristalline blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du tartrate et du sodium	
B. Essais de solubilité	1 g est soluble dans 1 ml d'eau, insoluble dans l'éthanol
C. Intervalle de fusion	Entre 70 °C et 80 °C
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 26,0 % et pas moins de 21,0 % après dessiccation à 150 °C pendant 3 heures
Oxalates	Pas plus de 100 mg/kg, exprimés en acide oxalique, après dessiccation
pH d'une solution aqueuse à 1 %	Entre 6,5 et 8,5
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

▼M4**E 338 ACIDE PHOSPHORIQUE**

Synonymes	Acide orthophosphorique Acide monophosphorique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Acide phosphorique
EINECS	231-633-2
<i>Formule chimique</i>	H_3PO_4
<i>Poids moléculaire</i>	98,00
<i>Composition</i>	L'acide phosphorique est disponible dans le commerce sous forme de solution aqueuse à des concentrations variables. Pas moins de 67,0 % et pas plus de 85,7 %
<i>Description</i>	Liquide visqueux clair, incolore
Identification	
A. Tests positifs de recherche d'acide et de phosphate	
Pureté	
Acides volatils	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en acide acétique)

▼ **M4**

Chlorures	Pas plus de 200 mg/kg (exprimés en chlore)
Nitrates	Pas plus de 5 mg/kg (exprimés en NaNO ₃)
Sulfates	Pas plus de 1 500 mg/kg (exprimés en CaSO ₄)
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
<i>Note:</i>	
La présente spécification se réfère à une solution aqueuse à 75 %.	

E 339 (i) PHOSPHATE MONOSODIQUE

Synonymes	Monophosphate monosodique Monophosphate monosodique acide Orthophosphate monosodique Phosphate de sodium monobasique Dihydrogéo-monophosphate de sodium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Dihydrogéo-monophosphate de sodium
EINECS	231-449-2
<i>Formule chimique</i>	Anhydre: NaH ₂ PO ₄ Monohydraté: NaH ₂ PO ₄ · H ₂ O Dihydraté: NaH ₂ PO ₄ · 2H ₂ O
<i>Poids moléculaire</i>	Anhydre: 119,98 Monohydraté: 138,00 Dihydraté: 156,01
<i>Composition</i>	Après dessiccation à 60 °C pendant 1 heure, puis à 105 °C pendant 4 heures, ne contient pas moins de 97 % de NaH ₂ PO ₄
<i>Teneur en P₂O₅</i>	Entre 58,0 % et 60,0 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre blanche inodore, cristaux ou granulés légèrement déliquescents
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate	
B. Solubilité	Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol ou l'éther
C. pH d'une solution à 1 %	Entre 4,1 et 5,0
Pureté	
Perte par déshydratation	Le sel anhydre ne perd pas plus de 2,0 %, le monohydrate pas plus de 15,0 % et le dihydrate pas plus de 25 % après dessiccation à 60 °C pendant 1 heure, puis à 105 °C pendant 4 heures
Substances insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,2 % sur la base anhydre
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M4****E 339 (ii) PHOSPHATE DISODIQUE****Synonymes**

Monophosphate disodique
Phosphate de sodium secondaire
Orthophosphate disodique
Phosphate disodique acide

Définition*Dénomination chimique*

Hydrogéno-monophosphate disodique
Hydrogéno-orthophosphate disodique

EINECS

231-448-7

*Formule chimique*Anhydre: Na_2HPO_4 Hydraté: $\text{Na}_2\text{HPO}_4 \cdot n\text{H}_2\text{O}$ (n = 2, 7 ou 12)*Poids moléculaire*

141,98 (anhydre)

Composition

Après dessiccation à 40 °C pendant 3 heures, puis à 105 °C pendant 5 heures, ne contient pas moins de 98 % de Na_2HPO_4

Teneur en P_2O_5

Entre 49 % et 51 % sur la base anhydre

Description

L'hydrogéno-phosphate disodique est une poudre blanche hygroscopique inodore. Les formes hydratées comprennent le dihydrate, solide cristallin inodore; l'heptahydrate, sous forme de poudre granuleuse ou de cristaux efflorescents inodores de couleur blanche; le dodécahydrate, sous forme de poudre ou de cristaux efflorescents inodores de couleur blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate

B. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol

C. pH d'une solution à 1 %

Entre 8,4 et 9,6

Pureté

Perte par déshydratation

Après dessiccation à 40 °C pendant 3 heures, puis à 105 °C pendant 5 heures, les pertes en poids sont les suivantes: pour la forme anhydre, pas plus de 5,0 %; pour le dihydrate, pas plus de 22,0 %; pour l'heptahydrate, pas plus de 50,0 %; pour le dodécahydrate, pas plus de 61,0 %

Substances insolubles dans l'eau

Pas plus de 0,2 % sur la base anhydre

Fluorures

Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 4 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 339 (iii) PHOSPHATE TRISODIQUE**Synonymes**

Phosphate de sodium
Phosphate de sodium tribasique
Orthophosphate trisodique

Définition

Le phosphate trisodique s'obtient à partir de solutions aqueuses et cristallise sous la forme anhydre et avec 1/2, 1, 6, 8 ou 12 H_2O . Le dodécahydrate cristallise toujours à partir de solutions aqueuses avec un excédent d'hydroxyde de sodium. Il contient $\frac{1}{4}$ de molécule de NaOH

Dénomination chimique

Monophosphate trisodique

▼ **M4**

<p>EINECS</p> <p><i>Formule chimique</i></p> <p><i>Poids moléculaire</i></p> <p><i>Composition</i></p> <p><i>Teneur en P₂O₅</i></p> <p><i>Description</i></p> <p>Identification</p> <p>A. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate</p> <p>B. Solubilité</p> <p>C. pH d'une solution à 1 %</p> <p>Pureté</p> <p>Perte par calcination</p> <p>Substances insolubles dans l'eau</p> <p>Fluorures</p> <p>Arsenic</p> <p>Cadmium</p> <p>Plomb</p> <p>Mercure</p>	<p>Phosphate trisodique</p> <p>Orthophosphate trisodique</p> <p>231-509-8</p> <p>Anhydre: Na₃PO₄</p> <p>Hydraté: Na₃PO₄ · nH₂O (n = 1/2, 1, 6, 8, ou 12)</p> <p>163,94 (anhydre)</p> <p>Le phosphate de sodium anhydre et les formes hydratées, exception faite du dodécahydrate, ne contiennent pas moins de 97,0 % de Na₃PO₄ calculés sur la matière sèche. Le dodécahydrate de phosphate de sodium ne contient pas moins de 92,0 % de Na₃PO₄ calculés sur la matière calcinée</p> <p>Entre 40,5 % et 43,5 % sur la base anhydre</p> <p>Cristaux, granulés ou poudre cristalline inodores, de couleur blanche</p> <p>Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol</p> <p>Entre 11,5 et 12,5</p> <p>Après dessiccation à 120 °C pendant 2 heures, puis calcination à 800 °C pendant 30 minutes, les pertes en poids sont les suivantes: l'anhydre, pas plus de 2,0 %; le monohydrate, pas plus de 11,0 %; le dodécahydrate, entre 45,0 % et 58,0 %</p> <p>Pas plus de 0,2 % sur la base anhydre</p> <p>Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)</p> <p>Pas plus de 3 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p> <p>Pas plus de 4 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p>
---	--

E 340 (i) PHOSPHATE MONOPOTASSIQUE

<p>Synonymes</p> <p>Définition</p> <p><i>Dénomination chimique</i></p> <p>EINECS</p> <p><i>Formule chimique</i></p> <p><i>Poids moléculaire</i></p> <p><i>Composition</i></p> <p><i>Teneur en P₂O₅</i></p> <p><i>Description</i></p> <p>Identification</p> <p>A. Tests positifs de recherche du potassium et du phosphate</p> <p>B. Solubilité</p> <p>C. pH d'une solution à 1 %</p>	<p>Phosphate de potassium monobasique</p> <p>Monophosphate monopotassique</p> <p>Orthophosphate de potassium</p> <p>Dihydrogéo-phosphate de potassium</p> <p>Dihydrogéo-orthophosphate monopotassique</p> <p>Dihydrogéo-monophosphate monopotassique</p> <p>231-913-4</p> <p>KH₂PO₄</p> <p>136,09</p> <p>Pas moins de 98,0 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures</p> <p>Entre 51,0 % et 53,0 % sur la base anhydre</p> <p>Cristaux incolores ou poudre blanche granuleuse ou cristalline hygroscopique, inodores</p> <p>Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol</p> <p>Entre 4,2 et 4,8</p>
--	--

▼ **M4****Pureté**

Perte par déshydratation	Pas plus de 2,0 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures
Substances insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,2 % sur la base anhydre
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 340 (ii) PHOSPHATE DIPOTASSIQUE**Synonymes**

Monophosphate dipotassique
Phosphate de potassium secondaire
Phosphate dipotassique acide
Orthophosphate dipotassique
Phosphate de potassium dibasique

Définition

Dénomination chimique

Hydrogéno-monophosphate dipotassique
Hydrogéno-phosphate dipotassique
Hydrogéno-orthophosphate dipotassique

EINECS

231-834-5

Formule chimique

K_2HPO_4

Poids moléculaire

174,18

Composition

Pas moins de 98 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures

Teneur en P_2O_5

Entre 40,3 % et 41,5 % sur la base anhydre

Description

Poudre granuleuse, cristaux ou masses incolores ou blancs; substance déliquescente

Identification

- A. Tests positifs de recherche du potassium et du phosphate
B. Solubilité
C. pH d'une solution à 1 %

Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol
Entre 8,7 et 9,4

Pureté

Perte par déshydratation	Pas plus de 2,0 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures
Substances insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,2 % sur la base anhydre
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 340 (iii) PHOSPHATE TRIPOTASSIQUE**Synonymes**

Phosphate de potassium
Phosphate de potassium tribasique
Orthophosphate tripotassique

Définition

Dénomination chimique

Monophosphate tripotassique
Phosphate tripotassique
Orthophosphate tripotassique

▼ **M4**

EINECS	231-907-1
<i>Formule chimique</i>	Anhydre: K_3PO_4 Hydraté: $K_3PO_4 \cdot nH_2O$ (n = 1 ou 3)
<i>Poids moléculaire</i>	212,27 (anhydre)
<i>Composition</i>	Pas moins de 97 % calculés sur la substance calcinée
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Entre 30,5 % et 33,0 % sur la substance calcinée
<i>Description</i>	Cristaux ou granules incolores ou blancs inodores et hygroscopiques. Les formes hydratées sont le monohydrate et le trihydrate
Identification	
A. Tests positifs de recherche du potassium et du phosphate	
B. Solubilité	Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol
C. pH d'une solution à 1 %	Entre 11,5 et 12,3
Pureté	
Perte par calcination	Anhydre: pas plus de 3,0 %; hydraté: pas plus de 23,0 %. Après dessiccation à 105 °C pendant 1 heure, puis calcination à 800 ± 25 °C pendant 30 minutes
Substances insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,2 % sur la base anhydre
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 341 (i) PHOSPHATE MONOCALCIQUE

Synonymes	Phosphate de calcium monobasique Orthophosphate monocalcique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Dihydrogéno-phosphate de calcium
EINECS	231-837-1
<i>Formule chimique</i>	Anhydre: $Ca(H_2PO_4)_2$ Monohydraté: $Ca(H_2PO_4)_2 \cdot H_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	234,05 (anhydre) 252,08 (monohydrate)
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % sur la base de la matière sèche
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Entre 55,5 % et 61,1 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre granuleuse, cristaux ou granules blancs déliquescents
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium et du phosphate	
B. Teneur en CaO	Entre 23,0 % et 27,5 % (anhydre) Entre 19,0 % et 24,8 % (monohydrate)
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 14 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures (anhydre) Pas plus de 17,5 % après dessiccation à 60 °C pendant 1 heure, puis à 105 °C pendant 4 heures (monohydrate)

▼ **M4**

Perte par calcination	Pas plus de 17,5 % après calcination à 800 ± 25 °C pendant 30 minutes (anhydre) Pas plus de 25,0 % après dessiccation à 105 °C pendant 1 heure, puis calcination à 800 ± 25 °C pendant 30 minutes (monohydrate)
Fluorures	Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 341 (ii) PHOSPHATE DICALCIQUE

Synonymes	Phosphate de calcium dibasique Orthophosphate dicalcique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Monohydrogéo-phosphate de calcium Hydrogéo-orthophosphate de calcium Phosphate de calcium secondaire
EINECS	231-826-1
<i>Formule chimique</i>	Anhydre: CaHPO_4 Dihydrate: $\text{CaHPO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$
<i>Poids moléculaire</i>	136,06 (anhydre) 172,09 (dihydrate)
<i>Composition</i>	Le phosphate dicalcique, après dessiccation à 200 °C pendant 3 heures, ne contient pas moins de 98 % et pas plus de l'équivalent de 102 % de CaHPO_4
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Entre 50,0 % et 52,5 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Cristaux, granules, poudre granuleuse ou poudre de couleur blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium et du phosphate	
B. Essais de solubilité	Faiblement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 8,5 % (anhydre) ou 26,5 % (dihydrate) après calcination à 800 ± 25 °C pendant 30 minutes
Fluorures	Pas plus de 50 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 341 (iii) PHOSPHATE TRICALCIQUE

Synonymes	Phosphate de calcium tribasique Orthophosphate de calcium Hydroxy-monophosphate pentacalcique Hydroxy-apatite de calcium
Définition	Le phosphate tricalcique consiste en un mélange variable de phosphates de calcium obtenu par la neutralisation d'acide phosphorique avec de l'hydroxyde de calcium et ayant pour composition approximative $10\text{CaO} \cdot 3\text{P}_2\text{O}_5 \cdot \text{H}_2\text{O}$

▼ **M4**

<i>Dénomination chimique</i>	Hydroxy-monophosphate pentacalcique Monophosphate tricalcique
EINECS	235-330-6 (<i>hydroxy-monophosphate pentacalcique</i>) 231-840-8 (<i>orthophosphate de calcium</i>)
<i>Formule chimique</i>	$\text{Ca}_5(\text{PO}_4)_3 \cdot \text{OH}$ ou $\text{Ca}_3(\text{PO}_4)_2$
<i>Poids moléculaire</i>	502 ou 310
<i>Composition</i>	Pas moins de 90 % calculés sur la substance calcinée
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Entre 38,5 % et 48,0 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre blanche inodore stable à l'air
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium et du phosphate	
B. Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau; insoluble dans l'éthanol, soluble dans les acides chlorhydrique et nitrique dilués
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 8 % après calcination à 800 ± 25 °C jusqu'à l'obtention d'un poids constant
Fluorures	Pas plus de 50 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

▼ **B****E 385 ÉTHYLÈNEDIAMINÉTÉTACÉTATE DE CALCIUM DISODIUM**

Synonymes	EDTA de calcium disodium Édétate de calcium disodium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	N,N'-1,2-Éthanediybis [N-(carboxyméthyl)-glycinate] [(4-)-O,O',O ^N , O ^N]calciate(2)-disodium Éthylènediaminététracétate de calcium disodium (Éthylène-dinitrilo)-tétra acétate de calcium disodium
EINECS	200-529-9
<i>Formule chimique</i>	$\text{C}_{10}\text{H}_{12}\text{O}_8\text{CaN}_2\text{Na}_2 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$
<i>Poids moléculaire</i>	410,31
<i>Composition</i>	Pas moins de 97 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Granulés cristallins inodores blancs ou poudre blanche ou blanchâtre, légèrement hygroscopique
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sodium et du calcium	
B. Activité chélatante avec des ions métalliques positifs	
C. Une solution à 1 % doit présenter un pH compris entre 6,5 et 7,5	
Pureté	
Teneur en eau	5-13 % (méthode Karl Fischer)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

▼ **M1**

L'oxyde d'éthylène ne peut pas être utilisé pour la stérilisation dans des additifs alimentaires.

▼ **M1****E 400 ACIDE ALGINIQUE**

Définition	Glycuronoglycane linéaire comprenant essentiellement des unités d'acides D-mannuronique lié en β -1,4 et L-guluronique lié en α -1,4 en forme de pyranose. Hydrate de carbone colloïdal hydrophile provenant de diverses espèces d'algues marines brunes de souches naturelles (<i>Phaeophyceae</i>), extrait au moyen d'alcali dilué.
EINECS	232-680-1
<i>Formule chimique</i>	$(C_6H_8O_6)_n$
<i>Poids moléculaire</i>	10 000-600 000 (moyenne type)
<i>Composition</i>	La substance anhydre ne dégage pas moins de 20 % et pas plus de 23 % d'anhydride carbonique (CO ₂), ce qui correspond à pas moins 91 % et pas plus de 104,5 % d'acide alginique (C ₆ H ₈ O ₆) _n en poids équivalent 200.
<i>Description</i>	L'acide alginique se présente sous formes filamenteuses, graineuses, granuleuses et poudreuses. Il est de couleur blanche à brune jaunâtre et est pratiquement inodore
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau et les solvants organiques, lentement soluble dans des solutions de carbonate de sodium, d'hydroxyde de sodium et de phosphate trisodique
B. Test de précipitation au chlorure de calcium	Ajouter à un mélange d'une solution à 0,5 % de l'échantillon et d'une solution d'hydroxyde de sodium 1 mol un cinquième de son volume d'une solution à 2,5 % de chlorure de calcium. Un important précité gélatineux apparaît. Ce test permet de distinguer l'acide alginique de la gomme arabique, de la carboxyméthylcellulose sodique, du carboxyméthylamidon, du carraghénane, de la gélatine, de la gomme ghatti, de la gomme karaya, de la farine de graines de caroube, de la méthylcellulose et de la gomme adragante
C. Test de précipitation au sulfate d'ammonium	Ajouter à un mélange d'une solution à 0,5 % de l'échantillon et d'une solution d'hydroxyde de sodium 1 mol la moitié de son volume d'une solution saturée de sulfate d'ammonium. Aucun précité n'apparaît. Ce test permet de distinguer l'acide alginique de l'agar-agar, de la carboxyméthylcellulose sodique, du carraghénane, de la pectine désestérifiée, de la gélatine, de la farine des graines de caroube, de la méthylcellulose et de l'amidon
D. Réaction colorée	Dissoudre autant que possible 0,01 g de l'échantillon en l'agitant avec 0,15 ml d'hydroxyde de sodium à 0,1 N et ajouter 1 ml d'une solution acide de sulfate ferrique. Dans les cinq minutes, une couleur rouge cerise apparaît, qui évolue finalement vers une intense coloration pourpre
Pureté	
pH d'une suspension à 3 %	Entre 2 et 3,5
Perte par déshydratation	Pas plus de 15 % (105 °C, 4 heures)
Cendres sulfatées	Pas plus de 8 % sur la substance anhydre
Matières insolubles dans l'hydroxyde de sodium (solution 1 mol)	Pas plus de 2 % sur la substance anhydre
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 20 mg/kg
Comptage sur plaque	Pas plus de 5 000 colonies par gramme
Levures et moisissures	Pas plus de 500 colonies par gramme
<i>E. Coli</i>	Négatif dans 5 grammes
<i>Salmonella spp.</i>	Négatif dans 10 grammes

▼ **M1****E 401 ALGINATE DE SODIUM****Définition***Dénomination chimique*

Sel sodique de l'acide alginique

Formule chimique $(C_6H_7NaO_6)_n$ *Poids moléculaire*

10 000-600 000 (moyenne type)

Composition

La substance anhydre ne dégage pas moins de 18 % et pas plus de 21 % d'anhydride carbonique, ce qui correspond à pas moins de 90,8 % et pas plus de 106 % d'alginate de sodium en poids équivalent 222

Description

Poudre fibreuse ou granuleuse pratiquement inodore, de couleur blanche à jaunâtre

Identification

A. Test positif de recherche du sodium et de l'acide alginique

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 15 % (105 °C, 4 heures)

Matières insolubles dans l'eau

Pas plus de 2 % sur la substance anhydre

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en plomb)

Pas plus de 20 mg/kg

Comptage sur plaque

Pas plus de 5 000 colonies par gramme

Levures et moisissures

Pas plus de 500 colonies par gramme

E. Coli

Négatif dans 5 grammes

Salmonella spp.

Négatif dans 10 grammes

E 402 ALGINATE DE POTASSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Sel potassique de l'acide alginique

Formule chimique $(C_6H_7KO_6)_n$ *Poids moléculaire*

10 000-600 000 (moyenne type)

Composition

La substance anhydre ne dégage pas moins de 16,5 % et pas plus de 19,5 % d'anhydride carbonique, ce qui correspond à pas moins de 89,2 % et pas plus de 105,5 % d'alginate de potassium en poids équivalent 238

Description

Poudre fibreuse ou granuleuse pratiquement inodore, de couleur blanche à jaunâtre

Identification

A. Test positif de recherche du potassium et de l'acide alginique

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 15 % (105 °C, 4 heures)

Matières insolubles dans l'eau

Pas plus de 2 % sur la substance anhydre

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en plomb)

Pas plus de 20 mg/kg

Comptage sur plaque

Pas plus de 5 000 colonies par gramme

Levures et moisissures

Pas plus de 500 colonies par gramme

E. Coli

Négatif dans 5 grammes

Salmonella spp.

Négatif dans 10 grammes

▼ **M1****E 403 ALGINATE D'AMMONIUM****Définition***Dénomination chimique**Formule chimique**Poids moléculaire**Composition**Description***Identification**

A. Test positif de recherche de l'ammonium et de l'acide alginique

Pureté

Perte par déshydratation

Cendres sulfatées

Matières insolubles dans l'eau

Arsenic

Plomb

Mercure

Cadmium

Métaux lourds

Comptage sur plaque

Levures et moisissures

*E. Coli**Salmonella spp.*

Sel ammoniacal de l'acide alginique

 $(C_6H_{11}NO_6)_n$

10 000-600 000 (moyenne type)

La substance anhydre ne dégage pas moins de 18 % et pas plus de 21 % d'anhydride carbonique, ce qui correspond à pas moins de 88,7 % et pas plus de 103,6 % d'alginate d'ammonium en poids équivalent 217

Poudre fibreuse ou granuleuse, de couleur blanche à jaunâtre

Pas plus de 15 % (105 °C, 4 heures)

Pas plus de 7 % sur la base de la matière sèche

Pas plus de 2 % sur la substance anhydre

Pas plus de 3 mg/kg

Pas plus de 5 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 20 mg/kg

Pas plus de 5 000 colonies par gramme

Pas plus de 500 colonies par gramme

Négatif dans 5 grammes

Négatif dans 10 grammes

E 404 ALGINATE DE CALCIUM**Synonyme****Définition***Dénomination chimique**Formule chimique**Poids moléculaire**Composition**Description***Identification**

A. Test positif de recherche du calcium et de l'acide alginique

Pureté

Perte par déshydratation

Arsenic

Plomb

Mercure

Cadmium

Métaux lourds (exprimés en plomb)

Comptage sur plaque

Levures et moisissures

*E. Coli**Salmonella spp.*

Sel calcique de l'alginate

Sel calcique de l'acide alginique

 $(C_6H_7Ca_{1/2}O_6)_n$

10 000-600 000 (moyenne type)

La substance anhydre ne dégage pas moins de 18 % et pas plus de 21 % d'anhydride carbonique, ce qui correspond à pas moins de 89,6 % et pas plus de 104,5 % d'alginate de calcium en poids équivalent 219

Poudre fibreuse ou granuleuse pratiquement inodore, de couleur blanche à jaunâtre

Pas plus de 15 % (105 °C, 4 heures)

Pas plus de 3 mg/kg

Pas plus de 5 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 20 mg/kg

Pas plus de 5 000 colonies par gramme

Pas plus de 500 colonies par gramme

Négatif dans 5 grammes

Négatif dans 10 grammes

▼ **M1****E 405 ALGINATE DE PROPANE-1,2-DIOL**

Synonymes	Alginate d'hydroxypropyle Ester de propane-1,2-diol de l'acide alginique Alginate de propylène glycol
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Ester de propane-1,2-diol de l'acide alginique. La composition varie selon le degré d'estérification et les pourcentages de groupements carboxyles libres et neutralisés dans la molécule.
<i>Formule chimique</i>	$(C_9H_{14}O_7)_n$ (estérifié)
<i>Poids moléculaire</i>	10 000-600 000 (moyenne type)
<i>Composition</i>	La substance anhydre ne dégage pas moins de 16 % et pas plus de 20 % d'anhydride carbonique (CO ₂).
<i>Description</i>	Poudre fibreuse ou granuleuse pratiquement inodore, de couleur blanche à jaunâtre
Identification	
A. Test positif de recherche du propane-1,2-diol et de l'acide alginique après hydrolyse	
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 20 % (105 °C, 4 heures)
Teneur totale en propane-1,2-diol	Pas moins de 15 % et pas plus de 45 %
Teneur en propane-1,2-diol libre	Pas plus de 15 %
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 2 % sur la substance anhydre
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 20 mg/kg
Comptage sur plaque	Pas plus de 5 000 colonies par gramme
Levures et moisissures	Pas plus de 500 colonies par gramme
<i>E. Coli</i>	Négatif dans 5 grammes
<i>Salmonella spp.</i>	Négatif dans 10 grammes

E 406 AGAR-AGAR

Synonymes	Gélose Agar du Japon Isinglass du Bengale, de Ceylan, de Chine ou du Japon Layor Karang
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	L'agar-agar est un polysaccharide colloïdal hydrophile constitué essentiellement d'unités de D-galactose. Dans environ 10 % des unités de D-galactopyranose, un des groupements hydroxyles est estérifié par l'acide sulfurique neutralisé par le calcium, le magnésium, le potassium ou le sodium, Il est extrait de certaines souches naturelles d'algues marines des familles <i>Gelidiaceae</i> et <i>Sphaerococcaceae</i> et des algues rouges apparentées de la classe des <i>Rhodophyceae</i>
EINECS	232-658-1
<i>Composition</i>	La concentration maximale en gel ne devrait pas dépasser 0,25 %
<i>Description</i>	L'agar-agar est inodore ou présente une légère odeur caractéristique. L'agar-agar non broyé se présente géné-

▼ **M1**

<p>Identification</p> <p>A. Solubilité</p> <p>Pureté</p> <p>Perte par déshydratation</p> <p>Cendres</p> <p>Cendres insolubles dans l'acide chlorhydrique (environ 3 N)</p> <p>Matières insolubles (dans l'eau chaude)</p> <p>Amidon</p> <p>Gélatine et autres protéines</p> <p>Absorption d'eau</p> <p>Arsenic</p> <p>Plomb</p> <p>Mercure</p> <p>Cadmium</p> <p>Métaux lourds (exprimés en plomb)</p>	<p>ralement sous forme de faisceaux de fines bandes agglutinées membraneuses ou sous forme de morceaux coupés, de granules ou de paillettes. Il peut être jaunâtre orange, jaunâtre gris à jaune pâle ou incolore. Il est résistant à l'état humide et friable à l'état sec. L'agar-agar en poudre est de couleur blanche à jaunâtre-blanche ou jaune pâle. À l'examen dans l'eau au microscope, l'agar-agar apparaît granuleux et légèrement filamenteux. Quelques fragments de spicules d'éponges et frustules de diatomées peuvent être présentes. Dans une solution d'hydrate de chloral, l'agar-agar en poudre apparaît plus transparent que dans l'eau, plus ou moins granulaire, strié et angulaire; il contient parfois des frustules de diatomées. La rigidité du gel peut être normalisée par l'addition de dextrose et de maltodextrines ou de saccharose</p> <p>Insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante</p> <p>Pas plus de 22 % (105 °C, 5 heures)</p> <p>Pas plus de 6,5 % sur la substance anhydre à 550 °C</p> <p>Pas moins de 0,5 % sur la substance anhydre à 550 °C</p> <p>Pas plus de 1 %</p> <p>Non détectable par la méthode suivante: ajouter à une solution à 1/10 de l'échantillon quelques gouttes d'une solution iodée. Il ne se forme aucune coloration bleue</p> <p>Dissoudre plus ou moins 1 g d'agar-agar dans 100 ml d'eau bouillante et laisser refroidir jusqu'à 50 °C environ. À 5 ml de la solution, ajouter 5 ml d'une solution de trinitrophénol (1 g de trinitrophénol anhydre dans 100 ml d'eau chaude). Aucune turbidité n'apparaît dans les 10 minutes</p> <p>Mettre 5 g d'agar-agar dans un cylindre gradué de 100 ml; remplir d'eau jusqu'à la marque; mélanger et laisser reposer pendant 24 heures à une température de 25 °C environ. Verser le contenu du cylindre sur de la laine de verre humidifiée et laisser l'eau s'écouler dans un second cylindre gradué de 100 ml. On n'obtient pas plus de 75 ml d'eau</p> <p>Pas plus de 3 mg/kg</p> <p>Pas plus de 5 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p> <p>Pas plus de 20 mg/kg</p>
--	--

▼ **M6****E 407 CARRAGHÉNANES****Synonymes**

Les produits commerciaux sont vendus sous différentes dénominations telles que:

Mousse d'Irlande

Eucheuman (d'*Eucheuma* spp.)

Iridophycan (d'*Iridaea* spp.)

Hypnean (d'*Hypnea* spp.)

Furcellaran ou mousse du Danemark (de *Furcellaria fastigiata*)

Carraghénane (de *Chondrus* et *Gigartina* spp.)

Définition

Le carraghénane est obtenu par extraction aqueuse à partir de souches naturelles d'algues des familles des *Gigartinaceae*, des *Solieriaceae*, des *Hypneaceae* et des *Furcellariaceae*, de la classe des *Rhodophyceae* (algues rouges). Les seuls précipitants organiques autorisés sont le méthanol, l'éthanol et le propanol-2. Le

▼ **M6**

Einecs	
<i>Description</i>	carraghénane se compose essentiellement des sels de potassium, de sodium, de magnésium et de calcium des esters sulfates de polysaccharides qui, à l'hydrolyse, donnent du galactose et du 3,6-anhydrogalactose. Le carraghénane ne doit pas être hydrolysé ni avoir subi aucune autre dégradation chimique
Identification	232-524-2
A. Tests positifs de recherche du galactose, de l'anhydrogalactose et du sulfate	Poudre grossière à fine, dont la couleur varie du jaunâtre à l'incolore, pratiquement inodore
Pureté	
Teneur en méthanol, éthanol, propanol-2	Pas plus de 0,1 %, séparément ou ensemble
Viscosité d'une solution à 1,5 % à 75 °C	Pas moins de 5 mPa.s
Perte à la dessiccation	Pas plus de 12 % (105 °C, 4 heures)
Sulfates	Pas moins de 15 % et pas plus de 40 % sur la matière sèche (exprimés en SO ₄)
Cendres	Pas moins de 15 % et pas plus de 40 % sur la matière sèche à 550 °C
Cendres insolubles dans l'acide	Pas plus de 1 % sur la matière sèche (insolubles dans l'acide chlorhydrique à 10 %)
Matières insolubles dans l'acide	Pas plus de 2 % sur la matière sèche (insolubles dans l'acide sulfurique à 1 % en volume/volume)
Carraghénanes à faible poids moléculaire (proportion dont le poids moléculaire est inférieur à 50 kDa)	Pas plus de 5 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Comptage sur plaque	Pas plus de 5 000 colonies par gramme
Levures et moisissures	Pas plus de 300 colonies par gramme
<i>E. coli</i>	Négatif dans 5 grammes
<i>Salmonella</i> spp.	Négatif dans 10 grammes

E 407a ALGUE *EUCHEUMA* TRAITÉE**Synonymes**PES (sigle de «Processed *Eucheuma* Seaweed»)**Définition**

L'algue *Eucheuma* transformée est obtenue par traitement alcalin aqueux (KOH) à partir de souches naturelles d'algues *Eucheuma cottonii* et *Eucheuma spinosum*, de la classe des *Rhodophyceae* (algues rouges), afin d'éliminer les impuretés et d'extraire le produit par lavage à l'eau claire et par dessiccation. La purification peut encore être améliorée par lavage au méthanol, à l'éthanol ou au propanol-2 et par dessiccation. Le produit se compose essentiellement des sels de potassium des esters sulfates de polysaccharides qui, à l'hydrolyse, donnent du galactose et du 3,6-anhydrogalactose. On trouve également des sels de sodium, de calcium et de magnésium des esters sulfates de polysaccharides en moindres quantités. Le produit contient également jusqu'à 15 % de cellulose algale. Le carraghénane de l'algue *Eucheuma* transformée ne doit pas être hydrolysé ni avoir subi aucune autre dégradation chimique

Description

Poudre ocre à jaunâtre, grossière à fine, pratiquement inodore

▼ **M6****Identification**

- A. Tests positifs de recherche du galactose, de l'anhydrogalactose et du sulfate
- B. Solubilité

Forme des suspensions visqueuses troubles dans l'eau.
Insoluble dans l'éthanol

Pureté

- Teneur en méthanol, éthanol, propanol-2
- Viscosité d'une solution à 1,5 % à 75 °C
- Perte à la dessiccation
- Sulfates
- Cendres
- Cendres insolubles dans l'acide
- Matières insolubles dans l'acide
- Carraghénanes à faible poids moléculaire (proportion dont le poids moléculaire est inférieur à 50 kDa)
- Arsenic
- Plomb
- Mercure
- Cadmium
- Comptage sur plaque
- Levures et moisissures
- E. coli*
- Salmonella* spp.

Pas plus de 0,1 %, séparément ou ensemble

Pas moins de 5 mPa.s

Pas plus de 12 % (105 °C, 4 heures)

Pas moins de 15 % et pas plus de 40 % sur la matière sèche (exprimés en SO₄)

Pas moins de 15 % et pas plus de 40 % sur la matière sèche à 550 °C

Pas plus de 1 % sur la matière sèche (insolubles dans l'acide chlorhydrique à 10 %)

Pas moins de 8 % et pas plus de 15 % sur la matière sèche (insolubles dans l'acide sulfurique à 1 % en volume/volume)

Pas plus de 5 %

Pas plus de 3 mg/kg

Pas plus de 5 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 5 000 colonies par gramme

Pas plus de 300 colonies par gramme

Négatif dans 5 grammes

Négatif dans 10 grammes.

▼ **M1****E 410 FARINE DE GRAINES DE CAROUBE****Synonyme**

Gomme de caroube
Gomme algaroba

Définition

La farine de graines de caroube est l'endosperme broyé de graines de souches naturelles du caroubier *Ceratonia siliqua* L. Taub. (famille des *Leguminosae*). Consiste essentiellement en un polysaccharide hydrocolloïdal de poids moléculaire élevé, composé principalement d'unités de galactopyranose et de mannopyranose combinées par des liaisons glucosidiques (combinaisons qui, du point de vue chimique, peuvent être décrites comme des galactomannanes)

Poids moléculaire

50 000-3 000 000

EINECS

232-541-5

Composition

Teneur en galactomannanes non inférieure à 75 %

Description

Poudre blanche à blanc jaunâtre, pratiquement inodore

Identification

- A. Tests positifs de recherche du galactose et du mannose
- B. Examen au microscope

Placer un échantillon broyé dans une solution aqueuse contenant de l'iode à 0,5 % et de l'iodure de potassium à 1 % sur une plaque en verre et examiner au microscope. La farine de graines de caroube contient de longues cellules étirées en forme de tubes, séparées ou légèrement espacées. Les éléments bruns sont formés avec bien moins de régularité que dans la gomme guar. Cette dernière présente des groupes serrés de cellules d'une forme allant de celle d'un cercle à celle d'une poire. Ses éléments sont jaunes à bruns

▼ **M1**

C. Solubilité	Soluble dans l'eau chaude, insoluble dans l'éthanol
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15 % (105 °C, 5 heures)
Cendres	Pas plus de 1,2 % à 800 °C
Protéines (N × 6,25)	Pas plus de 7 %
Matières insolubles dans l'acide	Pas plus de 4 %
Amidon	Non détectable par la méthode suivante: ajouter à une solution à 1/10 de l'échantillon quelques gouttes d'une solution iodée. Il ne se forme aucune coloration bleue
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds	Pas plus de 20 mg/kg
Éthanol et propanol-2	Pas plus de 1 %, séparément ou ensemble

E 412 FARINE DE GRAINES DE GUAR

Synonymes	Gomme cyamopsis Gomme de guar
Définition	La farine de graines de guar est l'endosperme broyé de graines de souches naturelles du guar <i>Cyamopsis tetragonolobus</i> L. Taub. (famille des <i>Leguminosae</i>). Consiste essentiellement en un polysaccharide hydrocolloïdal de poids moléculaire élevé, composé principalement d'unités de galactopyranose et de mannopyranose combinées par des liaisons glucosidiques (combinaisons qui, du point de vue chimique, peuvent être décrites comme des galactomannanes)
EINECS	232-536-0
<i>Poids moléculaire</i>	50 000-8 000 000
<i>Composition</i>	Teneur en galactomannanes non inférieure à 75 %
<i>Description</i>	Poudre blanche à blanc jaunâtre, pratiquement inodore
Identification	
A. Tests positifs de recherche du galactose et du mannose	
B. Solubilité	Soluble dans l'eau froide
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15 % (105 °C, 5 heures)
Cendres	Pas plus de 1,5 % à 800 °C
Matières insolubles dans l'acide	Pas plus de 7 %
Protéines (N × 6,25)	Pas plus de 10 %
Amidon	Non détectable par la méthode suivante: ajouter à une solution à 1/10 de l'échantillon quelques gouttes d'une solution iodée (Il ne se forme aucune coloration bleue.)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 20 mg/kg

▼ **M1****E 413 GOMME ADRAGANTE**

Synonymes	Tragacanthé Traganthe
Définition	La gomme adragante est une exsudation séchée obtenue à partir des tiges et des branches des souches naturelles de l' <i>Astragalus gummifer</i> Labillardière ou d'autres espèces asiatiques d' <i>Astragalus</i> (famille des <i>Leguminosae</i>). Elle consiste essentiellement en polysaccharides de poids moléculaire élevé (galactoarabanes et polysaccharides acides) qui donnent par hydrolyse de l'acide galacturonique, du galactose, de l'arabinose, du xylose et du fucose. De faibles quantités de rhamnose et de glucose (provenant de traces d'amidon et/ou de cellulose) peuvent également être présentes
<i>Poids moléculaire</i>	Environ 800 000
EINECS	232-252-5
<i>Description</i>	L'adragante non broyée se présente sous forme de fragments aplatis, en lamelles rectilignes ou incurvées, ou sous forme d'éléments spiralés de 0,5 à 2,5 mm d'épaisseur et jusqu'à 3 cm de longueur. Elle a une couleur blanche à jaune pâle, mais certains éléments peuvent présenter une pointe de rouge. Les éléments ont une texture calleuse et présentent des microfissures. Elle est inodore; les solutions ont une saveur mucilagineuse. L'adragante en poudre est de couleur blanche à jaune pâle ou brun rosâtre (ocre pâle)
Identification	
A. Solubilité	1 g de l'échantillon dans 50 ml d'eau gonfle pour former un mucilage dur, lisse et opalescent; elle est insoluble dans l'éthanol et ne gonfle pas dans l'éthanol aqueux à 60 % (p/v)
Pureté	
Test négatif de recherche de la gomme karaya	Faire bouillir 1 g dans 20 ml d'eau jusqu'à formation d'un mucilage. Ajouter 5 ml d'acide chlorhydrique et faire bouillir à nouveau le mélange pendant 5 minutes. Aucune coloration permanente rose ou rouge n'apparaît
Perte par déshydratation	Pas plus de 16 % (105 °C, 5 heures)
Cendres totales	Pas plus de 4 %
Cendres insolubles dans l'acide	Pas plus de 0,5 %
Matières insolubles dans l'acide	Pas plus de 2 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 20 mg/kg
<i>Salmonella spp.</i>	Négatif dans 10 grammes
<i>E. coli</i>	Négatif dans 5 grammes

E 414 GOMME D'ACACIA

Synonymes	Gomme arabique
------------------	----------------

▼ **M1****Définition**

La gomme arabique est une exsudation séchée obtenue à partir des tiges et des branches des souches naturelles de l'*Acacia senegal* (L) Willdenow ou d'espèces apparentées d'*Acacia* (famille de *Luguminosae*). Elle consiste essentiellement en polysaccharides de poids moléculaire élevé, ainsi que de leurs sels de calcium, de potassium et de magnésium, qui donnent par hydrolyse de l'arabinose, du galactose, du rhamnose et de l'acide glucuronique

Poids moléculaire

Environ 350 000

EINECS

232-519-5

Description

La gomme arabique non broyée se présente sous forme de larmes sphéroïdales blanches, blanc jaunâtre ou rose pâle, de taille variable, ou sous forme de fragments anguleux. Elle est parfois mélangée à des fragments plus foncés. On la trouve également sous forme de flocons, de granules, de poudres ou de matières séchées par pulvérisation, de couleur blanche ou blanc jaunâtre

Identification

A. Solubilité

1 g se dissout dans 2 ml d'eau froide pour former une solution qui s'écoule aisément et est acide au papier de tournesol et insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 17 % (105 °C, 5 heures) pour la forme granuleuse et pas plus de 10 % (105 °C, 4 heures) pour la matière séchée par pulvérisation

Cendres totales

Pas plus de 4 %

Cendres insolubles dans l'acide

Pas plus de 0,5 %

Matières insolubles dans l'acide

Pas plus de 1 %

Amidons et dextrines

Faire bouillir une solution à 1/50 de la gomme et laisser refroidir. Ajouter à 5 ml une goutte d'une solution iodée. Aucune coloration bleutée ou rougeâtre n'apparaît

Tanin

À 10 ml d'une solution à 1/50 ajouter environ 0,1 ml d'une solution aqueuse de chlorure ferrique (9 g de FeCl₃, 6H₂O pour 100 ml de solution). Aucune coloration ni aucun précipité noirâtre n'apparaissent

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercur

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en plomb)

Pas plus de 20 mg/kg

Produits d'hydrolyse

Le mannose, le xylose et l'acide galacturonique sont absents (déterminés par chromatographie)

Salmonella spp.

Négatif dans 10 grammes

E. coli

Négatif dans 5 grammes

▼ **M7****E 415 GOMME XANTHANE****Définition**

La gomme xanthane est un polysaccharide de poids moléculaire élevé obtenu par fermentation en culture pure d'un hydrate de carbone avec des souches naturelles de *Xanthomonas campestris*, purifié par extraction avec de l'éthanol ou du propanol-2, séché et broyé. Elle

▼ **M7**

<p><i>Poids moléculaire</i></p> <p>EINECS</p> <p><i>Composition</i></p> <p><i>Description</i></p> <p>Identification</p> <p>A. Solubilité</p> <p>Pureté</p> <p>Perte à la dessiccation</p> <p>Cendres totales</p> <p>Acide pyruvique</p> <p>Azote</p> <p>Éthanol et propanol-2</p> <p>Plomb</p> <p>Comptage total sur plaque</p> <p>Levures et moisissures</p> <p><i>E. coli</i></p> <p><i>Salmonella</i> spp.</p> <p><i>Xanthomonas campestris</i></p>	<p>contient du D-glucose et du D-mannose comme principales unités d'hexose ainsi que de l'acide D-glucuronique et de l'acide pyruvique, et elle est préparée sous forme de sels de sodium, de potassium ou de calcium. Ses solutions sont neutres.</p> <p>Environ 1 000 000</p> <p>234-394-2</p> <p>Dégage, sur la base de la matière sèche, au moins 4,2 % et pas plus de 5 % de CO₂, soit l'équivalent de 91 % à 108 % de gomme xanthane</p> <p>Poudre de couleur crème</p> <p>Soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol</p> <p>Pas plus de 15 % (105 °C, 2 heures 30 minutes)</p> <p>Pas plus de 16 % sur la substance anhydre à 650 °C après séchage à 105 °C pendant 4 heures</p> <p>Pas moins de 1,5 %</p> <p>Pas plus de 1,5 %.</p> <p>Pas plus de 500 mg/kg séparément ou en combinaison</p> <p>Pas plus de 2 mg/kg</p> <p>Pas plus de 5 000 colonies par gramme</p> <p>Pas plus de 300 colonies par gramme</p> <p>Absence dans 5 g</p> <p>Absence dans 10 g</p> <p>Absence de cellules viables dans 1 g</p>
---	--

▼ **M1****E 416 GOMME KARAYA****Synonymes**

Katilo
 Kaday
 Gomme *sterculia*
Sterculia
 Karaya, gomme karaya
 Kullo
 Kuterra

Définition

La gomme karaya est une exsudation sèche provenant des tiges et des branches de souches naturelles de *Sterculia urens* Roxburgh et autres espèces de *Sterculia* (Fam. *Sterculiaceae*) ou de *Cochlospermum gossypium* A. P. De Candolle ou d'autres espèces de *Cochlospermum* (Fam. *Bixaceae*). Elle se compose essentiellement de polysaccharides acétylés à poids moléculaire élevé qui, hydrolysés, donnent du galactose, du rhamnose, et de l'acide galacturonique, ainsi que de faibles quantités d'acide glucuronique

EINECS

232-539-4

Description

La gomme karaya se présente en gouttes de dimensions variables et en fragments irréguliers ayant un aspect semi-cristallin caractéristique. Sa couleur va du jaune pâle au brun rosé, translucide et corné. La poudre de gomme karaya est gris clair à brun rosé. La gomme a une odeur caractéristique d'acide acétique

Identification

A. Solubilité

Insoluble dans l'éthanol

B. Gonflement dans une solution d'éthanol

La gomme karaya gonfle dans l'éthanol à 60 %, ce qui la distingue des autres gommes

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 20 % (à 105 °C pendant 5 heures)

▼ **M1**

Cendres totales	Pas plus de 8 %
Cendres insolubles dans l'acide	Pas plus de 1 %
Matières insolubles dans l'acide	Pas plus de 3 %
Acides volatils	Pas moins de 10 % (exprimés en acide acétique)
Amidon	Pas décelable
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 20 mg/kg
<i>Salmonella</i> spp.	Négatif dans 10 g
<i>E. coli</i>	Négatif dans 5 g

E 417 GOMME TARA**Définition**

La gomme tara s'obtient en broyant l'endosperme de graines de souches naturelles de *Caesalpinia spinosa* (Fam. *Leguminosae*). Elle consiste essentiellement en polysaccharides de poids moléculaire élevé se composant principalement de galactomannanes. Le composant principal est fait d'une chaîne linéaire d'unités de (1-4)- β -D-mannopyranose auxquelles se rattachent des unités de α -D-galactopyranose par des liaisons (1-6). Le rapport mannose/galactose dans la gomme tara est de 3 à 1 (Ce rapport est de 4 à 1 dans la gomme de caroube et de 2 à 1 dans la gomme de guar)

254-409-6

EINECS*Description*

Poudre blanche à jaunâtre, presque inodore

Identification

A. Solubilité

Soluble dans l'eau

Insoluble dans l'éthanol

B. Gélification

Ajouter de faibles quantités de borate de soude à une solution aqueuse de l'échantillon. Il y a gélification

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 15 %

Cendres

Pas plus de 1,5 %

Matières insolubles dans l'acide

Pas plus de 2 %

Protéines

Pas plus de 3,5 % (facteur N \times 5,7)

Amidon

Pas décelable

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 20 mg/kg

E 418 GOMME GELLANE**Définition**

La gomme gellane est une gomme de polysaccharides de poids moléculaire élevé obtenue par la fermentation en monoculture d'un hydrate de carbone par des souches naturelles de *Pseudomonas elodea*, purifiée par récupération avec de l'alcool isopropyle, séchée et broyée. Le polysaccharide de poids moléculaire élevé se compose principalement d'un motif répété de tétrasaccharides: un rhamnose, un acide glucuronique et deux glucoses, et remplacé par de groupes acyle (glycéryles et acétyles), tels que les esters liés par des O-glucosides. L'acide glucuronique est neutralisé en un mélange de sels de potassium, sodium, calcium et magnésium

▼ **M1**

EINECS	275-117-5
<i>Poids moléculaire</i>	Environ 500 000
<i>Composition</i>	Ne donne, sur la base de la matière sèche, pas moins de 3,3 % et pas plus de 6,8 % de CO ₂
<i>Description</i>	Poudre de couleur blanc cassé
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau, formant une solution visqueuse Insoluble dans l'éthanol
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 15 % après dessiccation (à 105 °C pendant 2 h 30)
Azote	Pas plus de 3 %
Propane-2-ol	Pas plus de 750 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 20 mg/kg
Comptage total sur plaque	Pas plus de 10 000 colonies par gramme
Levures et moisissures	Pas plus de 400 colonies par gramme
<i>E. coli</i>	Négatif dans 5 g
<i>Salmonella spp.</i>	Négatif dans 10 g

E 422 GLYCÉROL

Synonymes	Trihydroxypropane Glycérine
Définition	
<i>Dénominations chimiques</i>	Propane-1,2,3-triol Glycérol Trihydroxypropane
EINECS	200-289-5
<i>Formule chimique</i>	C ₃ H ₈ O ₃
<i>Poids moléculaire</i>	92,10
<i>Composition</i>	Pas moins de 98 % de glycérol sur la substance anhydre
<i>Description</i>	Liquide clair, incolore, hygroscopique et sirupeux ne présentant qu'une légère odeur caractéristique, qui n'est ni âpre ni désagréable
Identification	
A. Formation d'acroléine lors du chauffage	Faire chauffer quelques gouttes de l'échantillon dans un tube à essais contenant environ 0,5 g de bisulfate de potassium. On retrouve les vapeurs piquantes caractéristiques de l'acroléine
B. Poids spécifique (25/25 °C)	Pas moins de 1,257
C. Indice de réfraction [n] ²⁰ _D	Entre 1,471 et 1,474
Pureté	
Eau	Pas plus de 5 % (méthode de Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,01 % à 800 °C ± 25 °C
Butane triols	Pas plus de 0,2 %
Composés d'acroléine, de glucose et d'ammonium	Chauffer un mélange de 5 ml de glycérol et de 5 ml d'une solution d'hydroxyde de potassium (1/10) à 60 °C pendant 5 minutes. Le mélange ne vire pas au jaune et n'émet aucune odeur d'ammoniac
Acides gras et esters d'acides gras	Pas plus de 0,1 %, exprimés en acide butyrique
Composés chlorés	Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en chlore)

▼ **M1**

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 5 mg/kg

▼ **M5****E 431 STÉARATE DE POLYOXYÉTHYLÈNE (40)**

Synonymes	Polyoxyl (40) stéarate Monostéarate de polyoxyéthylène (40)
Définition	Mélange de mono- et de diesters d'acide stéarique commercial alimentaire et de diols de polyoxyéthylène mélangés (ayant une longueur moyenne de polymère de quelque 40 unités d'oxyéthylène) avec du polyalcool libre
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,5 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Paillettes de couleur crème ou solide cireux à 25 °C ayant une légère odeur
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau, l'éthanol, le méthanol et l'acétate d'éthyle. Insoluble dans l'huile minérale
B. Zone de congélation	39 °C — 44 °C
C. Spectre d'absorption des infrarouges	Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool polyoxyéthylé
Pureté	
Eau	Pas plus de 3 % (méthode Karl Fischer)
Indice d'acide	Pas plus de 1
Indice de saponification	Pas moins de 25 et pas plus de 35
Indice d'hydroxyle	Pas moins de 27 et pas plus de 40
1,4-dioxane	Pas plus de 5 mg/kg
Oxyde d'éthylène	Pas plus de 0,2 mg/kg
Éthylèneglycols (mono- et di-)	Pas plus de 0,25 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg

E 432 MONOLAURATE DE POLYOXYÉTHYLÈNE SORBITANE (POLYSORBATE 20)

Synonymes	Polysorbate 20 Monolaurate de polyoxyéthylène (20) sorbitane
Définition	Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses mono- et dianhydrides avec de l'acide laurique commercial alimentaire, condensé avec environ 20 moles d'oxyde d'éthylène par mole de sorbitol et de ses anhydrides
<i>Composition</i>	Pas moins de 70 % de groupes oxyéthylène équivalant à pas moins de 97,3 % de monolaurate de polyoxyéthylène (20) sorbitane sur la base anhydre
<i>Description</i>	Liquide huileux de couleur citron à ambre à 25 °C ayant une légère odeur caractéristique
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau, l'éthanol, le méthanol, l'acétate d'éthyle et le dioxane. Insoluble dans l'huile minérale et l'éther de pétrole
B. Spectre d'absorption des infrarouges	Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool polyoxyéthylé
Pureté	
Eau	Pas plus de 3 % (méthode Karl Fischer)

▼ **M5**

Indice d'acide	Pas plus de 2
Indice de saponification	Pas moins de 40 et pas plus de 50
Indice d'hydroxyle	Pas moins de 96 et pas plus de 108
1,4-dioxane	Pas plus de 5 mg/kg
Oxyde d'éthylène	Pas plus de 0,2 mg/kg
Éthylèneglycols (mono- et di-)	Pas plus de 0,25 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg

E 433 MONOOLÉATE DE POLYOXYÉTHYLÈNE SORBITANE (POLYSORBATE 80)

Synonymes	Polysorbate 80 Monooléate de polyoxyéthylène (20) sorbitane
Définition	Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses mono- et dianhydrides avec de l'acide oléique commercial alimentaire, condensé avec environ 20 moles d'oxyde d'éthylène par mole de sorbitol et de ses anhydrides
<i>Composition</i>	Pas moins de 65 % de groupes oxyéthylène équivalant à pas moins de 96,5 % de monooléate de polyoxyéthylène (20) sorbitane sur la base anhydre
<i>Description</i>	Liquide huileux de couleur citron à ambre à 25 °C ayant une légère odeur caractéristique
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau, l'éthanol, le méthanol, l'acétate d'éthyle et le toluène. Insoluble dans l'huile minérale et l'éther de pétrole
B. Spectre d'absorption des infrarouges	Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool polyoxyéthylé
Pureté	
Eau	Pas plus de 3 % (méthode Karl Fischer)
Indice d'acide	Pas plus de 2
Indice de saponification	Pas moins de 45 et pas plus de 55
Indice d'hydroxyle	Pas moins de 65 et pas plus de 80
1,4-dioxane	Pas plus de 5 mg/kg
Oxyde d'éthylène	Pas plus de 0,2 mg/kg
Éthylèneglycols (mono- et di-)	Pas plus de 0,25 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg

E 434 MONOPALMITATE DE POLYOXYÉTHYLÈNE SORBITANE (POLYSORBATE 40)

Synonymes	Polysorbate 40 Monopalmitate de polyoxyéthylène (20) sorbitane
Définition	Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses mono- et dianhydrides avec de l'acide palmitique commercial alimentaire, condensé avec environ 20 moles d'oxyde d'éthylène par mole de sorbitol et de ses anhydrides
<i>Composition</i>	Pas moins de 66 % de groupes oxyéthylène équivalant à pas moins de 97 % de monopalmitate de polyoxyéthylène (20) sorbitane sur la base anhydre
<i>Description</i>	Liquide huileux ou semi-gel de couleur citron à orange à 25 °C ayant une légère odeur caractéristique

▼ **M5****Identification**

- A. Solubilité Soluble dans l'eau, l'éthanol, le méthanol, l'acétate d'éthyle et l'acétone. Insoluble dans l'huile minérale
- B. Spectre d'absorption des infrarouges Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool polyoxyéthylé

Pureté

- Eau Pas plus de 3 % (méthode Karl Fischer)
- Indice d'acide Pas plus de 2
- Indice de saponification Pas moins de 41 et pas plus de 52
- Indice d'hydroxyle Pas moins de 90 et pas plus de 107
- 1,4-dioxane Pas plus de 5 mg/kg
- Oxyde d'éthylène Pas plus de 0,2 mg/kg
- Éthylèneglycols (mono- et di-) Pas plus de 0,25 %
- Arsenic Pas plus de 3 mg/kg
- Plomb Pas plus de 5 mg/kg
- Mercure Pas plus de 1 mg/kg
- Cadmium Pas plus de 1 mg/kg

E 435 MONOSTÉARATE DE POLYOXYÉTHYLÈNE SORBITANE (POLYSORBATE 60)**Synonymes**

Polysorbate 60
Monostéarate de polyoxyéthylène (20) sorbitane

Définition

Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses mono- et dianhydrides avec de l'acide stéarique commercial alimentaire, condensé avec environ 20 moles d'oxyde d'éthylène par mole de sorbitol et de ses anhydrides

Composition

Pas moins de 65 % de groupes oxyéthylène équivalant à pas moins de 97 % de monostéarate de polyoxyéthylène (20) sorbitane sur la base anhydre

Description

Liquide huileux ou semi-gel de couleur citron à orange à 25 °C ayant une légère odeur caractéristique

Identification

- A. Solubilité Soluble dans l'eau, l'acétate d'éthyle et le toluène. Insoluble dans l'huile minérale et les huiles végétales
- B. Spectre d'absorption des infrarouges Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool polyoxyéthylé

Pureté

- Eau Pas plus de 3 % (méthode Karl Fischer)
- Indice d'acide Pas plus de 2
- Indice de saponification Pas moins de 45 et pas plus de 55
- Indice d'hydroxyle Pas moins de 81 et pas plus de 96
- 1,4-dioxane Pas plus de 5 mg/kg
- Oxyde d'éthylène Pas plus de 0,2 mg/kg
- Éthylèneglycols (mono- et di-) Pas plus de 0,25 %
- Arsenic Pas plus de 3 mg/kg
- Plomb Pas plus de 5 mg/kg
- Mercure Pas plus de 1 mg/kg
- Cadmium Pas plus de 1 mg/kg

E 436 TRISTÉARATE DE POLYOXYÉTHYLÈNE SORBITANE (POLYSORBATE 65)**Synonymes**

Polysorbate 65
Tristéarate de polyoxyéthylène (20) sorbitane

Définition

Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses mono- et dianhydrides avec de l'acide stéarique commercial

▼ **M5**

<i>Composition</i>	alimentaire, condensé avec environ 20 moles d'oxyde d'éthylène par mole de sorbitol et de ses anhydrides
<i>Description</i>	Pas moins de 46 % de groupes oxyéthylène équivalant à pas moins de 96 % de tristéarate de polyoxyéthylène (20) sorbitane sur la base anhydre
Identification	Solide cireux de couleur ocre à 25 °C ayant une légère odeur caractéristique
A. Solubilité	Dispersable dans l'eau. Soluble dans l'huile minérale, les huiles végétales, l'éther de pétrole, l'acétone, l'éther, le dioxane, l'éthanol et le méthanol
B. Zone de congélation	29 — 33 °C
C. Spectre d'absorption des infrarouges	Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool polyoxyéthylé
Pureté	
Eau	Pas plus de 3 % (méthode Karl Fischer)
Indice d'acide	Pas plus de 2
Indice de saponification	Pas moins de 88 et pas plus de 98
Indice d'hydroxyle	Pas moins de 40 et pas plus de 60
1,4-dioxane	Pas plus de 5 mg/kg
Oxyde d'éthylène	Pas plus de 0,2 mg/kg
Éthylèneglycols (mono- et di-)	Pas plus de 0,25 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M1****E 440 (i) PECTINE**

Définition	La pectine est constituée essentiellement par les esters méthyliques partiels de l'acide polygalacturonique ainsi que par leurs sels de sodium, de potassium, de calcium et d'ammonium. Elle est obtenue par extraction, en milieu aqueux, de souches naturelles des plantes comestibles appropriées, généralement d'agrumes ou de pommes. Les seuls précipitants organiques autorisés sont le méthanol, l'éthanol et le propanol-2
EINECS	232-553-0
<i>Composition</i>	Pas moins de 65 % d'acide galacturonique sur la substance anhydre et exempte de cendres, après lavage à l'acide et à l'alcool
<i>Description</i>	Poudre blanche, jaune clair, gris clair ou brun clair
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau, formant ainsi une solution colloïdale opalescente. Insoluble dans l'éthanol
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 12 % (105 °C, 2 heures)
Cendres insolubles dans l'acide	Pas plus de 1 % (insolubles dans l'acide chlorhydrique à environ 3 N)
Anhydride sulfureux	Pas plus de 50 mg/kg sur la substance anhydre
Teneur en azote	Pas plus de 1 %, après lavage à l'acide et à l'éthanol
Teneur en méthanol, éthanol, propanol-2 libres	Pas plus de 1 % sur la substance anhydre, séparément ou ensemble
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 20 mg/kg

▼ **M1****E 440 (ii) PECTINE AMIDÉE****Définition**

La pectine amidée est constituée essentiellement par les esters méthyliques partiels et par des amides de l'acide polygalacturonique ainsi que de leurs sels de sodium, de potassium, de calcium et d'ammonium. Elle est obtenue par extraction, en milieu aqueux, de souches naturelles appropriées de plantes comestibles, généralement d'agrumes ou de pommes, puis par traitement ammoniacal en milieu alcalin. Les seuls précipitants organiques autorisés sont le méthanol, l'éthanol et le propanol-2

Composition

Pas moins de 65 % d'acide galacturonique sur la substance anhydre et exempte de cendres, après lavage à l'acide et à l'alcool

Description

Poudre blanche, jaune clair, gris clair ou brun clair

Identification

A. Solubilité

Soluble dans l'eau, formant ainsi une solution colloïdale opalescente. Insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 12 % (105 °C, 2 heures)

Cendres insolubles dans l'acide

Pas plus de 1 % (insolubles dans l'acide chlorhydrique à environ 3 N)

Degré d'amidation

Pas plus de 25 % de l'ensemble des groupements carboxyles

Résidus d'anhydride sulfureux

Pas plus de 50 mg/kg sur la substance anhydre

Teneur en azote

Pas plus de 2,5 %, après lavage à l'acide et à l'éthanol

Teneur en méthanol, éthanol, propanol-2 libres

Pas plus de 1 % sur la substance exempte de matières volatiles, séparément ou ensemble

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en plomb)

Pas plus de 20 mg/kg

E 442 PHOSPHATIDES D'AMMONIUM**Synonymes**

Sels d'ammonium d'acide phosphatidique, sels mélangés d'ammonium de glycérides phosphorylés

Définition

Mélange de composés d'ammonium d'acides phosphatidiques provenant de graisse et d'huiles alimentaires (généralement de l'huile de colza partiellement hydrogénée). Une ou deux ou trois fractions glycéride peuvent être rattachées à du phosphore. De plus, deux esters de phosphore peuvent être liés comme phosphatides de phosphatidyle

Composition

La teneur en phosphore n'est pas inférieure à 3 % ni supérieure à 3,4 % en fonction du poids; la teneur en ammonium n'est pas inférieure à 1,2 % ni supérieure à 1,5 % (calculée en N)

Description

Semi-solide onctueux

Identification

A. Solubilité

Soluble dans les graisses

Insoluble dans l'eau. Partiellement soluble dans l'éthanol et l'acétone

B. Tests positifs de recherche du glycérol, des acides gras et des phosphates

Pureté

Matières insolubles dans l'éther de pétrole

Pas plus de 2,5 %

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

▼ **M1**

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 444 ISOBUTYRATE ACÉTATE DE SACCHAROSE

Synonymes	SAIB
Définition	L'isobutyrate acétate de saccharose est un mélange de produits de réaction résultant de l'estérification de saccharose alimentaire avec de l'anhydride d'acide acétique et de l'anhydride isobutyrique, suivie d'une distillation. Le mélange contient toutes les combinaisons possibles d'esters dans lesquelles le rapport molaire acétate/butyrate est d'environ 2 à 6
EINECS	204-771-6
<i>Dénomination chimique</i>	Hexaisobutyrate diacétate de saccharose
<i>Formule chimique</i>	C ₄₀ H ₆₂ O ₁₉
<i>Poids moléculaire</i>	832 - 856 (environ), C ₄₀ H ₆₂ O ₁₉ : 846,9
<i>Composition</i>	Pas moins de 98,8 % et pas plus de 101,9 % de C ₄₀ H ₆₂ O ₁₉
<i>Description</i>	Liquide clair de couleur paille, limpide et dépourvu de dépôts, ayant une odeur fade
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau. Soluble dans la plupart des solvants organiques
B. Indice de réfraction	n ⁴⁰ _D : 1,4492 - 1,4504
C. Densité	d ²⁵ _D : 1,141 - 1,151
Pureté	
Triacétine	Pas plus de 0,1 %
Indice d'acidité	Pas plus de 0,2
Indice de saponification	Pas moins de 524 et pas plus de 540
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 3 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 5 mg/kg

E445 ESTERS GLYCÉRIQUES DE RÉSINE DE BOIS

Synonymes	Gomme ester
Définition	Mélange complexe d'esters tri- et diglycériques d'acides résiniques de résine de bois. La résine est obtenue par extraction au solvant de vieilles souches de pins, suivie d'un raffinage au solvant liquide-liquide. Sont exclues de ces spécifications les substances tirées de la colophane, un exsudat des pins vivants, et les substances tirées de la résine liquide, un sous-produit de la transformation de la pâte de kraft (papier). Le produit final se compose d'environ 90 % d'acides résiniques et de 10 % de composés neutres (non acides). La fraction acide résinique est un mélange complexe d'acides monocarboxyliques diterpénoïdes isomères ayant la formule moléculaire empirique C ₂₀ H ₃₀ O ₂ , principalement de l'acide abiétique. La substance est purifiée par <i>stripping</i> à la vapeur ou par distillation à la vapeur à contre-courant
<i>Description</i>	Solide dur, jaune à ambre clair
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'acétone
B. Spectre d'absorption des infra-rouges	Caractéristique du composant

▼ **M1****Pureté**

Densité de la solution	d_{25}^{20} n'est pas inférieure à 0,935 lorsque déterminé dans une solution à 50 % dans d-limonène (97 %, point d'ébullition: 175,5 à 176 °C, d_{4}^{20} : 0,84)
Plage de ramollissement par la méthode de la bille et de l'anneau	Entre 82 °C et 90 °C
Indice d'acidité	Entre 3 et 9
Indice d'hydroxyle	Entre 15 et 45
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg
Test de recherche d'acide résinique de <i>tall oil</i> (essai de recherche du soufre)	Quand des composés organiques contenant du soufre sont chauffés en présence de formiate de sodium, le soufre se transforme en sulfure d'hydrogène qui peut être décelé facilement au moyen de papier à l'acétate de plomb. Un test positif traduit l'utilisation d'acide résinique de <i>tall oil</i> au lieu de résine de bois

▼ **M4****E 450 (i) DIPHOSPHATE DISODIQUE****Synonymes**

Dihydrogéo-diphosphate disodique
Dihydrogéo-pyrophosphate disodique
Pyrophosphate de sodium acide
Pyrophosphate disodique

Définition*Dénomination chimique*

Dihydrogéo-diphosphate disodique

EINECS

231-835-0

Formule chimique $\text{Na}_2\text{H}_2\text{P}_2\text{O}_7$ *Poids moléculaire*

221,94

Composition

Pas moins de 95 % de diphosphate disodique

Teneur en P_2O_5

Pas moins de 63,0 % et pas plus de 64,5 %

Description

Poudre ou grains de couleur blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate

B. Solubilité

Soluble dans l'eau

C. pH d'une solution à 1 %

Entre 3,7 et 5,0

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,5 % (105 °C, 4 heures)

Matières insolubles dans l'eau

Pas plus de 1 %

Fluorures

Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 4 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 450 (ii) DIPHOSPHATE TRISODIQUE**Synonymes**

Pyrophosphate trisodique acide
Monohydrogéo-diphosphate trisodique

Définition**EINECS**

238-735-6

▼ **M4**

<i>Formule chimique</i>	Monohydrate: $\text{Na}_3\text{HP}_2\text{O}_7 \cdot \text{H}_2\text{O}$
<i>Poids moléculaire</i>	Anhydre: $\text{Na}_3\text{HP}_2\text{O}_7$
<i>Composition</i>	Monohydrate: 261,95
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Anhydre: 243,93
<i>Description</i>	Pas moins de 95 % sur la base anhydre
	Pas moins de 57 % et pas plus de 59 %
	Poudre ou grains de couleur blanche, sous forme anhydre ou monohydrate
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate	
B. Solubilité	Soluble dans l'eau
C. pH d'une solution à 1 %	Entre 6,7 et 7,5
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 4,5 % sur le composé anhydre
Perte par déshydratation	Pas plus de 11,5 % sur la base monohydrate
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,5 % (105 °C, 4 heures)
Fluorures	Pas plus de 0,2 %
Arsenic	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Cadmium	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercuré	Pas plus de 4 mg/kg
	Pas plus de 1 mg/kg

E 450 (iii) DIPHOSPHATE TÉTRASODIQUE

Synonymes	Pyrophosphate tétrasodique Pyrophosphate de sodium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Diphosphate tétrasodique
EINECS	231-767-1
<i>Formule chimique</i>	Anhydre: $\text{Na}_4\text{P}_2\text{O}_7$
<i>Poids moléculaire</i>	Décahydrate: $\text{Na}_4\text{P}_2\text{O}_7 \cdot 10\text{H}_2\text{O}$
<i>Composition</i>	Anhydre: 265,94
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Décahydrate: 446,09
<i>Description</i>	Pas moins de 95 % de $\text{Na}_4\text{P}_2\text{O}_7$ sur la substance calcinée
	Pas moins de 52,5 % et pas plus de 54,0 %
	Cristaux incolores ou blancs, ou poudre cristalline ou granuleuse de couleur blanche. Le décahydrate est légèrement efflorescent dans l'air sec
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate	
B. Solubilité	Soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol
C. pH d'une solution à 1 %	Entre 9,8 et 10,8
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 0,5 % pour le sel anhydre, pas moins de 38 % et pas plus de 42 % pour le décahydrate, déterminés dans les deux cas après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures, puis calcination à 550 °C pendant 30 minutes
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,2 %
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg

▼ **M4**

Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 450 (v) DIPHOSPHATE TÉTRAPOTASSIQUE

Synonymes	Pyrophosphate de potassium Pyrophosphate tétrapotassique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Diphosphate tétrapotassique
EINECS	230-785-7
<i>Formule chimique</i>	$K_4P_2O_7$
<i>Poids moléculaire</i>	330,34 (anhydre)
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % sur la substance calcinée
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Pas moins de 42,0 % et pas plus de 43,7 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Cristaux incolores ou poudre blanche fortement hygroscopique
Identification	
A. Tests positifs de recherche du potassium et du phosphate	
B. Solubilité	Soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol
C. pH d'une solution à 1 %	Entre 10,0 et 10,8
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 2 % après dessiccation à 105 °C pendant 4 heures, puis calcination à 550 °C pendant 30 minutes
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,2 %
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 450 (vi) DIPHOSPHATE DICALCIQUE

Synonymes	Pyrophosphate de calcium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Diphosphate dicalcique Pyrophosphate dicalcique
EINECS	232-221-5
<i>Formule chimique</i>	$Ca_2P_2O_7$
<i>Poids moléculaire</i>	254,12
<i>Composition</i>	Pas moins de 96 %
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Pas moins de 55 % et pas plus de 56 %
<i>Description</i>	Fine poudre blanche inodore
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium et du phosphate	
B. Solubilité	Insoluble dans l'eau. Soluble dans les acides chlorhydrique et nitrique dilués
C. pH d'une suspension à 10 % dans l'eau	Entre 5,5 et 7,0
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 1,5 % à 800 ± 25 °C pendant 30 minutes
Fluorures	Pas plus de 50 mg/kg (exprimés en fluor)

▼ **M4**

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 450 (vii) DIHYDROGÉNO-DIPHOSPHATE DE CALCIUM

Synonymes	Pyrophosphate de calcium acide Dihydrogéo-pyrophosphate monocalcique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Dihydrogéo-diphosphate de calcium
EINECS	238-933-2
<i>Formule chimique</i>	$\text{CaH}_2\text{P}_2\text{O}_7$
<i>Poids moléculaire</i>	215,97
<i>Composition</i>	Pas moins de 90 % sur la base anhydre
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Pas moins de 61 % et pas plus de 64 %
<i>Description</i>	Cristaux ou poudre de couleur blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium et du phosphate	
Pureté	
Matières insolubles dans l'acide	Pas plus de 0,4 %
Fluorures	Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 451 (i) TRIPHOSPHATE PENTASODIQUE

Synonymes	Tripolyphosphate pentasodique Tripolyphosphate de sodium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Triphosphate pentasodique
EINECS	231-838-7
<i>Formule chimique</i>	$\text{Na}_5\text{O}_{10}\text{P}_3 \cdot n\text{H}_2\text{O}$ (n = 0 ou 6)
<i>Poids moléculaire</i>	367,86
<i>Composition</i>	Pas moins de 85,0 % (anhydre) ou 65,0 % (hexahydrate)
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Pas moins de 56 % et pas plus de 59 % (anhydre) ou pas moins de 43 % et pas plus de 45 % (hexahydrate)
<i>Description</i>	Granules ou poudre de couleur blanche légèrement hygroscopiques
Identification	
A. Solubilité	Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol
B. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate	
C. pH d'une solution à 1 %	Entre 9,1 et 10,2
Pureté	
Perte par déshydratation	Anhydre: pas plus de 0,7 % (105 °C, 1 heure) Hexahydrate: pas plus de 23,5 % (60 °C, 1 heure, puis dessiccation à 105 °C, 4 heures)
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,1 %
Polyphosphates supérieurs	Pas plus de 1 %
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)

▼ **M4**

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 451 (ii) TRIPHOSPHATE PENTAPOTASSIQUE

Synonymes	Tripolyphosphate pentapotassique Triphosphate de potassium Tripolyphosphate de potassium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Triphosphate pentapotassique Tripolyphosphate pentapotassique
EINECS	237-574-9
<i>Formule chimique</i>	$K_5O_{10}P_3$
<i>Poids moléculaire</i>	448,42
<i>Composition</i>	Pas moins de 85 % sur la base anhydre
<i>Teneur en P_2O_5</i>	Pas moins de 46,5 % et pas plus de 48 %
<i>Description</i>	Granules ou poudre de couleur blanche fortement hygroscopiques
Identification	
A. Solubilité	Très soluble dans l'eau
B. Tests positifs de recherche du potassium et du phosphate	
C. pH d'une solution à 1 %	Entre 9,2 et 10,5
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 0,4 % (après dessiccation à 105 °C pendant 4 h, puis calcination à 550 °C pendant 30 minutes)
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 2 %
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 452 (i) POLYPHOSPHATE SODIQUE

1. POLYPHOSPHATE SOLUBLEPOLYPHOSPHATE SOLUBLE

Synonymes	Hexamétaphosphate de sodium Tétrapolyphosphate de sodium Sel de Graham Polyphosphates de sodium, vitreux Polymétaphosphate de sodium Métaphosphate de sodium
Définition	Les polyphosphates de sodium solubles s'obtiennent par la fusion, puis la réfrigération des orthophosphates de sodium. Ces composés forment une catégorie consistant en plusieurs polyphosphates amorphes solubles dans l'eau composés de chaînes linéaires d'unités de métaphosphate $(NaPO_3)_x$ où $x \geq 2$, terminées par des groupes Na_2PO_4 . Ces substances sont habituellement identifiées par leur rapport Na_2O/P_2O_5 ou leur teneur en P_2O_5 . Les rapports Na_2O/P_2O_5 varient d'environ 1,3 pour le tétrapolyphosphate de sodium, où $x =$ environ 4, à environ 1,1 pour le sel de Graham, habituellement appelé hexamétaphosphate de sodium, où x est

▼M4

<i>Dénomination chimique</i>	compris entre 13 et 18, et à environ 1,0 pour les polyphosphates de sodium de poids moléculaire plus élevé, où x varie entre 20 et 100 ou plus. Le pH de leurs solutions varie entre 3,0 et 9,0
EINECS	Polyphosphate sodique
<i>Formule chimique</i>	272-808-3
<i>Poids moléculaire</i>	Mélanges hétérogènes de sels de sodium d'acides polyphosphoriques condensés linéaires de formule générale $H_{(n+2)}P_nO_{(3n+1)}$ où n n'est pas inférieur à 2
<i>Composition</i>	(102) _n
<i>Teneur en P₂O₅</i>	Pas moins de 60 % et pas plus de 71 % sur la substance calcinée
<i>Description</i>	Plaquettes, granules ou poudre transparents, incolores ou blancs
Identification	
A. Solubilité	Très soluble dans l'eau
B. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate	
C. pH d'une solution à 1 %	Entre 3,0 et 9,0
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 1 %
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,1 %
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercuré	Pas plus de 1 mg/kg

2. POLYPHOSPHATE INSOLUBLEPOLYPHOSPHATE INSOLUBLE

Synonymes	Métaphosphate de sodium insoluble Sel de Maddrell Polyphosphate de sodium insoluble, IMP
Définition	Le métaphosphate de sodium insoluble est un polyphosphate de sodium de haut poids moléculaire composé de deux longues chaînes de métaphosphate (NaPO ₃) _x formant une spirale en sens opposés autour d'un axe commun. Le rapport Na ₂ O/P ₂ O ₅ est d'environ 1,0. Le pH d'une suspension à 1 pour 3 dans l'eau est de 6,5 environ
<i>Dénomination chimique</i>	Polyphosphate sodique
EINECS	272-808-3
<i>Formule chimique</i>	Mélanges hétérogènes de sels de sodium d'acides polyphosphoriques condensés linéaires de formule générale $H_{(n+2)}P_nO_{(3n+1)}$ où n n'est pas inférieur à 2
<i>Poids moléculaire</i>	(102) _n
<i>Teneur en P₂O₅</i>	Pas moins de 68,7 % et pas plus de 70,0 %
<i>Description</i>	Poudre cristalline blanche
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans les acides minéraux et dans les solutions de chlorures de potassium et d'ammonium (mais pas de sodium)
B. Tests positifs de recherche du sodium et du phosphate	
C. pH d'une suspension à 1 pour 3 dans l'eau	Environ 6,5
Pureté	
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)

▼ **M4**

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 452 (ii) POLYPHOSPHATE POTASSIQUE

Synonymes	Métaphosphate de potassium Polymétaphosphate de potassium Sel de Kurrol
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Polyphosphate potassique
EINECS	232-212-6
<i>Formule chimique</i>	(KPO ₃) _n
<i>Poids moléculaire</i>	Mélanges hétérogènes de sels de potassium d'acides polyphosphoriques condensés linéaires de formule générale H _(n+2) P _n O _(3n+1) où n n'est pas inférieur à 2
<i>Teneur en P₂O₅</i>	(118) _n Pas moins de 53,5 % et pas plus de 61,5 % sur la substance calcinée
<i>Description</i>	Poudre fine ou cristaux de couleur blanche ou plaquettes vitreuses incolores
Identification	
A. Solubilité	1 g se dissout dans 100 ml d'une solution à 1 pour 25 d'acétate de sodium
B. Tests positifs de recherche du potassium et du phosphate	
C. pH d'une suspension à 1 %	Pas plus de 7,8
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 2 % (105 °C pendant 4 heures, puis calcination à 550 °C pendant 30 minutes)
Phosphate cyclique	Pas plus de 8 % sur la teneur en P ₂ O ₅
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 452 (iv) POLYPHOSPHATE CALCIQUE

Synonymes	Métaphosphate de calcium Polymétaphosphate de calcium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Polyphosphate calcique
EINECS	236-769-6
<i>Formule chimique</i>	(CaP ₂ O ₆) _n
<i>Poids moléculaire</i>	Mélanges hétérogènes de sels de calcium d'acides polyphosphoriques condensés de formule générale H _(n+2) P _n O _(n+1) où n n'est pas inférieur à 2
<i>Teneur en P₂O₅</i>	(198) _n Pas moins de 71 % et pas plus de 73 % sur la substance calcinée
<i>Description</i>	Cristaux inodores incolores ou poudre blanche
Identification	
A. Solubilité	Habituellement faiblement soluble dans l'eau. Soluble en milieu acide

▼ **M4**

B. Tests positifs de recherche du calcium et du phosphate	
C. Teneur en CaO	27-29,5 %
Pureté	
Perte par calcination	Pas plus de 2 % (105 °C pendant 4 heures, puis calcination à 550 °C pendant 30 minutes)
cyclo-Phosphat	Pas plus de 8 % sur la teneur en P ₂ O ₅
Fluorures	Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Mercuré	Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M1****E 460 (i) CELLULOSE MICROCRISTALLINE**

Synonymes	Gel de cellulose
Définition	La cellulose microcristalline est purifiée, partiellement dépolymérisée, préparée par traitement de l'alpha-cellulose, obtenue à partir de pulpe de souches naturelles de matière végétale fibreuses contenant des acides minéraux. Le degré de polymérisation est généralement inférieur à 400
<i>Dénomination chimique</i>	Cellulose
EINECS	232-674-9
<i>Formule chimique</i>	(C ₆ H ₁₀ O ₅) _n
<i>Poids moléculaire</i>	Environ 36 000
<i>Composition</i>	Pas moins de 97 % calculé en cellulose sur la substance anhydre
<i>Description</i>	Poudre fine, blanche ou presque blanche et inodore
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau, l'éthanol, l'éther et les acides minéraux dilués. Légèrement soluble dans une solution d'hydroxyde de sodium
B. Réaction colorée	À 1 mg de l'échantillon ajouter 1 ml d'acide phosphorique et chauffer au bain-marie pendant 30 minutes. Ajouter 4 ml d'une solution à 1/4 de pyrocatechol dans de l'acide phosphorique et chauffer pendant 30 minutes. Une coloration rouge apparaît
C. À identifier par spectroscopie IR	
D. Test de suspension	Mélanger à grande vitesse (12 000 tours/minute) 30 g de l'échantillon avec 270 ml d'eau dans un mélangeur électrique pendant 5 minutes. Le mélange ainsi obtenu sera soit une suspension à grande fluidité soit une suspension lourde et grumeleuse à fluidité faible ou nulle, qui ne se stabilise que légèrement et contient de nombreuses bulles d'air. En cas d'obtention d'une suspension à grande fluidité, verser 100 ml dans un cylindre gradué à 100 ml et laisser reposer pendant 1 h. Les solides se stabilisent et un liquide surnageant apparaît
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 7 % (105 °C, 3 heures)
Matières solubles dans l'eau	Pas plus de 0,24 %
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 °C ± 25 °C
pH d'une suspension à 10 % dans l'eau	Le pH du liquide surnageant se situe entre 5 et 7,5
Amidon	Non détectable
	À 20 ml de la dispersion obtenue au test d'identification D, ajouter quelques gouttes d'une solution iodée, puis mélanger. Aucune coloration bleue pourpre ou bleue ne devrait apparaître

▼ **M1**

Dimension particulaire	Pas moins de 5 μm (pas plus de 10 % des particules ne doivent être d'une taille inférieure à 5 μm)
Groupements carboxyles	Pas plus de 1 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 460 (ii) CELLULOSE EN POWDRE**Définition**

La cellulose en poudre est de la cellulose désintégrée mécaniquement et préparée par traitement d'alpha-cellulose, obtenue à partir de pulpe de souches naturelles de matières végétales fibreuses

Dénomination chimique

Cellulose

EINECS

Polymère linéaire de résidus de glucose liés en 1:4

Formule chimique

232-674-9

Poids moléculaire

(C₆H₁₀O₅)_n

Composition

(162)_n (n étant généralement égal ou supérieur à 1 000)

Description

Pas moins de 92 %

Poudre blanche inodore

Identification

A. Solubilité

Insoluble dans l'eau, l'éthanol, l'éther et les acides minéraux dilués. Légèrement soluble dans une solution d'hydroxyde de sodium

B. Test de suspension

Mélanger à grande vitesse (12 000 tours/minute) 30 g de l'échantillon avec 270 ml d'eau dans un mélangeur électrique pendant 5 minutes. Le mélange ainsi obtenu sera soit une suspension à grande fluidité soit une suspension lourde et grumeleuse à fluidité faible ou nulle, qui ne se stabilise que légèrement et contient de nombreuses bulles d'air. En cas d'obtention d'une suspension à grande fluidité, verser 100 ml dans un cylindre gradué à 100 ml et laisser reposer pendant 1 h. Les solides se stabilisent et un liquide surnageant apparaît

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 7 % (105 °C, 3 heures)

Matières solubles dans l'eau

Pas plus de 1 %

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,3 % à 800 °C ± 25 °C

pH d'une suspension à 10 % dans l'eau

Le pH du liquide surnageant se situe entre 5 et 7,5

Amidon

Non détectable

À 20 ml de la dispersion obtenue au test d'identification B, ajouter quelques gouttes d'une solution iodée, puis mélanger. Aucune coloration bleue pourpre ou bleue ne devrait apparaître

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en plomb)

Pas plus de 10 mg/kg

Dimension particulaire

Pas moins de 5 μm (pas plus de 10 % des particules ne doivent être d'une taille inférieure à 5 μm)

E 461 MÉTHYLCELLULOSE**Synonymes**

Éther méthylique de cellulose

Définition

La méthylcellulose est la cellulose provenant directement de souches naturelles de matières végétales

▼ **M1**

<i>Dénomination chimique</i>	fibreuses, partiellement étherifiée par des groupements méthyles
<i>Formule chimique</i>	Éther méthylique de cellulose
<i>Poids moléculaire</i>	Les polymères contiennent des unités d'anhydroglucoses substitués avec la formule générale suivante: $C_6H_7O_2(OR_1)(OR_2)(OR_3)$ ou R_1 , R_2 et R_3 peuvent être:
<i>Composition</i>	— H — CH_3 — CH_2CH_3
<i>Description</i>	D'environ 20 000 à environ 380 000
Identification	Pas moins de 25 % et pas plus de 33 % des groupements méthoxyles ($-OCH_3$) et pas plus de 5 % des groupements hydroxy-éthoxyles ($-OCH_2CH_2OH$)
A. Solubilité	Poudre granuleuse ou fibreuse, blanche ou légèrement jaunâtre ou grisâtre, légèrement hygroscopique, inodore et insipide
Pureté	Gonfle dans l'eau et forme une solution colloïdale, visqueuse, claire à opalescente. Insoluble dans l'éthanol, l'éther et le chloroforme
Perte par déshydratation	Soluble dans l'acide acétique glacial
Cendres sulfatées	Pas plus de 10 % (105 °C, 3 heures)
pH d'une solution colloïdale à 1 %	Pas plus de 1,5 % à 800 °C ± 25 °C
Arsenic	Pas moins de 5 et pas plus de 8
Plomb	Pas plus de 3 mg/kg
Mercure	Pas plus de 5 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 1 mg/kg Pas plus de 20 mg/kg

▼ **M7****E 462 ÉTHYLCELLULOSE**

Synonymes	Éther éthylique de cellulose
Définition	L'éthylcellulose est de la cellulose obtenue directement à partir de matières végétales fibreuses partiellement étherifiées par des groupements éthyles
<i>Dénomination chimique</i>	Éther éthylique de cellulose
<i>Formule chimique</i>	Les polymères contiennent des unités d'anhydroglucoses substitués avec la formule générale suivante: $C_6H_7O_2(OR_1)(OR_2)$ où R_1 et R_2 peuvent être:
<i>Composition</i>	— H — CH_2CH_3
<i>Description</i>	Au moins 44 % et pas plus de 50 % de groupements éthoxyles ($-OC_2H_5$) sur la base de la matière sèche (soit pas plus de 2,6 groupements éthoxyles par unité d'anhydroglucose)
Identification	Poudre inodore et sans goût de couleur blanche à blanc cassé légèrement hygroscopique
A. Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau, le glycérol et le propane-1,2-diol, mais soluble dans des proportions variables dans certains solvants organiques en fonction de la teneur en éthoxyle. De l'éthylcellulose contenant moins de 46-48 % de groupements éthoxyles est facilement soluble dans le tétrahydrofurane, l'acétate de méthyle, le chloroforme et les mélanges d'hydrocarbures aromatiques et d'éthanol. L'éthylcellulose contenant au

▼ **M7**

B. Test de formation de film

moins 46-48 % de groupements éthyloxy est facilement soluble dans l'éthanol, le méthanol, le toluène, le chloroforme et l'acétate d'éthyle.

Dissoudre 5 g de l'échantillon dans 95 g d'un mélange toluène éthanol à 80:20 (m/m). Il en résulte une solution limpide, stable et légèrement jaunâtre. Verser quelques ml de la solution sur une plaque de verre et laisser le solvant s'évaporer. Un film épais, dur, continu et limpide subsiste. Ce film est inflammable.

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 3 % (105 °C, 2 h)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,4 %.

pH d'une solution colloïdale à 1 %

Neutre (test au papier de tournesol)

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M1****E 463 HYDROXYPROPYLCELLULOSE****Synonymes**

Éther hydroxypropylique de cellulose

Définition

L'hydroxypropylcellulose est la cellulose provenant directement de souches naturelles de matières végétales fibreuses et partiellement étherifiée par des groupements hydroxypropyles

Dénomination chimique

Éther hydroxypropylique de cellulose

Formule chimique

Les polymères contiennent des unités d'anhydroglucoses substitués avec la formule générale suivante:

$$C_6H_7O_2(OR_1)(OR_2)(OR_3)$$

ou R₁, R₂ et R₃ peuvent être:

— H

— CH₂CHOHCH₃— CH₂CHO(CH₂CHOHCH₃)CH₃— CH₂CHO[CH₂CHO(CH₂CHOHCH₃)CH₃]CH₃*Poids moléculaire*

D'environ 30 000 à environ 1 000 000

Composition

Pas moins de 80,5 % de groupements hydroxypropyles (-OCH₂CHOHCH₃), équivalant à 4,6 groupements hydroxypropyles au plus par unité d'anhydroglucose sur la substance anhydre

Description

Poudre granuleuse ou fibreuse, blanche ou légèrement jaunâtre ou grisâtre, légèrement hygroscopique, inodore et insipide

Identification

A. Solubilité

Gonfle dans l'eau et forme une solution colloïdale, visqueuse, claire à opalescente. Soluble dans l'éthanol. Insoluble dans l'éther

B. Chromatographie gazeuse

Détermine les substituants par chromatographie en phase gazeuse

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 10 % (105 °C, 3 heures)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,5 % à 800 °C ± 25 °C

pH d'une solution colloïdale à 1 %

Pas moins de 5 et pas plus de 8

Propylènechlorhydrines

Pas plus de 0,1 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en plomb)

Pas plus de 20 mg/kg

▼ **M1****E 464 HYDROXYPROPYLMÉTHYLCELLULOSE****Définition***Dénomination chimique**Formule chimique**Poids moléculaire**Composition**Description***Identification**

A. Solubilité

B. Chromatographie gazeuse

Pureté

Perte par déshydratation

Cendres sulfatées

pH d'une solution colloïdale à 1 %

Propylènechlorhydrines

Arsenic

Plomb

Mercure

Cadmium

Métaux lourds (exprimés en plomb)

L'hydroxypropylméthylcellulose est la cellulose provenant directement de souches naturelles de matières végétales fibreuses, partiellement éthérifiée par des groupements méthyles et contenant une faible proportion de groupements hydroxypropyles de substitution

Éther 2-hydroxypropylique de méthylcellulose

Les polymères contiennent des unités d'anhydroglucoses substitués avec la formule générale suivante:

$$C_6H_7O_2(OR_1)(OR_2)(OR_3)$$
 où

R₁, R₂ et R₃ peuvent être:

— H

— CH₃— CH₂CHOHCH₃— CH₂CHO (CH₂CHOHCH₃) CH₃— CH₂CHO[CH₂CHO (CH₂CHOHCH₃) CH₃]CH₃

D'environ 13 000 à environ 200 000

Pas moins de 19 % et pas plus de 30 % de groupements méthoxyles (-OCH₃) et pas moins de 3 % et pas plus de 12 % de groupements hydroxypropoxyles (-OCH₂CHOHCH₃) sur la substance anhydre

Poudre granuleuse ou fibreuse, blanche ou légèrement jaunâtre ou grisâtre, légèrement hygroscopique, inodore et insipide

Gonfle dans l'eau et forme une solution colloïdale, visqueuse, claire à opalescente. Insoluble dans l'éthanol

Détermine les substituants par chromatographie en phase gazeuse

Pas plus de 10 % (105 °C, 3 heures)

Pas plus de 1,5 % pour les produits dont la viscosité est égale ou supérieure à 50 mPa·s

Pas plus de 3 % pour les produits dont la viscosité est inférieure à 50 mPa·s

Pas moins de 5 et pas plus de 8

Pas plus de 0,1 mg/kg

Pas plus de 3 mg/kg

Pas plus de 5 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 20 mg/kg

E 465 MÉTHYLÉTHYLCELLULOSE**Synonymes****Définition***Dénomination chimique**Formule chimique*

Éthylméthylcellulose

La méthyléthylcellulose est la cellulose provenant directement de souches naturelles de matières végétales fibreuses, partiellement éthérifiée par des groupements éthyles et méthyles

Éther méthyléthylque de cellulose

Les polymères contiennent des unités d'anhydroglucoses substitués avec la formule générale suivante:

$$C_6H_7O_2(OR_1)(OR_2)(OR_3)$$
 où

R₁, R₂ et R₃ peuvent être:

— H

▼ **M1**

<i>Poids moléculaire</i>	— CH ₃ — CH ₂ CH ₃ D'environ 30 000 à environ 40 000
<i>Composition</i>	Sur la substance anhydre, pas moins de 3,5 % et pas plus de 6,5 % de groupements méthoxyles (-OCH ₃), pas moins de 14,5 % et pas plus de 19 % de groupements éthoxyles (-OCH ₂ CH ₃) et pas moins de 13,2 % et pas plus de 19,6 % de l'ensemble des groupements alcoyles, calculés en méthoxyles
<i>Description</i>	Poudre granuleuse ou fibreuse, blanche ou légèrement jaunâtre ou grisâtre, légèrement hygroscopique, inodore et insipide
Identification	
A. Solubilité	Gonfle dans l'eau et forme une solution colloïdale, visqueuse, claire à opalescente. Soluble dans l'éthanol. Insoluble dans l'éther
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15 % pour la forme fibreuse et pas plus de 10 % pour la forme poudreuse (105 °C à poids constant)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,6 %
pH d'une solution colloïdale à 1 %	Pas moins de 5 et pas plus de 8
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 20 mg/kg

E 466 CARBOXYMÉTHYLCELLULOSE SODIQUE

Synonymes	Carboxyméthylcellulose CMC NaCMC CMC sodique Gomme cellulosique
Définition	Sel de sodium partiel d'un éther carboxyméthylrique de cellulose, celle-ci provenant directement de souches naturelles de matières végétales fibreuses
<i>Dénomination chimique</i>	Sel de sodium de l'éther carboxyméthylrique de cellulose
<i>Formule chimique</i>	Les polymères contiennent des unités d'anhydroglucoses substitués avec la formule générale suivante: C ₆ H ₇ O ₂ (OR ₁)(OR ₂)(OR ₃) où R ₁ , R ₂ et R ₃ peuvent être: — H — CH ₂ COONa — CH ₂ COOH
<i>Poids moléculaire</i>	Supérieur à 17 000 environ (degré de polymérisation égal à 100 environ)
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,5 % sur la substance anhydre
<i>Description</i>	Poudre granuleuse ou fibreuse, blanche ou légèrement jaunâtre ou grisâtre, légèrement hygroscopique, inodore et insipide
Identification	
A. Solubilité	Dégage une solution colloïdale visqueuse avec de l'eau. Insoluble dans l'éthanol
B. Test de la mousse	Une solution à 0,1 % de l'échantillon est secouée vigoureusement. Aucune couche de mousse n'apparaît (ce test permet de distinguer la carboxyméthylcellulose sodique des autres éthers de cellulose)

▼ **M1**

C. Formation d'un précipité	À 5 ml d'une solution à 0,5 % de l'échantillon ajouter 5 ml d'une solution à 5 % de sulfate de cuivre ou de sulfate d'aluminium. Un précipité apparaît (ce test permet de distinguer la carboxyméthylcellulose sodique des autres éthers de cellulose ainsi que de la gélatine, de la farine de graines de caroube et de la gomme adragante)
D. Réaction colorée	Ajouter 0,5 g de carboxyméthylcellulose sodique en poudre à 50 ml d'eau en remuant pour provoquer une dispersion uniforme. Continuer à remuer jusqu'à obtention d'une solution claire, puis l'utiliser pour effectuer le test suivant: à 1 mg de l'échantillon dilué dans un même volume d'eau dans un petit tube à essais ajouter 5 gouttes d'une solution de 1-naphtol. Incliner le tube à essais et introduire prudemment le long du tube 2 ml d'acide sulfurique de manière à ce qu'il forme une couche inférieure. Une couleur rouge pourpre apparaît à l'interface
Pureté	
Degré de substitution	Pas moins de 0,2 et pas plus de 1,5 groupement carboxyméthyle (-CH ₂ COOH) par unité d'anhydroglucose
Perte par déshydratation	Pas plus de 12 % (105 °C, poids constant)
pH d'une solution colloïdale à 1 %	Pas moins de 5 et pas plus de 8,5
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 20 mg/kg
Glycolate total	Pas plus de 0,4 % (calculé en glycolate de sodium sur la substance anhydre)
Sodium	Pas plus de 12,4 % sur la substance anhydre

E 470 a SELS DE SODIUM, DE POTASSIUM ET DE CALCIUM D'ACIDES GRAS

Définition	Sels de sodium, de potassium et de calcium des acides gras des huiles et graisses alimentaires, ces sels étant obtenus à partir soit de matières grasses comestibles, soit d'acides gras alimentaires distillés
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % sur la substance anhydre
<i>Description</i>	Poudres, flocons ou produits semi-solides, blancs ou blanc crème
Identification	
A. Solubilité	Sel de sodium et de potassium: solubles dans l'eau et l'éthanol. Sels de calcium: insolubles dans l'eau, l'éthanol et l'éther
B. Tests positifs de recherche des cations et des acides gras	
Pureté	
Sodium	Pas moins de 9 % et pas plus de 14 % exprimé en Na ₂ O
Potassium	Pas moins de 13 % et pas plus de 21,5 % exprimé en K ₂ O
Calcium	Pas moins de 8,5 % et pas plus de 13 % exprimé en CaO
Matières non saponifiables	Pas plus de 2 %
Acides gras libres	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

▼ **M1**

Alcali libre	Pas plus de 0,1 % exprimé en NaOH
Matières insolubles dans l'alcool	Pas plus de 0,2 % (ce critère ne s'applique qu'aux sels de sodium et de potassium)

E 470 b SELS DE MAGNÉSIUM D'ACIDES GRAS

Définition	Sels de magnésium des acides gras des huiles et graisses alimentaires, ces sels étant obtenus à partir soit de matières grasses comestibles, soit d'acides gras alimentaires distillés
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % sur la substance anhydre
<i>Description</i>	Poudres, flocons ou produits semi-solides, blancs ou blanc crème
Identification	
A. Solubilité	Insolubles dans l'eau, partiellement solubles dans l'éthanol et l'éther
B. Tests positifs de recherche du magnésium et des acides gras	
Pureté	
Magnésium	Pas moins de 6,5 % et pas plus de 11 % exprimé en MgO
Alcali libre	Pas plus de 0,1 % exprimé en MgO
Matières non saponifiables	Pas plus de 2 %
Acides gras libres	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 471 MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS

Synonymes	Monostéarate de glycérine Monopalmitate de glycérine Monooléate de glycérine, etc. Monostéarine, monopalmitine, monooléine, etc. GMS (pour le monostéarate de glycérine)
Définition	Se composent de mélanges de mono-, di- et triesters de glycérol des acides gras des huiles et graisses alimentaires. Ils peuvent contenir de faibles quantités d'acides gras et de glycérol libres
<i>Composition</i>	Teneur en mono- et en diesters: pas moins de 70 %
<i>Description</i>	Leur consistance va de celle d'un liquide huileux de couleur paille à brun clair à celle d'un solide cireux dur de couleur blanche ou blanc cassé. Ces solides peuvent se présenter sous la forme de flocons, de poudres ou de petits grains
Identification	
A. Spectre infrarouge	Caractéristique d'un ester partiel d'acides gras d'un polyol
B. Tests positifs de recherche du glycérol et des acides gras	
C. Solubilité	Insolubles dans l'eau, solubles dans l'éthanol et le toluène
Pureté	
Teneur en eau	Pas plus de 2 % (méthode Karl Fischer)
Indice d'acidité	Pas plus de 6
Glycérol libre	Pas plus de 7 %

▼ **M1**

Polyglycérols	Pas plus de 4 % du glycérol total pour les dimères et pas plus de 1 % du glycérol total pour les autres polymères de glycérol
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Glycérol total	Pas moins de 16 % et pas plus de 33 %
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium)

E 472 a ESTERS ACÉTIQUES DES MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS

Synonymes	Esters acétiques des mono- et diglycérides Acétoglycérides Mono- et diglycérides acétylés Esters acides gras et acétiques de glycérol
Définition	Esters de glycérol et d'un mélange d'acide acétique et d'acides gras des huiles et graisses alimentaires. Ils peuvent contenir de faibles quantités à l'état libre de glycérol, d'acides gras, d'acide acétique et de glycérides
<i>Description</i>	Leur consistance va de celle de liquides clairs très fluides à celle de solides, leur couleur allant du blanc au jaune pâle
Identification	
A. Tests positifs de recherche du glycérol, des acides gras et de l'acide acétique	
B. Solubilité	Insolubles dans l'eau. Solubles dans l'éthanol
Pureté	
Acides autres que les acides gras et l'acide acétique	Non détectables
Glycérol libre	Pas plus de 2 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Teneur totale en acide acétique	Pas moins de 9 % et pas plus de 32 %
Acides gras libres (et acide acétique)	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique
Glycérol total	Pas moins de 14 % et pas plus de 31 %
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimés en oléate de sodium)

E 472 b ESTERS LACTIQUES DES MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS

Synonymes	Esters lactiques des mono- et diglycérides Lactoglycérides Mono- et diglycérides d'acides gras estérifiés par l'acide lactique
Définition	Esters de glycérol et d'un mélange d'acide lactique et d'acides gras des huiles et graisses alimentaires. Ils peuvent contenir de faibles quantités à l'état libre de glycérol, d'acides gras, d'acide lactique et de glycérides

▼ **M1**

<i>Description</i>	Leur consistance va de celle de liquides clairs et fluides à celle de solides cireux, leur couleur allant du blanc au jaune pâle
Identification	
A. Tests positifs de recherche du glycérol, des acides gras et de l'acide lactique	
B. Solubilité	Insolubles dans l'eau froide, mais dispersables dans l'eau chaude
Pureté	
Acides autres que les acides gras et l'acide acétique	Non détectables
Glycérol libre	Pas plus de 2 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Teneur totale en acide lactique	Pas moins de 13 % et pas plus de 45 %
Acides gras libres (et acide lactique)	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique
Glycérol total	Pas moins de 13 % et pas plus de 30 %
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C
<i>Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium)</i>	

▼ **M7****E 472 c ESTERS CITRIQUES DES MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS**

Synonymes	Citrem Esters citriques des mono- et diglycérides Citroglycérides Mono- et diglycérides d'acides gras estérifiés par l'acide citrique
Définition	Esters de glycérol et d'un mélange d'acide citrique et d'acides gras des huiles et des graisses alimentaires. Ils peuvent contenir de faibles quantités à l'état libre de glycérol, d'acides gras, d'acide citrique et de glycérides. Ils peuvent être partiellement ou totalement neutralisés avec l'hydroxyde de sodium ou de potassium.
<i>Description</i>	Liquides, solides ou semi-solides cireux jaunâtres ou légèrement brunâtres
Identification	
A. Tests positifs de recherche de glycérol, d'acides gras et d'acide citrique	
B. Solubilité	Insolubles dans l'eau froide Solubles dans l'eau chaude Solubles dans les matières grasses Insolubles dans l'éthanol froid
Pureté	
Acides autres que les acides gras et l'acide citrique	Non détectables
Glycérol libre	Pas plus de 2 %.
Glycérol total	Pas moins de 8 % et pas plus de 33 %
Teneur totale en acide citrique	Pas moins de 13 % et pas plus de 50 %
Cendres sulfatées (à 800 ± 25 °C)	Produits non neutralisés: pas plus de 0,5 % Produits partiellement ou entièrement neutralisés: pas plus de 10 %

▼ **M7**

Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Acides gras libres	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium).

▼ **M1****E 472 d ESTERS TARTRIQUES DES MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS**

Synonymes	Esters tartriques des mono- et diglycérides Mono- et diglycérides d'acides gras estérifiés par l'acide tartrique
Définition	Esters de glycérol et d'un mélange d'acide tartrique et d'acides gras des huiles et graisses alimentaires. Ils peuvent contenir de faibles quantités à l'état libre de glycérol, d'acides gras, d'acide tartrique et de glycérides
<i>Description</i>	Leur consistance va de celle de liquides jaunâtres, collants et visqueux à celle de cires jaunes dures
Identification	
A. Tests positifs de recherche du glycérol, des acides gras et de l'acide tartrique	
Pureté	
Acides autres que les acides gras et l'acide tartrique	Non détectables
Glycérol libre	Pas plus de 2 %
Glycérol total	Pas moins de 12 % et pas plus de 29 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Teneur totale en acide tartrique	Pas moins de 15 % et pas plus de 50 %
Acides gras libres	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium).

E 472 e ESTERS MONOACÉTYLTARTRIQUE ET DIACÉTYLTARTRIQUE DES MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS

Synonymes	Esters diacétyltartriques des mono- et diglycérides Mono- et diglycérides d'acides gras estérifiés par les acides monoacétyltartrique et diacétyltartrique Esters acides gras de diacétyltartriques de glycérol
Définition	Esters de glycérol et d'un mélange d'acides monoacétyltartrique et diacétyltartrique (obtenus à partir de l'acide tartrique) et d'acides gras des huiles et graisses alimentaires. Ils peuvent contenir de faibles quantités à l'état libre de glycérol, d'acides gras, d'acides tartrique et acétique ou de leurs produits de combinaison et de glycérides libres. Contient également des esters acétiques et tartriques d'acides gras
<i>Description</i>	Leur consistance va de celle de liquides collants et visqueux à celle de cires jaunes. Ils peuvent s'hydrolyser dans l'air humide en dégageant de l'acide acétique
Identification	
A. Tests positifs de recherche du glycérol, des acides gras, de l'acide tartrique et de l'acide acétique	

▼ **M1****Pureté**

Acides autres que les acides gras, tartrique et acétique	Non détectables
Glycérol libre	Pas plus de 2 %
Glycérol total	Pas moins de 11 % et pas plus de 28 %
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Teneur totale en acide tartrique	Pas moins de 10 % et pas plus de 40 %
Teneur totale en acide acétique	Pas moins de 8 % et pas plus de 32 %
Acides gras libres	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium)

E 472 f ESTERS MIXTES ACÉTIQUES ET TARTRIQUES DES MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS**Synonymes**

Mono- et diglycérides d'acides gras estérifiés par l'acide acétique et l'acide tartrique

Définition

Esters de glycérol et d'un mélange d'acides acétique et tartrique et d'acides gras des huiles et graisses alimentaires. Ils peuvent contenir de faibles quantités à l'état libre de glycérol, d'acides gras, d'acides tartrique et acétique et de glycérides libres. Ils peuvent également contenir des esters monoacétyltartriques et diacétyltartriques des mono- et diglycérides d'acides gras

Description

Leur consistance va de celle de liquides collants à celle de solides, leur couleur allant du blanc au jaune pâle

Identification

A. Tests positifs de recherche du glycérol, des acides gras, de l'acide tartrique et de l'acide acétique

Pureté

Acides autres que les acides gras, tartrique et acétique	Non détectables
Glycérol libre	Pas plus de 2 %
Glycérol total	Pas moins de 12 % et pas plus de 27 %
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Teneur totale en acide acétique	Pas moins de 10 % et pas plus de 20 %
Teneur totale en acide tartrique	Pas moins de 20 % et pas plus de 40 %
Acides gras libres	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium)

E 473 SUCROESTERS D'ACIDES GRAS**Synonymes**

Sucroesters
Esters de sucre

▼ **M1**

Définition	Se composent essentiellement de mono-, di- et triesters de saccharose des acides gras des huiles et graisses alimentaires. Ils peuvent être préparés à partir de saccharose et des esters de méthyle et d'éthyle des acides gras alimentaires ou par extraction à partir des sucroglycérides. Aucun solvant organique autre que le diméthylsulphoxyde, le diméthylformamide, l'acétate d'éthyle, le propanol-2, le 2-méthylpropane-1-ol, le propylène glycol et la méthyléthylcétone ne peut être utilisé pour leur préparation
<i>Composition</i>	Pas moins de 80 %
<i>Description</i>	Solides mous, gels rigides ou poudres blanches à grisâtres
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sucre et des acides gras	
B. Solubilité	Difficilement solubles dans l'eau Solubles dans l'éthanol
Pureté	
Cendres sulfatées	Pas plus de 2 % à 800 ± 25 °C
Sucre libre	Pas plus de 5 %
Acides gras libres	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Méthanol	Pas plus de 10 mg/kg
Diméthylsulphoxyde	Pas plus de 2 mg/kg
Diméthylformamide	Pas plus de 1 mg/kg
2-méthylpropane-1-ol	Pas plus de 10 mg/kg
Acétate d'éthyle	Pas plus de 350 mg/kg, séparément ou ensemble
Propanol-2	
Propylène glycol	
Méthyléthylcétone	Pas plus de 10 mg/kg

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium)

E 474 SUCROGLYCÉRIDES

Synonymes	Glycérides de sucre
Définition	Produits obtenus par réaction de saccharose avec une huile ou une graisse alimentaire, ce qui donne essentiellement des mono-, di- et triesters de saccharose d'acides gras mélangés à des mono-, di- et triglycérides résiduels provenant de cette graisse ou de cette huile. Aucun solvant organique autre que le cyclohexane, le diméthylformamide, l'acétate d'éthyle, le propanol-2 et le 2-méthylpropane-1-ol ne peut être utilisé pour leur préparation
<i>Composition</i>	Pas moins de 40 % et pas plus de 60 % de saccharoesters d'acides gras
<i>Description</i>	Solides mous, gels rigides ou poudres blanches à blanchâtres
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sucre et des acides gras	
B. Solubilité	Insolubles dans l'eau froide Solubles dans l'éthanol

▼ **M1****Pureté**

Cendres sulfatées	Pas plus de 2 % à 800 ± 25 °C
Sucre libre	Pas plus de 5 %
Acides gras libres	Pas plus de 3 % exprimés en acide oléique
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Méthanol	Pas plus de 10 mg/kg
Diméthylformamide	Pas plus de 1 mg/kg
2-méthylpropane-1-ol	Pas plus de 10 mg/kg séparément ou ensemble
Cyclohexane	
Acétate d'éthyle	
Propanol-2	Pas plus de 350 mg/kg, séparément ou ensemble

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium)

E 475 ESTERS POLYGLYCÉRIQUES D'ACIDES GRAS**Synonymes**

Esters polyglycériques d'acides gras

Esters polyglycérines d'esters d'acides gras

Définition

Produits obtenus par estérification de polyglycérols avec des matières grasses alimentaires ou avec des acides gras des huiles et graisses alimentaires. La fraction polyglycérol comprend essentiellement des di-, tri- et tétra-glycérols et ne contient pas plus de 10 % de polyglycérols égaux ou supérieurs à l'heptaglycérol

Composition

Teneur totale en esters d'acides gras: pas moins de 90 %

Description

Liquides huileux à très visqueux, jaunâtres à ambrés; solides mous ou plastiques, de couleur ocre pâle à brun moyen; solideux cireux durs, de couleur ocre pâle à brun

Identification

A. Tests positifs de recherche du glycérol, des polyglycérols et des acides gras

B. Solubilité

Les esters sont de très hydrophiles à très lipophiles, mais tendent globalement à être dispersables dans l'eau et solubles dans les huiles et solvants organiques

Pureté

Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C
Acides autres que les acides gras	Non détectables
Acides gras libres	Pas plus de 6 % exprimés en acide oléique
Teneur totale en glycérol et polyglycérols	Pas moins de 18 % et pas plus de 60 %
Glycérol et polyglycérols libres	Pas plus de 7 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium)

▼ **M1****E 476 POLYRICINOLÉATE DE POLYGLYCÉROL**

Synonymes	Esters glycériques d'acides gras condensés d'huile de ricin Esters polyglycériques d'acides gras polycondensés d'huile de ricin Esters polyglycériques d'acide ricinoléique interestérifié PGPR
Définition	Polyricinoléate de polyglycérol, préparé par estérification de polyglycérol avec des acides gras condensés d'huile de ricin
<i>Description</i>	Liquide transparent, très visqueux
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau et l'éthanol Soluble dans l'éther, les hydrocarbures et les hydrocarbures halogénés
B. Tests positifs de recherche de glycérol, de polyglycérol et d'acide ricinoléique	
C. Indice de réfraction $[n]_{D}^{65}$	Entre 1,4630 et 1,4665
Pureté	
Polyglycérols	La fraction polyglycérol ne contiendra pas moins de 75 % de di-, tri- et tétraglycérols ni plus de 10 % de polyglycérols équivalents ou supérieurs à l'heptaglycérol
Indice d'hydroxyde	Entre 80 et 100
Indice d'acide	Pas plus de 6
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en Pb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 477 ESTERS DU PROPYLÈNE GLYCOL D'ACIDES GRAS

Synonymes	Esters de propane-1,2-diol d'acides gras
Définition	Consistent essentiellement en mélanges de mono- et diesters de propane-1,2-diol d'acides gras des huiles et graisses alimentaires. La fraction alcoolique se compose uniquement de propane-1,2-diol et de dimère ainsi que de traces de trimère. Il n'y a pas d'acides organiques autres que les acides gras alimentaires
<i>Composition</i>	Teneur totale en esters d'acides gras: pas moins de 85 %
<i>Description</i>	Liquides clairs, paillettes, petites balles ou solides d'odeur fade
Identification	
A. Tests positifs de recherche du propylène glycol et des acides gras	
Pureté	
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C
Acides autres que les acides gras	Non détectables
Acides gras libres	Pas plus de 6 % exprimés en acide oléique
Teneur totale en propane-1,2-diol	Pas moins de 11 % et pas plus de 31 %
Teneur en propane-1,2-diol libre	Pas plus de 5 %
Dimère et trimère de propylène glycol	Pas plus de 0,5 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M1**

Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

Ces critères de pureté s'appliquent à l'additif sans sels de sodium, de potassium et de calcium d'acides gras; toutefois, ces substances peuvent être présentes jusqu'à concurrence de 6 % (exprimées en oléate de sodium)

E 479b ESTERS GLYCÉRIQUES D'ACIDES GRAS OBTENUS À PARTIR D'HUILE DE SOJA OXYDÉE PAR CHAUFFAGE

Synonymes	TOSOM
Définition	Les esters glycériques d'acides gras obtenus à partir d'huile de soja oxydée par chauffage sont un mélange complexe d'esters glycériques et d'acides gras présents dans les graisses alimentaires et d'acides gras provenant de l'huile de soja oxydée par chauffage. Ils sont obtenus par interaction et désodorisation sous vide à 130 °C de 10 % d'huile de soja oxydée par chauffage et de 90 % de mono- et diglycérides d'acides gras alimentaires. L'huile de soja est obtenue exclusivement à partir de souches naturelles de graines de soja
<i>Description</i>	Jaune pâle à brun clair, de consistance cireuse ou solide
Identification	
A. Solubilité	Insolubles dans l'eau Solubles dans l'huile ou la graisse chaude
Pureté	
Intervalle de fusion	55 °C à 65 °C
Acides gras libres	Pas plus de 1,5 %, calculé en acide oléique
Glycérol libre	Pas plus de 2 %
Total acides gras	83 % à 90 %
Total glycérol	16 % à 22 %
Méthylesters d'acides gras, ne formant pas un produit d'addition avec l'urée	Pas plus de 9 % de méthylesters d'acide gras
Acides gras, insolubles dans l'éther de pétrole	Pas plus de 2 % du total des acides gras
Indice de peroxyde	Pas plus de 3
Époxydes	Pas plus de 0,03 % d'oxiranne
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 481 STÉAROYL-2-LACTYLATE DE SODIUM

Synonymes	Stéaroyllactate de sodium Stéaroyllactate de sodium
Définition	Se compose d'un mélange de sels de sodium des acides stéaroyllactyliques et de leurs polymères ainsi que de petites quantités de sels de sodium d'autres acides apparentés, préparé en faisant réagir les acides stéarique et lactique. Il peut aussi y avoir d'autres acides gras alimentaires, libres ou estérifiés, provenant de l'acide stéarique utilisé
<i>Dénominations chimiques</i>	Di-2-stéaroyllactate de sodium Di(2-stéaroyloxy)propionate de sodium
Einecs	246-929-7
<i>Formule chimique</i>	C ₂₁ H ₃₉ O ₄ Na
<i>(principaux composants)</i>	C ₁₉ H ₃₅ O ₄ Na

▼ **M1**

<i>Description</i>	Poudre ou matière solide friable, de couleur blanche ou légèrement jaunâtre, avec odeur caractéristique
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sodium, des acides gras et de l'acide lactique	
B. Solubilité	Insoluble dans l'eau. Soluble dans l'éthanol
Pureté	
Sodium	Pas moins de 2,5 % et pas plus de 5 %
Indice d'ester	Pas moins de 90 et pas plus de 190
Indice d'acidité	Pas moins de 60 et pas plus de 130
Teneur totale en acide lactique	Pas moins de 15 % et pas plus de 40 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 482 STÉAROYL-2-LACTYLATE DE CALCIUM

Synonymes	Stéaroyllactate de calcium
Définition	Se compose d'un mélange de sels de calcium des acides stéaroyllactyliques et de leurs polymères ainsi que de petites quantités de sels de calcium d'autres acides apparentés, préparé en faisant réagir les acides stéarique et lactique. Il peut aussi y avoir d'autres acides gras alimentaires, libres ou estérifiés, provenant de l'acide stéarique utilisé
<i>Dénomination chimique</i>	Di-2-stéaroyllactate de calcium Di(2-stéaroyloxy)propionate de calcium
Einecs	227-335-7
<i>Formule chimique</i>	$C_{42}H_{78}O_8Ca$ $C_{38}H_{70}O_8Ca$
<i>Description</i>	Poudre ou matière solide friable, de couleur blanche ou légèrement jaunâtre, avec odeur caractéristique
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium, des acides gras et de l'acide lactique	
B. Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau chaude
Pureté	
Calcium	Pas moins de 1 % et pas plus de 5,2 %
Indice d'ester	Pas moins de 125 et pas plus de 190
Teneur totale en acide lactique	Pas moins de 15 % et pas plus de 40 %
Indice d'acidité	Pas moins de 50 et pas plus de 130
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 483 TARTRATE DE STÉARYLE

Synonymes	Palmityltartrate de stéaryle
Définition	Obtenu par estérification de l'acide tartrique avec de l'alcool stéarylique commercial, qui se compose essen-

▼ **M1**

<i>Dénomination chimique</i>	tiellement d'alcools stéarylique et palmitique. Se compose essentiellement de diester, mais contient de faibles quantités de monoesters et de matières premières non modifiées
<i>Formule chimique</i>	Tartrate de distéaryle
<i>Poids moléculaire</i>	Tartrate de dipalmityle
<i>Composition</i>	C ₃₈ H ₇₄ O ₆ à C ₄₀ H ₇₈ O ₆
<i>Description</i>	627 à 655
Identification	Teneur totale en esters: pas moins de 90 %, ce qui correspond à un indice d'ester de pas moins de 163 et pas plus de 180
A. Test positif de recherche du tartrate	Matière solide onctueuse (à 25 °C), de couleur crème
B. Intervalle de fusion	Entre 67 °C et 77 °C. Après saponification, les alcools gras saturés à longue chaîne ont un intervalle de fusion compris entre 49 °C et 55 °C
Pureté	
Indice d'hydroxyle	Pas moins de 200 et pas plus de 220
Indice d'acidité	Pas plus de 5,6
Teneur totale en acide tartrique	Pas moins de 18 % et pas plus de 35 %
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 % à 800 ± 25 °C
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg
Matières non saponifiables	Pas moins de 77 % et pas plus de 83 %
Indice d'iode	Pas plus de 4 (Wijs)

E 491 MONOSTÉARATE DE SORBITAN

Définition	Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses anhydrides avec de l'acide stéarique commercial alimentaire
Einecs	215-664-9
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % de mélange d'esters de sorbitol, de sorbitan et d'isosorbide
<i>Description</i>	Perles ou flocons clairs, de couleur crème à ocre, ou solide dur, cireux ayant une légère odeur caractéristique
Identification	
A. Solubilité	Soluble à des températures supérieures à son point de fusion dans le toluène, le dioxane, le tétrachlorure de carbone, l'éther, le méthanol, l'éthanol et l'aniline; insoluble dans l'éther de pétrole et l'acétone; insoluble dans l'eau froide mais dispersable dans l'eau chaude; soluble avec turbidité à des températures supérieures à 50 °C dans l'huile minérale et l'acétate d'éthyle
B. Zone de congélation	50 °C à 52 °C
C. Spectre d'absorption des infrarouges	Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool
Pureté	
Eau	Pas plus de 2 % (méthode Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 %
Indice d'acide	Pas plus de 10
Indice de saponification	Pas moins de 147 et pas plus de 157
Indice d'hydroxyle	Pas moins de 235 et pas plus de 260

▼ **M1**

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 492 TRISTÉARATE DE SORBITAN

Définition	Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses anhydrides avec de l'acide stéarique commercial alimentaire
Einecs	247-891-4
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % de mélange d'esters de sorbitol, de sorbitan et d'isosorbide
<i>Description</i>	Perles ou flocons clairs, de couleur crème à ocre, ou solide dur, cireux ayant une légère odeur
Identification	
A. Solubilité	Peu soluble dans le toluène, l'éther, le tétrachlorure de carbone et l'acétate d'éthyle; dispersable dans l'éther de pétrole, l'huile minérale, les huiles végétales, l'acétone et le dioxane; insoluble dans l'eau, le méthanol et l'éthanol
B. Zone de congélation	47 °C à 50 °C
C. Spectre d'absorption des infrarouges	Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool
Pureté	
Eau	Pas plus de 2 % (méthode Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 %
Indice d'acide	Pas plus de 15
Indice de saponification	Pas moins de 176 et pas plus de 188
Indice d'hydroxyle	Pas moins de 66 et pas plus de 80
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 493 MONOLAURATE DE SORBITAN

Définition	Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses anhydrides avec de l'acide laurique commercial alimentaire
Einecs	215-663-3
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % de mélange d'esters de sorbitol, de sorbitan et d'isosorbide
<i>Description</i>	Liquide visqueux et huileux ambré, perles ou flocons clairs de couleur crème à ocre, ou solide dur, cireux ayant une légère odeur
Identification	
A. Solubilité	Dispersable dans l'eau chaude et froide
B. Spectre d'absorption des infrarouges	Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool
Pureté	
Eau	Pas plus de 2 % (méthode Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 %
Indice d'acide	Pas plus de 7
Indice de saponification	Pas moins de 155 et pas plus de 170

▼ **M1**

Indice d'hydroxyle	Pas moins de 330 et pas plus de 358
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 494 MONOOLÉATE DE SORBITAN

Définition	Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses anhydrides avec de l'acide oléique commercial alimentaire. Le constituant principal est le monooléate de 1,4-sorbitan. Parmi les autres constituants figurent le monooléate d'isosorbide, le dioléate de sorbitan et le trioléate de sorbitan
Einecs	215-665-4
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % d'un mélange d'esters de sorbitol, de sorbitan et d'isosorbide
<i>Description</i>	Liquide visqueux et huileux ambré, perles ou flocons clairs de couleur crème à ocre, ou solide dur, cireux ayant une légère odeur caractéristique
Identification	
A. Solubilité	Soluble à des températures supérieures à son point de fusion dans l'éthanol, l'éther, l'acétate d'éthyle, l'aniline, le toluène, le dioxane, l'éther de pétrole et le tétrachlorure de carbone Insoluble dans l'eau froide, mais dispersable dans l'eau chaude
B. Indice d'iode	Le résidu de l'acide oléique résultant de la saponification du monooléate de sorbitan à l'essai a un indice d'iode entre 80 et 100
Pureté	
Eau	Pas plus de 2 % (méthode Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,5 %
Indice d'acide	Pas plus de 8
Indice de saponification	Pas moins de 145 et pas plus de 160
Indice d'hydroxyle	Pas moins de 193 et pas plus de 210
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Métaux lourds (exprimés en plomb)	Pas plus de 10 mg/kg

E 495 MONOPALMITATE DE SORBITAN

Synonymes	Palmitate de sorbitan
Définition	Mélange de sorbitol partiellement estérifié et de ses anhydrides avec de l'acide palmitique commercial alimentaire
Einecs	247-568-8
<i>Composition</i>	Pas moins de 95 % d'un mélange d'esters de sorbitol, de sorbitan et d'isosorbide
<i>Description</i>	Perles ou flocons de couleur crème à ocre, ou solide dur, cireux ayant une légère odeur caractéristique
Identification	
A. Solubilité	Soluble à des températures supérieures à son point de fusion dans l'éthanol, le méthanol, l'éther, l'acétate d'éthyle, l'aniline, le toluène, le dioxane, l'éther de pétrole et le tétrachlorure de carbone

▼ **M1**

<p>B. Zone de congélation</p> <p>C. Spectre d'absorption des infrarouges</p> <p>Pureté</p> <p>Eau</p> <p>Cendres sulfatées</p> <p>Indice d'acide</p> <p>Indice de saponification</p> <p>Indice d'hydroxyle</p> <p>Arsenic</p> <p>Plomb</p> <p>Mercure</p> <p>Cadmium</p> <p>Métaux lourds (exprimés en plomb)</p>	<p>Insoluble dans l'eau froide, mais dispersable dans l'eau chaude</p> <p>45 °C à 47 °C</p> <p>Caractéristique d'un acide gras partiellement estérifié d'un polyalcool</p> <p>Pas plus de 2 % (méthode Karl Fischer)</p> <p>Pas plus de 0,5 %</p> <p>Pas plus de 7,5</p> <p>Pas moins de 140 et pas plus de 150</p> <p>Pas moins de 270 et pas plus de 305</p> <p>Pas plus de 3 mg/kg</p> <p>Pas plus de 5 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p> <p>Pas plus de 10 mg/kg</p>
--	--

E 508 CHLORURE DE POTASSIUM

<p>Synonymes</p> <p>Définition</p> <p><i>Dénomination chimique</i></p> <p>Einecs</p> <p><i>Formule chimique</i></p> <p><i>Poids moléculaire</i></p> <p><i>Composition</i></p> <p><i>Description</i></p> <p>Identification</p> <p>A. Solubilité</p> <p>B. Tests positifs de recherche de potassium et de chlorure</p> <p>Pureté</p> <p>Perte à la dessiccation</p> <p>Sodium</p> <p>Arsenic</p> <p>Plomb</p> <p>Mercure</p> <p>Cadmium</p> <p>Métaux lourds (exprimés en plomb)</p>	<p>Sylvite</p> <p>Sylvine</p> <p>Chlorure de potassium</p> <p>231-211-8</p> <p>KCl</p> <p>74,56</p> <p>Pas moins de 99 % sur la base de la matière sèche</p> <p>Cristaux incolores, allongés, prismatiques ou cubiques, ou poudre blanche granuleuse. Inodore</p> <p>Facilement soluble dans l'eau</p> <p>Insoluble dans l'éthanol</p> <p>Pas plus de 1 % (à 105 °C pendant 2 h)</p> <p>Test négatif</p> <p>Pas plus de 3 mg/kg</p> <p>Pas plus de 5 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p> <p>Pas plus de 10 mg/kg</p>
---	--

E 579 GLUCONATE DE FER

<p>Définition</p> <p><i>Dénomination chimique</i></p> <p>EINECS</p> <p><i>Formule chimique</i></p> <p><i>Poids moléculaire</i></p> <p><i>Composition</i></p> <p><i>Description</i></p>	<p>Di-D-gluconate ferreux dihydraté</p> <p>Di-D-gluconate de fer (II) dihydraté</p> <p>206-076-3</p> <p>$C_{12}H_{22}FeO_{14} \cdot 2H_2O$</p> <p>482.17</p> <p>Pas moins de 95 % sur la base de la matière sèche</p> <p>Poudre ou granules jaune verdâtre clair à gris jaunâtre qui peuvent avoir une légère odeur de sucre caramélisé</p>
--	--

▼ **M1****Identification**

A. Solubilité

Soluble dans l'eau avec léger échauffement

Pratiquement insoluble dans l'éthanol

B. Test positif de recherche de l'ion ferrique

C. Test positif de formation d'un dérivé de la phénylhydrazine de l'acide gluconique

D. pH d'une solution à 10 %

Entre 4 et 5,5

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 10 % (à 105 °C pendant 16 h)

Acide oxalique

Pas décelable

Fer (Fe III)

Pas plus de 2 %

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

Matières réductrices

Pas plus de 0,5 % exprimé en glucose

E 585 LACTATE FERREUX**Synonymes**

Lactate de fer (II)

2-hydroxy-propanoate de fer (II)

Acide propanoïque, sel (2:1) de 2-hydroxy-fer(2+)

Définition*Dénomination chimique*

2-hydroxy-propanoate ferreux

Einecs

227-608-0

Formule chimique $C_6H_{10}FeO_6 \cdot xH_2O$ (x = 2 ou 3)*Poids moléculaire*

270.02 (dihydrate)

288.03 (trihydrate)

Composition

Pas moins de 96 % sur la base de la matière sèche

Description

Cristaux blanc verdâtre ou poudre vert clair ayant une odeur caractéristique

Identification

A. Solubilité

Soluble dans l'eau

Pratiquement insoluble dans l'éthanol

B. Tests positifs de recherche de l'ion ferrique et du lactate

C. pH d'une solution à 2 %

Entre 4 et 6

Pureté

Perte à la dessiccation

Pas plus de 18 % (à 100 °C, sous vide, environ 700 mm Hg)

Fer (Fe III)

Pas plus de 0,6 %

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Cadmium

Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M4****E 650 ACÉTATE DE ZINC****Synonymes**

Acide acétique, sel de zinc, dihydrate

Définition*Dénomination chimique*

Acétate de zinc dihydrate

Formule chimique $C_4H_6O_4 Zn \cdot 2H_2O$ *Poids moléculaire*

219,51

▼ **M4**

<i>Composition</i>	Teneur: pas moins de 98 % et pas plus de 102 % de $C_4H_6O_4 Zn \cdot 2H_2O$
<i>Description</i>	Cristaux incolores ou fine poudre blanc cassé
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'acétate et du zinc	
B. pH d'une solution à 5 %	Entre 6,0 et 8,0
Pureté	
Matière insoluble	Pas plus de 0,005 %
Chlorures	Pas plus de 50 mg/kg
Sulfates	Pas plus de 100 mg/kg
Alcalins et terres alcalines	Pas plus de 0,2 %
Impuretés organiques volatiles	Test positif
Fer	Pas plus de 50 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 20 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 5 mg/kg

E 943a BUTANE

Synonymes	n-Butane
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Butane
<i>Formule chimique</i>	$CH_3CH_2CH_2CH_3$
<i>Poids moléculaire</i>	58,12
<i>Composition</i>	Pas moins de 96 %
<i>Description</i>	Gaz ou liquide incolore présentant une odeur douce caractéristique
Identification	
A. Tension de vapeur	108,935 kPa à 20 °C
Pureté	
Méthane	Pas plus de 0,15 % v/v
Éthane	Pas plus de 0,5 % v/v
Propane	Pas plus de 1,5 % v/v
Isobutane	Pas plus de 3,0 % v/v
1,3-Butadiène	Pas plus de 0,1 % v/v
Humidité	Pas plus de 0,005 %

E 943b ISOBUTANE

Synonymes	2-Méthylpropane
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	2-Méthylpropane
<i>Formule chimique</i>	$(CH_3)_2CH CH_3$
<i>Poids moléculaire</i>	58,12
<i>Composition</i>	Pas moins de 94 %
<i>Description</i>	Gaz ou liquide incolore présentant une odeur douce caractéristique
Identification	
A. Tension de vapeur	205,465 kPa à 20 °C
Pureté	
Méthane	Pas plus de 0,15 % v/v
Éthane	Pas plus de 0,5 % v/v
Propane	Pas plus de 2,0 % v/v

▼ M4

n-Butane	Pas plus de 4,0 % v/v
1,3-Butadiène	Pas plus de 0,1 % v/v
Humidité	Pas plus de 0,005 %

E 944 PROPANE**Définition***Dénomination chimique*

Propane

*Formule chimique*CH₃CH₂CH₃*Poids moléculaire*

44,09

Composition

Pas moins de 95 %

Description

Gaz ou liquide incolore présentant une odeur douce caractéristique

Identification

A. Tension de vapeur

732,910 kPa à 20 °C

Pureté

Méthane

Pas plus de 0,15 % v/v

Éthane

Pas plus de 1,5 % v/v

Isobutane

Pas plus de 2,0 % v/v

n-Butane

Pas plus de 1,0 % v/v

1,3-Butadiène

Pas plus de 0,1 % v/v

Humidité

Pas plus de 0,005 %

E 949 HYDROGÈNE**Définition***Dénomination chimique*

Hydrogène

EINECS

215-605-7

*Formule chimique*H₂*Poids moléculaire*

2

Composition

Pas moins de 99,9 %

Description

Gaz incolore, inodore, hautement inflammable

Pureté

Eau

Pas plus de 0,005 % v/v

Oxygène

Pas plus de 0,001 % v/v

Azote

Pas plus de 0,75 % v/v

▼ B**E 1105 LYSOZYME****Synonymes**

Hydrochlorure de lysozyme

Muramidase

Définition

La lysozyme est un polypeptide linéaire obtenu à partir du blanc d'œuf de poule et composé de 129 acides aminés. Elle présente une activité enzymatique en ce qu'elle est capable d'hydrolyser les liaisons β(1-4) entre l'acide N-acétylmuramique et N-acétylglucosamine dans les membranes extérieures des espèces bactériennes, notamment dans les organismes gram-positifs. Elle est généralement obtenue sous forme d'hydrochlorure

Dénomination chimique

Enzyme Numéro (EC): 3.2.1.17

EINECS

232-620-4

Poids moléculaire

Environ 14 000

Composition

Pas moins de 950 mg/g sur la base anhydre

Description

Poudre blanche inodore ayant une saveur légèrement sucrée

▼ B**Identification**

- A. Point isoélectrique 10,7
- B. Une solution aqueuse à 2 % doit présenter un pH compris entre 3,0 et 3,6
- C. Absorption maximale dans une solution aqueuse (25 mg/100 ml) à 281 nm, absorption minimale à 252 nm

Pureté

Teneur en eau

Pas plus de 6 % (méthode Karl Fischer) (sous la forme de poudre uniquement)

Résidu lors de l'ignition

Pas plus de 1,5 %

Nitrogène

Pas moins de 16,8 et pas plus de 17,8 %

Arsenic

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Métaux lourds (exprimés en Pb)

Pas plus de 10 mg/kg

Critères microbiologiques

Comptage bactérien total

Pas plus de 5×10^4 col/g

Salmonelles

Absence dans 25 g

Staphylococcus aureus

Absence dans 1 g

Escherichia coli

Absence dans 1 g

▼ M4**E 1201 POLYVINYLPIRROLIDONE****Synonymes**

Polyvidone

PVP

Polyvinylpyrrolidone soluble

Définition*Dénomination chimique*

Polyvinylpyrrolidone, poly-[1-(2-oxo-1-pyrrolidinyl)-éthylène]

Formule chimique $(C_6H_9NO)_n$ *Poids moléculaire*

Pas moins de 25 000

Composition

Pas moins de 11,5 % et pas plus de 12,8 % d'azote (N) sur la base anhydre

Description

Poudre blanche ou presque blanche

Identification

A. Solubilité

Soluble dans l'eau et dans l'éthanol. Insoluble dans l'éther

B. pH d'une solution à 5 %

Entre 3,0 et 7,0

Pureté

Eau

Pas plus de 5 % (Karl Fischer)

Total cendres

Pas plus de 0,1 %

Aldéhyde

Pas plus de 500 mg/kg (exprimés en acétaldéhyde)

N-Vinylpyrrolidone libre

Pas plus de 10 mg/kg

Hydrazine

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

E 1202 POLYVINYLPOLYPYRROLIDONE**Synonymes**

Crosprovidone

Polyvidone réticulée

Polyvinylpyrrolidone insoluble

Définition

La polyvinylpolypyrrolidone est un poly-[1-(2-oxo-1-pyrrolidinyl)-éthylène], réticulé de façon aléatoire. Elle

▼ **M4**

<i>Dénomination chimique</i>	est produite par polymérisation de la N-vinyl-2-pyrrolidone en présence d'un catalyseur caustique ou d'une N,N'-divinyl-imidazolidone. En raison de son insolubilité dans tous les solvants courants, l'intervalle de poids moléculaire n'est pas utilisable pour la détection
<i>Formule chimique</i>	Polyvinylpyrrolidone, poly-[1-(2-oxo-1-pyrrolidinyl)-éthylène]
<i>Composition</i>	(C ₆ H ₉ NO) _n
<i>Description</i>	Pas moins de 11 % et pas plus de 12,8 % d'azote (N) sur la base anhydre
Identification	Poudre hygroscopique de couleur blanche à faible odeur non désagréable
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau, l'éthanol et l'éther
B. pH d'une suspension à 1 % dans l'eau	Entre 5,0 et 8,0
Pureté	
Eau	Pas plus de 6 % (Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,4 %
Matières solubles dans l'eau	Pas plus de 1 %
N-vinylpyrrolidone libre	Pas plus de 10 mg/kg
N,N'-divinyl-imidazolidone libre	Pas plus de 2 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

▼ **M5****POLYÉTHYLÈNE GLYCOL 6000**

Synonymes	PEG 6 000 Macrogol 6 000
Définition	Le polyéthylène glycol 6 000 est un mélange de polymères de formule générale H-(OCH ₂ -CH)-OH correspondant à une masse moléculaire relative moyenne d'environ 6 000
<i>Formule chimique</i>	(C ₂ H ₄ O) _n H ₂ O (n = nombre d'unités d'oxyde d'éthylène correspondant à un poids moléculaire de 6 000, soit environ 140)
<i>Poids moléculaire</i>	5 600 — 7 000
<i>Composition</i>	Pas moins de 90 % et pas plus de 110 %
<i>Description</i>	Un solide blanc ou presque blanc ayant l'aspect de la cire ou de la paraffine
Identification	
A. Solubilité	Très soluble dans l'eau et le chlorure de méthylène. Pratiquement insoluble dans l'alcool, dans l'éther et dans les huiles grasses et minérales
B. Intervalle de fusion	Entre 55 °C et 61 °C
Pureté	
Viscosité	Entre 0,220 et 0,275 kgm ⁻¹ s ⁻¹ à 20 °C
Indice d'hydroxyle	Entre 16 et 22
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,2 %
Oxyde d'éthylène	Pas plus de 0,2 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

▼ **M2****E 296 ACIDE MALIQUE**

Synonymes	Acide DL-malique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Acide DL-malique, acide hydroxybutanedioïque, acide hydroxysuccinique

▼ **M2**

EINECS	230-022-8
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₆ O ₅
<i>Poids moléculaire</i>	134,09
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 %
<i>Description</i>	Poudre cristalline ou granules de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Intervalle de fusion entre 127° et 132 °C	
B. Test positif de recherche du malate	
C. Les solutions de cette substance sont optiquement inactives à toute concentration	
Pureté	
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,1 %
Acide fumarique	Pas plus de 1,0 %
Acide maléique	Pas plus de 0,05 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercur	Pas plus de 1 mg/kg

E 297 ACIDE FUMARIQUE

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Acide trans-butène-dioïque, acide trans-1,2-éthylène-dicarboxylique
EINECS	
<i>Formule chimique</i>	203-743-0
<i>Poids moléculaire</i>	C ₄ H ₄ O ₄
<i>Composition</i>	116,07
<i>Description</i>	Pas moins de 99,0 % sur la base anhydre
	Poudre cristalline ou granules de couleur blanche
Identification	
A. Intervalle de fusion	286-302 °C (capillaire fermé, chauffage rapide)
B. Tests positifs de recherche de doubles liaisons et d'acide 1,2-dicarboxylique	
C. pH d'une solution à 0,05 % à 25 °C	3,0-3,2
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 0,5 % (120 °C, 4 heures)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,1 %
Acide maléique	Pas plus de 0,1 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercur	Pas plus de 1 mg/kg

E 343 (i) PHOSPHATE MONOMAGNÉSIQUE

Synonymes	
	Dihydrogéo-phosphate de magnésium
	Phosphate de magnésium monobasique
	Orthophosphate monomagnésique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Dihydrogéo-monophosphate monomagnésique
EINECS	
<i>Formule chimique</i>	236-004-6
	Mg(H ₂ PO ₄) ₂ ·nH ₂ O (où n = 0 à 4)

▼ **M2**

<i>Poids moléculaire</i>	218,30 (anhydre)
<i>Composition</i>	Pas moins de 51,0 % après calcination
<i>Description</i>	Poudre cristalline blanche, inodore, légèrement soluble dans l'eau
Identification	
A. Tests positifs de recherche du magnésium et du phosphate	
B. Teneur en MgO	Pas moins de 21,5 % après calcination
Pureté	
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 343 (ii) PHOSPHATE DIMAGNÉSIQUE

Synonymes	Hydrogéno-phosphate de magnésium Phosphate de magnésium dibasique Orthophosphate dimagnésique Phosphate de magnésium secondaire
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Hydrogéno-monophosphate dimagnésique
EINECS	231-823-5
<i>Formule chimique</i>	$MgHPO_4 \cdot nH_2O$ (où $n = 0 - 3$)
<i>Poids moléculaire</i>	120,30 (anhydre)
<i>Composition</i>	Pas moins de 96 % après calcination
<i>Description</i>	Poudre cristalline blanche, inodore, légèrement soluble dans l'eau
Identification	
A. Tests positifs de recherche du magnésium et du phosphate	
B. Teneur en MgO	Pas moins de 33,0 % sur la base anhydre
Pureté	
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg (exprimés en fluor)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 350 (i) MALATE DE SODIUM

Synonymes	Sel sodique de l'acide malique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	DL-malate disodique, sel disodique de l'acide hydroxybutanedioïque
<i>Formule chimique</i>	Hémihydrate: $C_4H_4Na_2O_5 \cdot H_2O$ Trihydrate: $C_4H_4Na_2O_5 \cdot 3H_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	Hémihydrate: 187,05 Trihydrate: 232,10
<i>Composition</i>	Pas moins de 98,0 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre cristalline ou grumeaux de couleur blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'acide 1,2-dicarboxylique et du sodium	

▼ **M2**

B. Formation de colorant azoïque	Positive
C. Solubilité	Facilement soluble dans l'eau
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 7,0 % (130 °C, 4 heures) pour la formule hémihydratée ou 20,5 %-23,5 % (130 °C, 4 heures) pour la formule trihydratée
Alcalinité	Pas plus de 0,2 % exprimé en Na ₂ CO ₃
Acide fumarique	Pas plus de 1,0 %
Acide maléique	Pas plus de 0,05 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 350 (ii) MALATE ACIDE DE SODIUM

Synonymes	Sel monosodique de l'acide DL-malique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	DL-malate monosodique, 2-DL-hydroxy-succinate monosodique
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₅ NaO ₅
<i>Poids moléculaire</i>	156,07
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'acide 1,2-dicarboxylique et du sodium	
B. Formation de colorant azoïque	Positive
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 2,0 % (110 °C, 3 heures)
Acide maléique	Pas plus de 0,05 %
Acide fumarique	Pas plus de 1,0 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 351 MALATE DE POTASSIUM

Synonymes	Sel de potassium de l'acide malique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	DL-malate dipotassique, sel dipotassique de l'acide hydroxybutanedioïque
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₄ K ₂ O ₅
<i>Poids moléculaire</i>	210,27
<i>Composition</i>	Pas moins de 59,5 %
<i>Description</i>	Solution aqueuse incolore ou presque incolore
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'acide 1,2-dicarboxylique et du potassium	
B. Formation de colorant azoïque	Positive
Pureté	
Alcalinité	Pas plus de 0,2 % exprimé en K ₂ CO ₃
Acide fumarique	Pas plus de 1,0 %
Acide maléique	Pas plus de 0,05 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg

▼ M2

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 352 (i) MALATE DE CALCIUM

Synonymes	Sel de calcium de l'acide malique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	DL-malate de calcium, calcium- α -hydroxysuccinate, sel de calcium de l'acide hydroxybutanedioïque
<i>Formule chimique</i>	$C_4H_5CaO_5$
<i>Poids moléculaire</i>	172,14
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,5 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du malate, de l'acide 1,2-dicarboxylique et du calcium	
B. Formation de colorant azoïque	Positive
C. Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 2 % (100 °C, 3 heures)
Alcalinité	Pas plus de 0,2 % exprimé en $CaCO_3$
Acide maléique	Pas plus de 0,05 %
Acide fumarique	Pas plus de 1,0 %
Fluorures	Pas plus de 30 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 352 (ii) MALATE ACIDE DE CALCIUM

Synonymes	Sel monocalcique de l'acide DL-malique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	DL-malate monocalcique, 2-DL-hydroxysuccinate monocalcique
<i>Formule chimique</i>	$(C_4H_5O_5)_2Ca$
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,5 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'acide 1,2-dicarboxylique et du calcium	
B. Formation de colorant azoïque	Positive
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 2,0 % (110 °C, 3 heures)
Acide maléique	Pas plus de 0,05 %
Acide fumarique	Pas plus de 1,0 %
Fluorures	Pas plus de 30 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 355 ACIDE ADIPIQUE

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Acide hexanedioïque, acide 1,4-butanedicarboxylique

▼ **M2**

EINECS	204-673-3
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₁₀ O ₄
<i>Poids moléculaire</i>	146,14
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,6 %
<i>Description</i>	Cristaux ou poudre cristalline inodores, de couleur blanche
Identification	
A. Intervalle de fusion	151,5-154,0 °C
B. Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau. Facilement soluble dans l'éthanol
Pureté	
Eau	Pas plus de 0,2 % (Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 20 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercuré	Pas plus de 1 mg/kg

E 363 ACIDE SUCCINIQUE

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Acide butanedioïque
EINECS	203-740-4
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₆ O ₄
<i>Poids moléculaire</i>	118,09
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 %
<i>Description</i>	Cristaux incolores ou blancs, inodores
Identification	
A. Intervalle de fusion	Entre 185,0 et 190,0 °C
Pureté	
Résidu de calcination	Pas plus de 0,025 % (800 °C, 15 minutes)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercuré	Pas plus de 1 mg/kg

E 380 CITRATE DE TRIAMMONIUM

Synonymes	Citrate d'ammonium tribasique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Sel de triammonium d'acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique
EINECS	222-394-5
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₁₇ N ₃ O ₇
<i>Poids moléculaire</i>	243,22
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,0 %
<i>Description</i>	Cristaux ou poudre de couleur blanche à blanc cassé
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'ammonium et du citrate	
B. Solubilité	Facilement soluble dans l'eau

▼ M2

Pureté	
Oxalate	Pas plus de 0,04 % (exprimés en acide oxalique)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 452 (iii) POLYPHOSPHATE CALCO-SODIQUE

Synonymes	Polyphosphate calco-sodique, vitreux
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Polyphosphate calco-sodique
EINECS	233-782-9
<i>Formule chimique</i>	$(\text{NaPO}_3)_n\text{CaO}$ où n vaut habituellement 5
<i>Composition</i>	Pas moins de 61 % et pas plus de 69 % exprimés en P_2O_5
<i>Description</i>	Cristaux blancs vitreux, sphères
Identification	
A. pH d'une boue de 1 % m/m	Environ 5 à 7
B. Teneur en CaO	7-15 % m/m
Pureté	
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 4 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

▼ M5**E 459 BÊTA-CYCLODEXTRINE**

Définition	La bêta-cyclodextrine est un saccharide cyclique non réducteur composé de sept unité D-glucopyranosyl reliées en α -1,4. Le produit est obtenu par l'action de l'enzyme cycloglycosyltransférase (CGTase) produite par <i>Bacillus circulans</i> , <i>Paenibacillus macerans</i> ou par la souche SJ1 608 recombinée de <i>Bacillus licheniformis</i> sur de l'amidon partiellement hydrolysé
<i>Dénomination chimique</i>	Cycloheptaamylose
EINECS	231-493-2
<i>Formule chimique</i>	$(\text{C}_6\text{H}_{10}\text{O}_5)_7$
<i>Poids moléculaire</i>	1 135
<i>Composition</i>	Pas moins de 98,0 % de $(\text{C}_6\text{H}_{10}\text{O}_5)_7$ sur la base anhydre
<i>Description</i>	Solide cristallin blanc ou presque blanc, pratiquement inodore
Identification	
A. Solubilité	Faiblement soluble dans l'eau; facilement soluble dans l'eau chaude; légèrement soluble dans l'éthanol

▼ **M5**

B. Rotation spécifique	$[\alpha]_{\text{D}}^{25}$: + 160° à + 164° (solution à 1 %)
Pureté	
Eau	Pas plus de 14 % (méthode Karl Fischer)
Autres cyclodextrines	Pas plus de 2 % sur la base anhydre
Solvants résiduels (toluène et trichloroéthylène)	Pas plus de 1 mg/kg pour chaque solvant
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,1 %
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M2****E 468 CARBOXYMÉTHYLCELLULOSE DE SODIUM RÉTICULÉE**

Synonymes	Carboxyméthylcellulose réticulée CMC réticulée CMC sodique réticulée Gomme cellulosique réticulée
Définition	La carboxyméthylcellulose de sodium réticulée est le sel de sodium de cellulose partiellement O-carboxyméthylée réticulée thermiquement
<i>Dénomination chimique</i>	Sel de sodium de l'éther carboxyméthyle de cellulose réticulé
<i>Formule chimique</i>	Les polymères contiennent des unités d'anhydroglucoses substitués avec la formule générale suivante: $C_6H_7O_2(OR_1)(OR_2)(OR_3)$ où R_1 , R_2 et R_3 peuvent être: — H — CH_2COONa — CH_2COOH
<i>Description</i>	Poudre inodore de couleur blanche à blanc cassé, légèrement hygroscopique
Identification	
A.	Ajouter 1 g de l'échantillon à 100 ml d'une solution contenant 4 mg/kg de bleu de méthylène, secouer et laisser reposer. La substance à examiner absorbe le bleu de méthylène et se dépose sous forme de masse bleue fibreuse
B.	Ajouter 1 g de l'échantillon à 50 ml d'eau et secouer. Transférer 1 ml du mélange dans un tube à essai, ajouter 1 ml d'eau et 0,05 ml d'une solution fraîchement préparée d'alpha-naphtol dans du méthanol à 40 g/l. Incliner le tube à essai et introduire prudemment le long du tube 2 ml d'acide sulfurique de manière à ce qu'il forme une couche inférieure. L'interface se colore en rouge pourpre
C.	Réaction semblable à celle du sodium
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 6 % (105 °C, 3 heures)
Substances hydrosolubles	Pas plus de 10 %
Degré de substitution	Pas moins de 0,2 et pas plus de 1,5 groupement carboxyméthyle par unité d'anhydroglucose
pH d'une solution à 1 %	Pas moins de 5,0 et pas plus de 7,0
Teneur en sodium	Pas plus de 12,4 % sur la base anhydre
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

▼M2

E 469 CARBOXYMÉTHYLCELLULOSE HYDROLYSÉE DE MANIÈRE ENZYMATIQUE

Synonymes	Carboxyméthylcellulose de sodium hydrolysée de manière enzymatique
Définition	La carboxyméthylcellulose hydrolysée de manière enzymatique est obtenue à partir de carboxyméthylcellulose par digestion enzymatique avec une cellulase produite par <i>Trichoderma longibrachiatum</i> (anciennement <i>T. reesei</i>)
<i>Dénomination chimique</i>	Carboxyméthylcellulose, sodium, partiellement hydrolysée de manière enzymatique
<i>Formule chimique</i>	Sels de sodium de polymères contenant des unités d'anhydroglucoses substitués avec la formule générale suivante: $[C_6H_7O_2(OH)_x(OCH_2COONa)_y]_n$ où n est le degré de polymérisation x = 1,50 à 2,80 y = 0,2 à 1,50 x + y = 3,0 (y = degré de substitution)
<i>Poids de formule</i>	178,14 lorsque y = 0,20 282,18 lorsque y = 1,50
<i>Composition</i>	Macromolécules: Pas moins de 800 (n autour de 4) Pas moins de 99,5 %, y compris les mono- et disaccharides, sur la base de la matière sèche
<i>Description</i>	Poudre granuleuse ou fibreuse, légèrement hygroscopique, inodore, blanche ou légèrement jaunâtre ou grisâtre
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol
B. Test de la mousse	Secouer vigoureusement une solution à 0,1 % de l'échantillon. Aucune couche de mousse n'apparaît. Ce test permet de distinguer la carboxyméthylcellulose sodique, hydrolysée ou non, des autres éthers de celluloses et des alginates et des gommages naturelles
C. Formation d'un précipité	À 5 ml d'une solution à 0,5 % de l'échantillon ajouter 5 ml d'une solution à 5 % de sulfate de cuivre ou de sulfate d'aluminium. Un précipité apparaît. Ce test permet de distinguer la carboxyméthylcellulose sodique, hydrolysée ou non, des autres éthers de celluloses ainsi que de la gélatine, de la farine de graines de caroube et de la gomme adragante)
D. Réaction colorée	Ajouter 0,5 g de l'échantillon réduit en poudre à 50 ml d'eau en remuant pour provoquer une dispersion uniforme. Continuer à remuer jusqu'à l'obtention d'une solution claire. Diluer 1 ml de cette solution dans un même volume d'eau dans un petit tube à essai. Ajouter 5 gouttes de solution d'essai de 1-naphtol. Incliner le tube et introduire prudemment le long du tube 2 ml d'acide sulfurique de manière à ce qu'il forme une couche inférieure. L'interface se colore en rouge pourpre
E. Viscosité (60 % solides)	Pas moins de 2,500 kgm ⁻¹ s ⁻¹ (à 25 °C) correspondant à un poids moléculaire moyen de 5 000 D
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 12 % (105 °C à poids constant)
Degré de substitution	Pas moins de 0,2 et pas plus de 1,5 groupement carboxyméthyle par unité d'anhydroglucose sur la matière sèche
pH d'une solution colloïdale à 1 %	Pas moins de 6,0 et pas plus de 8,5 Pas plus de 0,5 % séparément ou ensemble

▼ M2

Chlorure de sodium et glycolate de sodium

Activité enzymatique résiduelle

Test positif. La viscosité de la solution d'essai ne subit aucun changement, ce qui indique l'hydrolyse de la carboxyméthylcellulose sodique

Plomb

Pas plus de 3 mg/kg

E 500(i) CARBONATE DE SODIUM**Synonymes**

Carbonate de soude

Définition

Dénomination chimique

Carbonate de sodium

EINECS

207-838-8

Formule chimique

$\text{Na}_2\text{CO}_3 \cdot n\text{H}_2\text{O}$ (n = 0, 1 ou 10)

Poids moléculaire

106,00 (anhydre)

Composition

Pas moins de 99 % de Na_2CO_3 sur la base anhydre

Description

Cristaux incolores ou poudre granuleuse ou cristalline de couleur blanche

La forme anhydre est hygroscopique, la forme décahydrate est efflorescente

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium et du carbonate

B. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 2 % (anhydre), 15 % (monohydrate) ou 55-65 % (décahydrate) (70 °C passant progressivement à 300 °C, à poids constant)

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 500(ii) CARBONATE ACIDE DE SODIUM**Synonymes**

Bicarbonate de sodium, carbonate acide de sodium, bicarbonate de soude

Définition

Dénomination chimique

Carbonate acide de sodium

EINECS

205-633-8

Formule chimique

NaHCO_3

Poids moléculaire

84,01

Composition

Pas moins de 99 % sur la base anhydre

Description

Solides cristallins ou poudre cristalline incolores ou blancs

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium et du carbonate

B. pH d'une solution à 1 %

Entre 8,0 et 8,6

C. Solubilité

Soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,25 % (sur gel de silice pendant 4 heures)

Sels d'ammonium

Aucune odeur d'ammoniac décelable après chauffage

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M2****E 500 (iii) SESQUICARBONATE DE SODIUM****Définition***Dénomination chimique*

Monohydrogéo-dicarbonate de sodium

EINECS

208-580-9

Formule chimique $\text{Na}_2(\text{CO}_3)_3 \cdot \text{NaHCO}_3 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$ *Poids moléculaire*

226,03

*Composition*NaHCO₃ entre 35,0 et 38,6 % et Na₂CO₃ entre 46,4 et 50,0 %*Description*

Paillettes, cristaux ou poudre cristalline de couleur blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium et du carbonate

B. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau

Pureté

Chlorure de sodium

Pas plus de 0,5 %

Fer

Pas plus de 20 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 501 (i) CARBONATE DE POTASSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Carbonate de potassium

EINECS

209-529-3

Formule chimique $\text{K}_2\text{CO}_3 \cdot n\text{H}_2\text{O}$ (n = 0 ou 1,5)*Poids moléculaire*

138,21 (anhydre)

Composition

Pas moins de 99,0 % sur la base anhydre

Description

Poudre blanche, très déliquescence

L'hydrate se présente sous la forme de petits cristaux ou granules blancs, translucides

Identification

A. Tests positifs de recherche du potassium et du carbonate

B. Solubilité

Très soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 5 % (anhydre) ou 18 % (hydrate) (180 °C, 4 heures)

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 501 (ii) CARBONATE ACIDE DE POTASSIUM**Synonymes**

Bicarbonate de potassium, carbonate de potassium acide

Définition*Dénomination chimique*

Carbonate acide de potassium

EINECS

206-059-0

*Formule chimique*KHCO₃*Poids moléculaire*

100,11

*Composition*Pas moins de 99,0 % et pas plus de 101,0 % KHCO₃ sur la base anhydre*Description*

Cristaux incolores ou poudre ou granules blancs

▼ **M2****Identification**

- A. Tests positifs de recherche du potassium et du carbonate
- B. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol

Pureté

- Perte par déshydratation
- Arsenic
- Plomb
- Mercure

Pas plus de 0,25 % (sur gel de silice pendant 4 heures)

Pas plus de 3 mg/kg

Pas plus de 5 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

E 503 (i) CARBONATE D'AMMONIUM**Définition**

Le carbonate d'ammonium est composé de carbamate d'ammonium, de carbonate d'ammonium et de carbonate acide d'ammonium en proportions variables

Dénomination chimique

Carbonate d'ammonium

EINECS

233-786-0

*Formule chimique*CH₆N₂O₂, CH₈N₂O₃ et CH₅NO₃*Poids moléculaire*

Carbamate d'ammonium 78,06; carbonate d'ammonium 98,73; carbonate acide d'ammonium 79,06

*Composition*Pas moins de 30,0 % et pas plus de 34,0 % de NH₃*Description*

Poudre blanche ou solides ou cristaux durs, blancs ou translucides. Exposée à l'air, la substance devient opaque et se transforme finalement en fragments poreux ou en poudre (de bicarbonate d'ammonium) de couleur blanche à cause de la perte d'ammoniac et de dioxyde de carbone

Identification

- A. Tests positifs de recherche de l'ammonium et du carbonate
- B. pH d'une solution à 5 %
- C. Solubilité

Environ 8,6

Soluble dans l'eau

Pureté

- Matières non volatiles
- Chlorures
- Sulfate
- Arsenic
- Plomb
- Mercure

Pas plus de 500 mg/kg

Pas plus de 30 mg/kg

Pas plus de 30 mg/kg

Pas plus de 3 mg/kg

Pas plus de 5 mg/kg

Pas plus de 1 mg/kg

E 503(ii) CARBONATE ACIDE D'AMMONIUM**Synonymes**

Bicarbonate d'ammonium

Définition*Dénomination chimique*

Carbonate acide d'ammonium

EINECS

213-911-5

*Formule chimique*CH₅NO₃*Poids moléculaire*

79,06

Composition

Pas moins de 99,0 %

Description

Cristaux ou poudre cristalline de couleur blanche

Identification

- A. Tests positifs de recherche de l'ammonium et du carbonate
- B. pH d'une solution à 5 %
- C. Solubilité

Environ 8,0

Facilement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol

▼ **M2****Pureté**

Matières non volatiles	Pas plus de 500 mg/kg
Chlorures	Pas plus de 30 mg/kg
Sulfate	Pas plus de 30 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 507 ACIDE CHLORHYDRIQUE**Synonymes**

Chlorure d'hydrogène, acide muriatique

Définition*Dénomination chimique*

Acide chlorhydrique

EINECS

231-595-7

Formule chimique

HCl

Poids moléculaire

36,46

Composition

L'acide chlorhydrique est disponible dans le commerce à différentes concentrations. L'acide chlorhydrique concentré ne contient pas moins de 35,0 % HCl

Description

Liquide corrosif clair, incolore ou légèrement jaunâtre, dégageant une odeur suffocante

Identification

A. Tests positifs de recherche d'acide et de chlorure

B. Solubilité

Soluble dans l'eau et dans l'éthanol

Pureté

Composés organiques totaux

Composés organiques totaux (non fluorés): pas plus de 5 mg/kg

Benzène: pas plus de 0,05 mg/kg

Composés fluorés (total): pas plus de 25 mg/kg

Matières non volatiles

Pas plus de 0,5 %

Matières réductrices

Pas plus de 70 mg/kg (exprimés en SO₂)

Substances oxydantes

Pas plus de 30 mg/kg (exprimés en Cl₂)

Sulfate

Pas plus de 0,5 %

Fer

Pas plus de 5 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 1 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 509 CHLORURE DE CALCIUM**Définition***Dénomination chimique*

Chlorure de calcium

EINECS

233-140-8

*Formule chimique*CaCl₂·nH₂O (n = 0, 2 ou 6)*Poids moléculaire*

110,99 (anhydre), 147,02 (dihydrate), 219,08 (hexahydrate)

Composition

Pas moins de 93,0 % sur la base anhydre

Description

Poudre ou cristaux déliquescents hygroscopiques, inodores, de couleur blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du calcium et du chlorure

B. Solubilité

Chlorure de calcium anhydre: facilement soluble dans l'eau et l'éthanol

▼ **M2**

Pureté	Dihydrate: facilement soluble dans l'eau, soluble dans l'éthanol
Magnésium et sels alcalins	Hexahydrate: très soluble dans l'eau et l'éthanol
Fluorures	Pas plus de 5 % sur la base anhydre
Arsenic	Pas plus de 40 mg/kg
Plomb	Pas plus de 3 mg/kg
Mercure	Pas plus de 10 mg/kg
	Pas plus de 1 mg/kg

E 511 CHLORURE DE MAGNÉSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Chlorure de magnésium

EINECS

232-094-6

*Formule chimique*MgCl₂·6H₂O*Poids moléculaire*

203,30

Composition

Pas moins de 99,0 %

Description

Paillettes ou cristaux très déliquescents, inodores, incolores

Identification

A. Tests positifs de recherche du magnésium et du chlorure

Très soluble dans l'eau, facilement soluble dans l'éthanol

B. Solubilité

Pureté

Ammonium

Pas plus de 50 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 10 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 512 CHLORURE D'ÉTAIN**Synonymes**

Dichlorure d'étain, chlorure stanneux

Définition*Dénomination chimique*

Chlorure d'étain dihydraté

EINECS

231-868-0

*Formule chimique*SnCl₂·2H₂O*Poids moléculaire*

225,63

Composition

Pas moins de 98,0 %

Description

Cristaux incolores ou blancs

Éventuellement une légère odeur d'acide chlorhydrique

Identification

A. Tests positifs de recherche de l'étain (II) et du chlorure

Eau: soluble dans une quantité d'eau inférieure à son propre poids, mais forme un sel basique insoluble avec l'eau en excès

B. Solubilité

Éthanol: soluble

Pureté

Sulfate

Pas plus de 30 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 2 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

▼ **M2****E 513 ACIDE SULFURIQUE****Définition***Dénomination chimique*

Acide sulfurique

EINECS

231-639-5

*Formule chimique*H₂SO₄*Poids moléculaire*

98,07

Composition

L'acide sulfurique est disponible dans le commerce à différentes concentrations. La forme concentrée ne contient pas moins de 96,0 %

Description

Liquide huileux très corrosif, clair, incolore ou légèrement brun

Identification

A. Tests positifs de recherche d'acide et de sulfate

B. Solubilité

Miscible à l'eau avec production de grandes quantités de vapeur, ainsi qu'à l'éthanol

Pureté

Cendres

Pas plus de 0,02 %

Matières réductrices

Pas plus de 40 mg/kg (exprimés en SO₂)

Nitrate

Pas plus de 10 mg/kg (sur la base de H₂SO₄)

Chlorure

Pas plus de 50 mg/kg

Fer

Pas plus de 20 mg/kg

Sélénium

Pas plus de 20 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 514 (i) SULFATE DE SODIUM**Définition***Dénomination chimique*

Sulfate de sodium

*Formule chimique*Na₂SO₄·nH₂O (n = 0 ou 10)*Poids moléculaire*

142,04 (anhydre)

322,04 (décahydrate)

Composition

Pas moins de 99,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux incolores ou fine poudre cristalline de couleur blanche

La forme décahydrate est efflorescente

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium et du sulfate

B. Acidité d'une solution à 5 %: neutre ou légèrement alcaline (en utilisant du papier tournesol comme indicateur)

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 1,0 % (anhydre) ou pas plus de 57 % (décahydrate) à 130 °C

Sélénium

Pas plus de 30 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 514 (ii) SULFATE ACIDE DE SODIUM**Synonymes**

Bisulfate de sodium

▼ **M2****Définition***Dénomination chimique*

Sulfate acide de sodium

*Formule chimique*NaHSO₄*Poids moléculaire*

120,06

Composition

Pas moins de 95,2 %

Description

Cristaux ou granules inodores, de couleur blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium et du sulfate

B. Les solutions sont fortement acides

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,8 %

Matières insolubles dans l'eau

Pas plus de 0,05 %

Sélénium

Pas plus de 30 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 515 (i) SULFATE DE POTASSIUM**Définition***Dénomination chimique*

Sulfate de potassium

*Formule chimique*K₂SO₄*Poids moléculaire*

174,25

Composition

Pas moins de 99,0 %

Description

Cristaux ou poudre cristalline incolores ou blancs

Identification

A. Tests positifs de recherche du potassium et du sulfate

B. pH d'une solution à 5 %

Entre 5,5 et 8,5

C. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol

Pureté

Sélénium

Pas plus de 30 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 515 (ii) SULFATE ACIDE DE POTASSIUM**Définition****Synonymes**

Bisulfate de potassium

Sulfate acide de potassium

*Dénomination chimique**Formule chimique*KHSO₄*Poids moléculaire*

136,17

Composition

Pas moins de 99 %

Point de fusion

197 °C

Description

Cristaux, fragments ou granules déliquescents, de couleur blanche

Identification

A. Test positif de recherche du potassium

B. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol

Pureté

Sélénium

Pas plus de 30 mg/kg

▼ **M2**

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 516 SULFATE DE CALCIUM**Définition***Dénomination chimique*

Sulfate de calcium

EINECS

231-900-3

*Formule chimique*CaSO₄·nH₂O (n = 0 ou 2)*Poids moléculaire*

136,14 (anhydre), 172,18 (dihydrate)

Composition

Pas moins de 99,0 % sur la base anhydre

Description

Fine poudre blanche à légèrement jaune pâle, inodore

Identification

A. Tests positifs de recherche du calcium et du sulfate

B. Solubilité

Légèrement soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par déshydratation

Anhydre: pas plus de 1,5 % (250 °C, à poids constant)

Dihydrate: pas plus de 23 % (250 °C, à poids constant)

Fluorures

Pas plus de 30 mg/kg

Sélénium

Pas plus de 30 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 517 SULFATE D'AMMONIUM**Définition***Dénomination chimique*

Sulfate d'ammonium

EINECS

231-984-1

Formule chimique(NH₄)₂SO₄*Poids moléculaire*

132,14

Composition

Pas moins de 99,0 % et pas plus de 100,5 %

Description

Poudre blanche, feuillets brillants ou fragments cristallins

Identification

A. Tests positifs de recherche de l'ammonium et du sulfate

B. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par calcination

Pas plus de 0,25 %

Sélénium

Pas plus de 30 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

E 520 SULFATE D'ALUMINIUM**Définition***Dénomination chimique*

Sulfate d'aluminium

EINECS

233-135-0

*Formule chimique*Al₂(SO₄)₃*Poids moléculaire*

342,13

Composition

Pas moins de 99,5 % sur la substance calcinée

Description

Poudre blanche, feuillets brillants ou fragments cristallins

▼ **M2****Identification**

- A. Tests positifs de recherche de l'aluminium et du sulfate
 B. pH d'une solution à 5 %: 2,9 ou plus
 C. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol

Pureté

- Perte par calcination
 Alcalis et terres alcalines
 Sélénium
 Fluorures
 Arsenic
 Plomb
 Mercure

Pas plus de 5 % (500 °C, 3 heures)
 Pas plus de 0,4 %
 Pas plus de 30 mg/kg
 Pas plus de 30 mg/kg
 Pas plus de 3 mg/kg
 Pas plus de 10 mg/kg
 Pas plus de 1 mg/kg

E 521 SULFATE D'ALUMINIUM SODIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Sulfate d'aluminium sodique

EINECS

233-277-3

Formule chimique $\text{AlNa}(\text{SO}_4)_2 \cdot n\text{H}_2\text{O}$ (n = 0 ou 12)*Poids moléculaire*

242,09 (anhydre)

Composition

Teneur sur la base anhydre: pas moins de 96,5 % (anhydre) et 99,5 % (dodécahydrate)

Description

Cristaux transparents ou poudre cristalline blanche

Identification

- A. Tests positifs de recherche de l'aluminium, du sodium et du sulfate
 B. Solubilité

La forme dodécahydratée est facilement soluble dans l'eau. La forme anhydre est lentement soluble dans l'eau. Les deux formes sont insolubles dans l'éthanol

Pureté

- Perte par déshydratation

Forme anhydre: pas plus de 10,0 % (220 °C, 16 heures)
 Forme dodécahydratée: pas plus de 47,2 % (50-55 °C, 1 heure puis 200 °C, 16 heures)

Sels d'ammonium

Aucune odeur d'ammoniac décelable après chauffage

Sélénium

Pas plus de 30 mg/kg

Fluorures

Pas plus de 30 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 522 SULFATE D'ALUMINIUM POTASSIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Sulfate d'aluminium potassique dodécahydraté

EINECS

233-141-3

Formule chimique $\text{AlK}(\text{SO}_4)_2 \cdot 12\text{H}_2\text{O}$ *Poids moléculaire*

474,38

Composition

Pas moins de 99,5 %

Description

Gros cristaux transparents ou poudre cristalline blanche

Identification

- A. Tests positifs de recherche de l'aluminium, du potassium et du sulfate
 B. pH d'une solution à 10 %: entre 3,0 et 4,0

▼ **M2**

C. Solubilité	Facilement soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol
Pureté	
Sels d'ammonium	Aucune odeur d'ammoniac décelable après chauffage
Sélénium	Pas plus de 30 mg/kg
Fluorures	Pas plus de 30 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 523 SULFATE D'ALUMINIUM AMMONIQUE**Définition***Dénomination chimique*

Sulfate d'aluminium ammonique

EINECS

232-055-3

Formule chimique $\text{AlNH}_4(\text{SO}_4)_2 \cdot 12\text{H}_2\text{O}$ *Poids moléculaire*

453,32

Composition

Pas moins de 99,5 %

Description

Gros cristaux transparents ou poudre blanche

Identification

A. Tests positifs de recherche de l'aluminium, de l'ammonium et du sulfate

B. Solubilité

Facilement soluble dans l'eau, soluble dans l'éthanol

Pureté

Métaux alcalins et terres alcalines

Pas plus de 0,5 %

Sélénium

Pas plus de 30 mg/kg

Fluorures

Pas plus de 30 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

E 524 HYDROXYDE DE SODIUM**Synonymes**

Soude caustique, lessive de soude

Définition*Dénomination chimique*

Hydroxyde de sodium

EINECS

215-185-5

Formule chimique

NaOH

Poids moléculaire

40,0

Composition

Concentration des formes solides: pas moins de 98,0 % d'alcalis (exprimés en NaOH). Concentration des solutions en conséquence, en fonction du pourcentage de NaOH déclaré ou figurant sur l'étiquette

Description

Granules, paillettes, bâtonnets, masses fondues ou autres formes de couleur blanche ou presque blanche. Les solutions sont claires ou légèrement troubles, incolores ou légèrement colorées, fortement caustiques et hygroscopiques; exposées à l'air, elles absorbent le dioxyde de carbone et forment du carbonate de sodium

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium

B. Une solution à 1 % est fortement alcaline

▼ **M2**

C. Solubilité	Très soluble dans l'eau. Facilement soluble dans l'éthanol
Pureté	
Matières insolubles dans l'eau et organiques	Une solution à 5 % est totalement claire et incolore à légèrement colorée
Carbonate	Pas plus de 0,5 % (exprimés en Na ₂ CO ₃)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 0,5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 525 HYDROXYDE DE POTASSIUM

Synonymes	Potasse caustique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Hydroxyde de potassium
EINECS	215-181-3
<i>Formule chimique</i>	KOH
<i>Poids moléculaire</i>	56,11
<i>Composition</i>	Pas moins de 85,0 % d'alcalis calculés en KOH
<i>Description</i>	Granules, paillettes, bâtonnets, masses fondues ou autres formes de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du potassium	
B. Une solution à 1 % est fortement alcaline	
C. Solubilité	Très soluble dans l'eau. Facilement soluble dans l'éthanol
Pureté	
Matières insolubles dans l'eau	Une solution à 5 % est totalement claire et incolore
Carbonate	Pas plus de 3,5 % (exprimés en K ₂ CO ₃)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 10 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 526 HYDROXYDE DE CALCIUM

Synonymes	Chaux éteinte, chaux hydratée
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Hydroxyde de calcium
EINECS	215-137-3
<i>Formule chimique</i>	Ca(OH) ₂
<i>Poids moléculaire</i>	74,09
<i>Composition</i>	Pas moins de 92,0 %
<i>Description</i>	Poudre blanche
<i>Identification</i>	
A. Tests positifs de recherche des alcalis et du calcium	
B. Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol. Soluble dans le glycérol
Pureté	
Matières insolubles dans l'acide	Pas plus de 1,0 %
Magnésium et sels alcalins	Pas plus de 1,0 %
Baryum	Pas plus de 300 mg/kg
Fluorures	Pas plus de 50 mg/kg

▼ **M2**

Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 10 mg/kg

E 527 HYDROXYDE D'AMMONIUM

Synonymes	Liqueur ammoniacale, solution d'ammoniaque
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Hydroxyde d'ammonium
<i>Formule chimique</i>	NH ₄ OH
<i>Poids moléculaire</i>	35,05
<i>Composition</i>	Pas moins de 27 % de NH ₃
<i>Description</i>	Solution claire, incolore, à l'odeur caractéristique excessivement suffocante
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'ammoniac	
Pureté	
Matières non volatiles	Pas plus de 0,02 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 528 HYDROXYDE DE MAGNÉSIUM

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Hydroxyde de magnésium
EINECS	215-170-3
<i>Formule chimique</i>	Mg(OH) ₂
<i>Poids moléculaire</i>	58,32
<i>Composition</i>	Pas moins de 95,0 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre blanche, légère, inodore
Identification	
A. Tests positifs de recherche du magnésium et des alcalis	
B. Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau et dans l'éthanol
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 2,0 % (105 °C, 2 heures)
Perte par calcination	Pas plus de 33 % (800 °C à poids constant)
Oxyde de calcium	Pas plus de 1,5 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 10 mg/kg

E 529 OXYDE DE CALCIUM

Synonymes	Chaux vive
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Oxyde de calcium
EINECS	215-138-9
<i>Formule chimique</i>	CaO
<i>Poids moléculaire</i>	56,08
<i>Composition</i>	Pas moins de 95,0 % sur la substance calcinée
<i>Description</i>	Masses de granules dures, inodores, de couleur blanche ou blanc-grisâtre, ou poudre blanche à grisâtre
Identification	
A. Tests positifs de recherche des alcalis et du calcium	

▼ **M2**

B. L'échantillon humidifié à l'eau génère de la chaleur

C. Solubilité

Légèrement soluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol. Soluble dans le glycérol

Pureté

Perte par calcination

Pas plus de 10,0 % (environ 800 °C à poids constant)

Matières insolubles dans l'acide

Pas plus de 1,0 %

Baryum

Pas plus de 300 mg/kg

Magnésium et sels alcalins

Pas plus de 1,5 %

Fluorures

Pas plus de 50 mg/kg

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 10 mg/kg

E 530 OXYDE DE MAGNÉSIUM**Définition**

Dénomination chimique

Oxyde de magnésium

EINECS

215-171-9

Formule chimique

MgO

Poids moléculaire

40,31

Composition

Pas moins de 98,0 % sur la substance calcinée

Description

Une poudre blanche très légère (oxyde de magnésium léger) ou une poudre blanche relativement dense (oxyde de magnésium lourd). 5 g d'oxyde de magnésium léger occupent un volume de 40 à 50 ml, tandis que 5 g d'oxyde de magnésium lourd occupent un volume de 10 à 20 ml

Identification

A. Tests positifs de recherche des alcalis et du magnésium

B. Solubilité

Pratiquement insoluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol

Pureté

Perte par calcination

Pas plus de 5,0 % (environ 800 °C à poids constant)

Oxyde de calcium

Pas plus de 1,5 %

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 10 mg/kg

E 535 FERROCYANURE DE SODIUM**Synonymes**

, hexacyanoferrate de sodium

Définition

Dénomination chimique

Ferrocyanure de sodium

EINECS

237-081-9

Formule chimique

$\text{Na}_4\text{Fe}(\text{CN})_6 \cdot 10\text{H}_2\text{O}$

Poids moléculaire

484,1

Composition

Pas moins de 99,0 %

Description

Cristaux ou poudre cristalline de couleur jaune

Identification

A. Tests positifs de recherche du sodium et du ferrocyanure

Pureté

Humidité libre

Pas plus de 1,0 %

Matières insolubles dans l'eau

Pas plus de 0,03 %

Chlorure

Pas plus de 0,2 %

▼ **M2**

Sulfate	Pas plus de 0,1 %
Cyanure libre	Pas décelable
Ferrocyanure	Pas décelable
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 536 FERROCYANURE DE POTASSIUM

Synonymes	, hexacyanoferrate de potassium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Ferrocyanure de potassium
EINECS	237-722-2
<i>Formule chimique</i>	$K_4Fe(CN)_6 \cdot 3H_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	422,4
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 %
<i>Description</i>	Cristaux de couleur jaune citron
Identification	
A. Tests positifs de recherche du potassium et du ferrocyanure	
Pureté	
Humidité libre	Pas plus de 1,0 %
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,03 %
Chlorure	Pas plus de 0,2 %
Sulfate	Pas plus de 0,1 %
Cyanure libre	Pas décelable
Ferrocyanure	Pas décelable
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 538 FERROCYANURE DE CALCIUM

Synonymes	, hexacyanoferrate de calcium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Ferrocyanure de calcium
EINECS	215-476-7
<i>Formule chimique</i>	$Ca_2Fe(CN)_6 \cdot 12H_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	508,3
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 %
<i>Description</i>	Cristaux ou poudre cristalline de couleur jaune
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium et du ferrocyanure	
Pureté	
Humidité libre	Pas plus de 1,0 %
Matières insolubles dans l'eau	Pas plus de 0,03 %
Chlorure	Pas plus de 0,2 %
Sulfate	Pas plus de 0,1 %
Cyanure libre	Pas décelable
Ferrocyanure	Pas décelable
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 541 PHOSPHATE D'ALUMINIUM SODIQUE ACIDE

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Tétradéca-hydrogéo-octaphosphate tétrahydrate de tri-aluminium sodique (A) ou

▼ M2

<p>EINECS</p> <p><i>Formule chimique</i></p> <p><i>Poids moléculaire</i></p> <p><i>Composition</i></p> <p><i>Description</i></p> <p>Identification</p> <p>A. Tests positifs de recherche du sodium, de l'aluminium et du phosphate</p> <p>B. pH</p> <p>C. Solubilité</p> <p>Pureté</p> <p>Perte par calcination</p> <p>Fluorures</p> <p>Arsenic</p> <p>Plomb</p> <p>Cadmium</p> <p>Mercuré</p>	<p>Pentadéca-hydrogéo-octaphosphate de dialuminium trisodique (B)</p> <p>232-090-4</p> <p>$\text{NaAl}_3\text{H}_{14}(\text{PO}_4)_8 \cdot 4\text{H}_2\text{O}$ (A)</p> <p>$\text{Na}_3\text{Al}_2\text{H}_{15}(\text{PO}_4)_8$ (B)</p> <p>949,88 (A)</p> <p>897,82 (B)</p> <p>Pas moins de 95,0 % (pour les deux formes)</p> <p>Poudre blanche inodore</p> <p>Acide au papier de tournesol</p> <p>Insoluble dans l'eau. Soluble dans l'acide chlorhydrique</p> <p>19,5-21,0 % (A) } (750-800 °C, 2 h)</p> <p>15-16 % (B) }</p> <p>Pas plus de 25 mg/kg</p> <p>Pas plus de 3 mg/kg</p> <p>Pas plus de 4 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p> <p>Pas plus de 1 mg/kg</p>
---	---

E 551 DIOXYDE DE SILICIUM

<p>Synonymes</p> <p>Définition</p> <p><i>Dénomination chimique</i></p> <p>EINECS</p> <p><i>Formule chimique</i></p> <p><i>Poids moléculaire</i></p> <p><i>Composition</i></p> <p><i>Description</i></p> <p>Identification</p> <p>A. Test positif de recherche de la silice</p> <p>Pureté</p> <p>Perte par déshydratation</p> <p>Perte par calcination</p> <p>Sels ionisables solubles</p> <p>Arsenic</p>	<p>Silice</p> <p>Le dioxyde de silicium est une substance amorphe, produite synthétiquement soit par hydrolyse en phase vapeur, pour obtenir de la silice pyrogénée, soit par voie humide, pour obtenir du précipité de silice, du gel de silice ou de la silice hydratée. La silice pyrogénée est produite essentiellement à l'état anhydre, tandis que les produits élaborés par voie humide se présentent sous forme d'hydrates ou contiennent de l'eau adsorbée en surface</p> <p>Dioxyde de silicium</p> <p>231-545-4</p> <p>$(\text{SiO}_2)_n$</p> <p>60,08 (SiO_2)</p> <p>Après calcination: pas moins de 99,0 % (silice pyrogénée) ou 94,0 % (formes hydratées)</p> <p>Poudre duveteuse ou granules de couleur blanche</p> <p>Hygroscopique</p> <p>Pas plus de 2,5 % (silice pyrogénée, 105 °C, 2 h)</p> <p>Pas plus de 8,0 % (précipité de silice et gel de silice, 105 °C, 2 h)</p> <p>Pas plus de 70 % (silice hydratée, 105 °C, 2 h)</p> <p>Pas plus de 2,5 % après séchage (1 000 °C, silice pyrogénée)</p> <p>Pas plus de 8,5 % après séchage (1 000 °C, formes hydratées)</p> <p>Pas plus de 5,0 % (exprimés en Na_2SO_4)</p> <p>Pas plus de 3 mg/kg</p>
--	--

▼ **M2**

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 552 SILICATE DE CALCIUM

Définition	Le silicate de calcium est un silicate hydraté ou anhydre contenant du CaO et du SiO ₂ en proportions variables
<i>Dénomination chimique</i>	Silicate de calcium
EINECS	215-710-8
<i>Composition</i>	Sur la base anhydre: — exprimés en SiO ₂ : pas moins de 50 % et pas plus de 95 % — exprimés en CaO: pas moins de 3 % et pas plus de 35 %
<i>Description</i>	Poudre fluide de couleur blanche à blanc cassé qui conserve ces propriétés après absorption de quantités relativement élevées d'eau ou d'autres liquides
Identification	
A. Tests positifs de recherche du silicate et du calcium	
B. Forme un gel avec les acides minéraux	
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 10 % (105 °C, 2 h)
Perte par calcination	Pas moins de 5 % et pas plus de 14 % (1 000 °C, poids constant)
Sodium	Pas plus de 3 %
Fluorures	Pas plus de 50 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 553a (i) SILICATE DE MAGNÉSIUM

Définition	Le silicate de magnésium est un composé synthétique dont le rapport molaire de l'oxyde de magnésium au dioxyde de silicium est approximativement de 2:5
<i>Composition</i>	Pas moins de 15 % de MgO et pas moins de 67 % de SiO ₂ sur la substance calcinée
<i>Description</i>	Poudre blanche inodore, très fine, sans granularité
Identification	
A. Tests positifs de recherche du magnésium et du silicate	
B. pH d'une suspension épaisse à 10 %	Entre 7,0 et 10,8
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15 % (105 °C, 2 h)
Perte par calcination	Pas plus de 15 % après séchage (1 000 °C, 20 min)
Sels hydrosolubles	Pas plus de 3 %
Alcalis libres	Pas plus de 1 % (exprimés en NaOH)
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 553a (ii) TRISILICATE DE MAGNÉSIUM

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Trisilicate de magnésium

▼ **M2**

<i>Formule chimique</i>	Mg ₂ Si ₃ O ₈ ·xH ₂ O (composition approximative)
EINECS	239-076-7
<i>Composition</i>	Pas moins de 29,0 % de MgO et pas moins de 65,0 % de SiO ₂ , sur la substance calcinée dans les deux cas
<i>Description</i>	Fine poudre blanche sans granularité
Identification	
A. Tests positifs de recherche du magnésium et du silicate	
B. pH d'une suspension épaisse à 5 %	Entre 6,3 et 9,5
Pureté	
Perte par calcination	Pas moins de 17 % et pas plus de 34 % (1 000 °C)
Sels hydrosolubles	Pas plus de 2 %
Alcalis libres	Pas plus de 1 % (exprimés en NaOH)
Fluorures	Pas plus de 10 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 570 ACIDES GRAS

Définition	Acides gras linéaires, acide caprylique (C ₈), acide caprique (C ₁₀), acide laurique (C ₁₂), acide myristique (C ₁₄), acide palmitique (C ₁₆), acide stéarique (C ₁₈), acide oléique (C _{18:1})
<i>Dénomination chimique</i>	Acide octanoïque (C ₈), acide décanoïque (C ₁₀), acide dodécanoïque (C ₁₂), acide tétradécanoïque (C ₁₄), acide hexadécanoïque (C ₁₆), acide octadécanoïque (C ₁₈), acide cis-9-octadécénoïque (C _{18:1})
<i>Composition</i>	Pas moins de 98 % par chromatographie
<i>Description</i>	Liquide incolore ou solide blanc obtenu à partir d'huiles et de graisses
Identification	
A. Les différents acides gras peuvent être identifiés par l'indice d'acidité, l'indice d'iode, la chromatographie en phase gazeuse et le poids moléculaire	
Pureté	
Résidu de calcination	Pas plus de 0,1 %
Matières insaponifiables	Pas plus de 1,5 %
Eau	Pas plus de 0,2 % (Karl-Fischer)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 574 ACIDE GLUCONIQUE

Synonymes	Acide D-gluconique, acide dextronique
Définition	L'acide gluconique est une solution aqueuse d'acide gluconique et de glucono-delta-lactone
<i>Dénomination chimique</i>	Acide gluconique
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₁₂ O ₇ (acide gluconique)
<i>Poids moléculaire</i>	196,2
<i>Composition</i>	Pas moins de 50,0 % (exprimés en acide gluconique)
<i>Description</i>	Liquide sirupeux clair, incolore à jaune clair
Identification	
A. Test positif de formation d'un dérivé de la phénylhydrazine	Le composé formé fond entre 196 et 202 °C en se décomposant

▼ **M2****Pureté**

Résidu de calcination	Pas plus de 1,0 %
Matières réductrices	Pas plus de 0,75 % (exprimées en D-glucose)
Chlorure	Pas plus de 350 mg/kg
Sulfate	Pas plus de 240 mg/kg
Sulfite	Pas plus de 20 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 575 GLUCONO-DELTA-LACTONE**Synonymes**

Gluconolactone, GDL, delta-lactone d'acide D-gluconique, delta-gluconolactone

Définition

Le glucono-delta-lactone est l'ester cyclique 1,5-intramoléculaire de l'acide D-gluconique. En milieu aqueux, il donne par hydrolyse un mélange d'équilibre d'acide D-gluconique (55 à 66 %) et de delta- et gamma-lactones

Dénomination chimique

D-Glucono-1,5-lactone

EINECS

202-016-5

Formule chimique

C₆H₁₀O₆

Poids moléculaire

178,14

Composition

Pas moins de 99,0 % sur la base anhydre

Description

Fine poudre cristalline de couleur blanche, presque inodore

Identification

- | | |
|--|--|
| A. Test positif de formation d'un dérivé de la phénylhydrazine de l'acide gluconique | Le composé formé fond entre 196 et 202 °C en se décomposant |
| B. Solubilité | Facilement soluble dans l'eau. Faiblement soluble dans l'éthanol |
| C. Point de fusion | 152 °C ± 2 °C |

Pureté

Eau	Pas plus de 1,0 % (Karl-Fischer)
Matières réductrices	Pas plus de 0,75 % (exprimées en D-glucose)
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 576 GLUCONATE DE SODIUM**Synonymes**

Sel de sodium de l'acide D-gluconique

Définition*Dénomination chimique*

D-gluconate de sodium

EINECS

208-407-7

Formule chimique

C₆H₁₁NaO₇ (anhydre)

Poids moléculaire

218,14

Composition

Pas moins de 98,0 %

Description

Poudre cristalline blanche à ocre, granuleuse à fine

Identification

- | | |
|--|--|
| A. Tests positifs de recherche du sodium et du gluconate | |
| B. Solubilité | Très soluble dans l'eau. Faiblement soluble dans l'éthanol |
| C. pH d'une solution à 10 % | Entre 6,5 et 7,5 |

Pureté

Matières réductrices	Pas plus de 1,0 % (exprimées en D-glucose)
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

▼ **M2****E 577 GLUCONATE DE POTASSIUM**

Synonymes	Sel de potassium de l'acide D-gluconique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	D-gluconate de potassium
EINECS	206-074-2
<i>Formule chimique</i>	C ₆ H ₁₁ KO ₇ (anhydre) C ₆ H ₁₁ KO ₇ ·H ₂ O (monohydraté)
<i>Poids moléculaire</i>	234,25 (anhydre) 252,26 (monohydraté)
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,0 % et pas plus de 103,0 % sur la base de la matière sèche
<i>Description</i>	Poudre cristalline ou granules inodores, fluides, de couleur blanche à jaune pâle
Identification	
A. Tests positifs de recherche du potassium et du gluconate	
B. pH d'une solution à 10 %	Entre 7,0 et 8,3
Pureté	
Perte par déshydratation	Anhydre: Pas plus de 3,0 % (105 °C, 4 h, sous vide) Monohydraté: Pas moins de 6 % et pas plus de 7,5 % (105 °C, 4 h, sous vide)
Matières réductrices	Pas plus de 1,0 % (exprimées en D-glucose)
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 578 GLUCONATE DE CALCIUM

Synonymes	Sel de calcium de l'acide D-gluconique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	di-D-gluconate de calcium
EINECS	206-075-8
<i>Formule chimique</i>	C ₁₂ H ₂₂ CaO ₁₄ (anhydre) C ₁₂ H ₂₂ CaO ₁₄ ·H ₂ O (monohydraté)
<i>Poids moléculaire</i>	430,38 (anhydre) 448,39 (monohydraté)
<i>Composition</i>	Pas moins de 98,0 % et pas plus de 102 % sur les bases anhydre et monohydratée
<i>Description</i>	Granules ou poudre cristallines, blanches, inodores, stables à l'air
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium et du gluconate	
B. Solubilité	Soluble dans l'eau, insoluble dans l'éthanol
C. pH d'une solution à 5 %	Entre 6,0 et 8,0
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 3,0 % (105 °C, 16 h) (anhydre) Pas plus de 2,0 % (105 °C, 16 h) (monohydraté)
Matières réductrices	Pas plus de 1,0 % (exprimées en D-glucose)
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

▼ **M7****E 586 4-HEXYLRÉSORCINOL**

Synonymes	4-Hexyl-1,3-benzenediol Hexylrésorcinol
------------------	--

▼ **M7****Définition***Dénomination chimique*

4-hexylrésorcinol

EINECS

205-257-4

*Formule chimique*C₁₂H₁₈O₂*Poids moléculaire*

197,24

Composition

Pas moins de 98,0 % sur la base de la matière sèche

Description

Poudre blanche

Identification

A. Solubilité

Facilement soluble dans l'éther et l'acétone; très légèrement soluble dans l'eau.

B. Test à l'acide nitrique

Ajouter 1 ml d'acide nitrique à 1 ml d'une solution saturée de l'échantillon. La solution vire au rouge clair.

C. Test au Brome

Ajouter 1 ml d'eau de brome à 1 ml d'une solution saturée de l'échantillon. Il se forme un précipité floconneux jaune, qui se dissout pour donner une solution jaune.

D. Intervalle de fusion

62-67 °C

Pureté

Acidité

Pas plus de 0,05 %.

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,1 %.

Résorcinol et autres phénols

Ajouter environ 1 g de l'échantillon dans 50 ml d'eau, secouer pendant quelques minutes, filtrer, puis ajouter au filtrat 3 gouttes d'une solution d'essai de chlorure ferrique. La solution ne vire ni au rouge, ni au bleu.

Nickel

Pas plus de 2 mg/kg

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

Mercure

Pas plus de 3 mg/kg

▼ **M2****E 640 GLYCINE ET SON SEL DE SODIUM****Synonymes (gly)***(sel de Na)*

Acide aminoacétique, glycocolle

Glycinate de sodium

Définition*Dénomination chimique (gly)*

Acide aminoacétique

(sel de Na)

Glycinate de sodium

*Formule chimique (gly)*C₂H₅NO₂*(sel de Na)*C₂H₅NO₂Na**EINECS (gly)**

200-272-2

(sel de Na)

227-842-3

Poids moléculaire (gly)

75,07

(sel de Na)

98

Composition

Pas moins de 98,5 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre cristalline de couleur blanche

Identification

A. Test positif de recherche d'acide aminé (glycérine et sel de sodium)

B. Test positif de recherche du sodium (sel de sodium)

Pureté

Perte par déshydratation (gly)

Pas plus de 0,2 % (105 °C, 3 h)

(sel de Na)

Pas plus de 0,2 % (105 °C, 3 h)

Résidu de calcination (gly)

Pas plus de 0,1 %

(sel de Na)

Pas plus de 0,1 %

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

▼M2

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
E 900 DIMÉTHYLPOLYSILOXANE	
Synonymes	Diméthyle siloxane, fluide de silicones, huile de silicones, diméthyl silicone
Définition	Le diméthylpolysiloxane est un mélange de polymères siloxane linéaires totalement méthylés contenant des motifs répétés de la formule $(\text{CH}_3)_2\text{SiO}$ et stabilisés à l'extrémité par des unités bloquantes triméthylsiloxy de la formule $(\text{CH}_3)_3\text{SiO}$
<i>Dénomination chimique</i>	Siloxanes et silicones, diméthyle
<i>Formule chimique</i>	$(\text{CH}_3)_3 - \text{Si} - [\text{O} - \text{Si}(\text{CH}_3)_2]_n - \text{O} - \text{Si}(\text{CH}_3)_3$
<i>Composition</i>	Silicium total: pas moins de 37,3 et pas plus de 38,5 %
<i>Description</i>	Liquide visqueux clair, incolore
Identification	
A. Poids spécifique (25°/25 °C)	Entre 0,964 et 0,977
B. Indice de réfraction $[n]_D^{25}$	Entre 1,400 et 1,405
C. Spectre infrarouge caractéristique du composé	
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 0,5 % (150 °C, 4 h)
Viscosité	Pas moins de $1,00 \cdot 10^{-4} \text{ m}^2\text{s}^{-1}$ à 25 °C
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
E 901 CIRE D'ABEILLE	
Synonymes	Cire blanche, cire jaune
Définition	La cire jaune d'abeille est la cire obtenue en fondant les parois des rayons de miel réalisés par l'abeille commune, <i>Apis mellifera L.</i> , en utilisant de l'eau chaude et en éliminant les matières étrangères La cire blanche est obtenue en décolorant la cire jaune
EINECS	232-383-7 (cire d'abeille)
<i>Description</i>	Fragments ou plaques de couleur blanc jaunâtre (cire blanche) ou brun grisâtre (cire jaune), présentant une cassure au grain fin et non cristalline et dégageant une agréable odeur de miel
Identification	
A. Intervalle de fusion	Entre 62 et 65 °C
B. Poids spécifique	Environ 0,96
C. Solubilité	Insoluble dans l'eau Faiblement soluble dans l'alcool Très soluble dans le chloroforme et l'éther
Pureté	
Indice d'acidité	Pas moins de 17 et pas plus de 24
Indice de saponification	87-104
Indice de peroxyde	Pas plus de 5
Glycérol et autres polyols	Pas plus de 0,5 % (exprimés en glycérol)
Cérésine, paraffines et certaines autres cires	Néant
Graisses, cire japonaise, résines et savons	Néant
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg

▼ **M2**

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 902 CIRE DE CANDELILLA

Définition	La cire de candelilla est une cire purifiée obtenue à partir des feuilles de la plante candelilla, <i>Euphorbia antisiphilitica</i>
EINECS	232-347-0
<i>Description</i>	Cire dure de couleur brun jaunâtre, opaque à translucide
Identification	
A. Poids spécifique	Environ 0,983
B. Intervalle de fusion	Entre 68,5 et 72,5 °C
C. Solubilité	Insoluble dans l'eau Soluble dans le chloroforme et le toluène
Pureté	
Indice d'acidité	Pas moins de 12 et pas plus de 22
Indice de saponification	Pas moins de 43 et pas plus de 65
Glycérol et autres polyols	Pas plus de 0,5 % (exprimés en glycérol)
Cérésine, paraffines et certaines autres cires	Néant
Graisses, cire japonaise, résines et savons	Néant
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 903 CIRE DE CARNAUBA

Définition	La cire de carnauba est une cire purifiée obtenue à partir des bourgeons foliaires et des feuilles du palmier à cire brésilien, <i>Copernicia cerifera</i>
EINECS	232-399-4
<i>Description</i>	Poudre ou paillettes ou solide dur et fragile présentant une cassure résineuse, de couleur brun clair à jaune pâle
Identification	
A. Poids spécifique	Environ 0,997
B. Intervalle de fusion	Entre 82 et 86 °C
C. Solubilité	Insoluble dans l'eau Partiellement soluble dans l'éthanol en ébullition Soluble dans le chloroforme et l'éther diéthylique
Pureté	
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,25 %
Indice d'acidité	Pas moins de 2 et pas plus de 7
Indice d'ester	Pas moins de 71 et pas plus de 88
Matières insaponifiables	Pas moins de 50 % et pas plus de 55 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 904 SHELLAC

Synonymes	Gomme laque blanchie, gomme laque blanche
Définition	Le shellac est le «lac» — sécrétion résineuse de l'insecte <i>Laccifer (Tachardia) lacca</i> Kerr (fam. <i>Coccidae</i>) — qui est purifié et blanchi

▼ **M2**

EINECS	232-549-9
<i>Description</i>	Gomme laque blanchie — résine granuleuse amorphe, de couleur blanc cassé Gomme laque décirée blanchie — résine granuleuse amorphe, de couleur jaune clair
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau; facilement soluble (bien que très lentement) dans l'alcool; légèrement soluble dans l'acétone
B. Indice d'acidité	Entre 60 et 89
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 6,0 % (40 °C, sur gel de silice, 15 h)
Résines	Néant
Cire	Gomme laque blanchie: pas plus de 5,5 % Gomme laque décirée blanchie: pas plus de 0,2 %
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 920 L-CYSTÉINE

Définition	Hydrochloride ou hydrochloride monohydraté de L-cystéine. Les cheveux humains ne peuvent pas être utilisés comme source pour cette substance
EINECS	200-157-7 (anhydre)
<i>Formule chimique</i>	$C_3H_7NO_2S \cdot HCl \cdot nH_2O$ (où n = 0 ou 1)
<i>Poids moléculaire</i>	157,62 (anhydre)
<i>Composition</i>	Pas moins de 98,0 % et pas plus de 101,5 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre blanche ou cristaux incolores
Identification	
A. Solubilité	Facilement soluble dans l'eau et dans l'éthanol
B. Intervalle de fusion	La forme anhydre fond à environ 175 °C
C. Rotation spécifique	$[\alpha]^{20}_D$: entre + 5,0° et + 8,0° ou $[\alpha]^{25}_D$: entre + 4,9° et + 7,9°
Pureté	
Perte par déshydratation	Entre 8,0 et 12,0 % Pas plus de 2,0 % (forme anhydre)
Résidu de calcination	Pas plus de 0,1 %
Ion d'ammonium	Pas plus de 200 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 1,5 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 927b CARBAMIDE

Synonyme	Urée
Définition	
EINECS	200-315-5
<i>Formule chimique</i>	CH_4N_2O
<i>Poids moléculaire</i>	60,06
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Poudre cristalline prismatique incolore à blanche ou petits granules blancs
Identification	
A. Solubilité	Très soluble dans l'eau Soluble dans l'éthanol
B. Précipitation avec l'acide nitrique	Test positif s'il se forme un précipité blanc, cristallin

▼ **M2**

C. Réaction colorée	Test positif si une coloration rouge-violette apparaît
D. Intervalle de fusion	132 à 135 °C
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 1,0 % (105 °C, 1 h)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,1 %
Matières insolubles dans l'éthanol	Pas plus de 0,04 %
Alcalinité	Test positif
Ion d'ammonium	Pas plus de 500 mg/kg
Biuret	Pas plus de 0,1 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 938 ARGON**Définition***Dénomination chimique*

Argon

EINECS

231-147-0

Formule chimique

Ar

Poids moléculaire

40

Composition

Pas moins de 99 %

Description

Gaz incolore, inodore, ininflammable

Pureté

Eau

Pas plus de 0,05 %

Méthane et autres hydrocarbures calculés en méthane

Pas plus de 100 µl/l

E 939 HÉLIUM**Définition***Dénomination chimique*

Hélium

EINECS

231-168-5

Formule chimique

He

Poids moléculaire

4

Composition

Pas moins de 99 %

Description

Gaz incolore, inodore, ininflammable

Pureté

Eau

Pas plus de 0,05 %

Méthane et autres hydrocarbures calculés en méthane

Pas plus de 100 µl/l

E 941 AZOTE**Définition***Dénomination chimique*

Azote

EINECS

231-783-9

*Formule chimique*N₂*Poids moléculaire*

28

Composition

Pas moins de 99 %

Description

Gaz incolore, inodore, ininflammable

Pureté

Eau

Pas plus de 0,05 %

Monoxyde de carbone

Pas plus de 10 µl/l

Pas plus de 100 µl/l

▼ **M2**

Méthane et autres hydrocarbures calculés en méthane	
Dioxyde d'azote et monoxyde d'azote	Pas plus de 10 µl/l
Oxygène	Pas plus de 1 %

E 942 PROTOXYDE D'AZOTE**Définition**

<i>Dénomination chimique</i>	Protoxyde d'azote
EINECS	233-032-0
<i>Formule chimique</i>	N ₂ O
<i>Poids moléculaire</i>	44
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 %
<i>Description</i>	Gaz incolore, ininflammable, à l'odeur douceâtre

Pureté

Eau	Pas plus de 0,05 %
Monoxyde de carbone	Pas plus de 30 µl/l
Dioxyde d'azote et monoxyde d'azote	Pas plus de 10 µl/l

E 948 OXYGÈNE**Définition**

<i>Dénomination chimique</i>	Oxygène
EINECS	231-956-9
<i>Formule chimique</i>	O ₂
<i>Poids moléculaire</i>	32
<i>Composition</i>	Pas moins de 99 %
<i>Description</i>	Gaz incolore, inodore, ininflammable

Pureté

Eau	Pas plus de 0,05 %
Méthane et autres hydrocarbures calculés en méthane	Pas plus de 100 µl/l

E 999 EXTRAIT DE QUILLAIA**Synonymes**

Bois de Panama, écorce de Panama, écorce de quillaya, quillaya extrait

Définition

L'extrait de quillaia est obtenu par extraction aqueuse de *Quillai saponaria Molina* ou d'autres espèces de *Quillaia*, arbres de la famille des *Rosaceae*. Il contient un certain nombre de saponines triterpénoïdes composées de glucosides d'acide quillaïque. Certains sucres, dont le glucose, le galactose, l'arabinose, le xylose et le rhamnose, sont également présents, ainsi que du tanin, de l'oxalate de calcium et d'autres composants mineurs

Description

L'extrait de quillaia sous forme de poudre est de couleur brun clair avec une nuance rose. Il existe également sous forme de solution aqueuse

Identification

A. pH d'une solution à 2,5 % Entre 4,5 et 5,5

Pureté

Eau	Pas plus de 6,0 % (Karl Fischer) (poudre uniquement)
Arsenic	Pas plus de 2 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercur	Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M2****E 1103 INVERTASE****Définition***Nom systématique**Numéro EC***EINECS****Pureté**

Arsenic

Plomb

Cadmium

Comptage bactérien total

Salmonella spp.

Coliformes

*E. coli*L'invertase est sécrétée par la *Saccharomyces cerevisiae*

β-D-Fructofuranoside fructohydrolase

EC 3.2.1.26

232-615-7

Pas plus de 3 mg/kg

Pas plus de 5 mg/kg

Pas plus de 0,5 mg/kg

Pas plus de 50 000/g

Test dans 25 g: absence

Pas plus de 30/g

Test dans 25 g: absence

E 1200 POLYDEXTROSE**Synonymes****Définition**

Polydextroses modifiés

Polymères du glucose à liaisons aléatoires avec quelques groupes terminaux sorbitols et avec des résidus d'acide citrique ou phosphorique attachés aux polymères par des liaisons monoester ou diester. Ils sont obtenus par fusion et condensation des ingrédients et sont composés d'environ 90 parts de D-glucose, 10 parts de sorbitol et 1 part d'acide citrique ou 0,1 part d'acide phosphorique. La liaison 1,6-glucosidique prédomine dans les polymères, mais d'autres liaisons sont présentes. Les produits contiennent de petites quantités de glucose libre, de sorbitol, de lévoglucosane (1,6-anhydro-D-glucose) et d'acide citrique et peuvent être neutralisés avec n'importe quelle base comestible et/ou décolorés et déionisés en vue d'une purification supplémentaire. Les produits peuvent également être partiellement hydrogénés à l'aide du catalyseur à nickel de Raney afin de réduire le glucose résiduel. Le polydextrose-N est du polydextrose neutralisé

Composition

Pas moins de 90 % de polymère sur la substance exempte de cendres et anhydre

Description

Solide blanc à ocre clair. Les polydextroses se dissolvent dans l'eau pour donner une solution claire, incolore à jaune paille

Identification

A. Tests positifs de recherche de sucre et de sucre réducteur

B. pH d'une solution à 10 %

Entre 2,5 et 7,0 pour le polydextrose

Entre 5,0 et 6,0 pour le polydextrose-N

Pureté

Eau

Pas plus de 4,0 % (Karl Fischer)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,3 % (polydextrose)

Pas plus de 2,0 % (polydextrose-N)

Nickel

Pas plus de 2 mg/kg pour les polydextroses hydrogénés

1,6-Anhydro-D-glucose

Pas plus de 4,0 % sur la base de la matière exempte de cendres et sèche

Glucose et sorbitol

Pas plus de 6,0 % combinés sur la base de la matière exempte de cendres et sèche; le glucose et le sorbitol sont déterminés séparément

▼ **M2**

Limite de poids moléculaire	Test négatif pour les polymères de poids moléculaire supérieur à 22 000
5-Hydroxyméthylfurfural	Pas plus de 0,1 % (polydextrose) Pas plus de 0,05 % (polydextrose-N)
Plomb	Pas plus de 0,5 mg/kg

▼ **M7****E 1204 PULLULAN****Définition**

Glucane linéaire et neutre composé principalement d'unités de maltotriose reliées par des liaisons glycosidiques (1,6). Il est produit par la fermentation d'amidon alimentaire hydrolysé par une souche d'*Aureobasidium pullulans* ne produisant pas de toxines. Après fermentation, les cellules fongiques sont enlevées par microfiltration, le filtrat est stérilisé par la chaleur, et les pigments et autres impuretés sont éliminés par adsorption et chromatographie par échange d'ions.

EINECS

232-945-1

Formule chimique $(C_6H_{10}O_5)_x$ *Composition*

Pas moins de 90 % de glucane sur la base de la matière sèche

Description

Poudre inodore de couleur blanche à blanc cassé

Identification

- A. Solubilité
- B. pH d'une solution à 10 %
- C. précipitation par le polyéthylène-glycol 600
- D. Dépolymérisation par la pullulanase

Soluble dans l'eau, pratiquement insoluble dans l'éthanol 5,0-7,0

Ajouter 2 ml de polyéthylène-glycol 600 à 10 ml d'une solution aqueuse de pullulan à 2 %. Un précipité blanc se forme.

Préparer deux éprouvettes contenant chacune 10 ml d'une solution de pullulan à 10 %. Ajouter 0,1 ml d'une solution de pullulanase (10 U/g) dans l'une des éprouvettes, et 0,1 ml d'eau dans l'autre. Après incubation à environ 25 °C pendant 20 minutes, la viscosité de la solution avec pullulanase est visiblement inférieure à celle de la solution témoin.

Pureté

- Perte à la dessiccation
- Mono-, di- et oligosaccharides
- Viscosité
- Plomb
- Levures et moisissures
- Coliformes
- Salmonelles

Pas plus de 6 % (90 °C, pression inférieure ou égale à 50 mm Hg, 6 h)

Pas plus de 10 % (exprimés en glucose)

100–180 mm²/s (solution aqueuse à 10 % (m/m) à 30 °C)

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 100 colonies par gramme

Absence dans 25 g

Absence dans 25 g

▼ **M2****E 1404 AMIDON OXYDÉ****Définition**

L'amidon oxydé est de l'amidon traité à l'hypochlorite de sodium

Description

Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche

Identification

- A. Forme non pré-gélatinisée: par observation au microscope
- B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)

▼ **M2**

Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)

Perte par déshydratation

Groupes carboxyle

Dioxyde de soufre

Arsenic

Plomb

Mercur

Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales

Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre

Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons

Pas plus de 1,1 %

Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés

Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 2 mg/kg

Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1410 PHOSPHATE D'AMIDON**Définition**

Description

Identification

A. Forme non pré-gélatinisée: par observation au microscope

B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)

Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)

Perte par déshydratation

Phosphates résiduels

Dioxyde de soufre

Arsenic

Plomb

Mercur

Le phosphate d'amidon est de l'amidon estérifié à l'acide orthophosphorique, aux orthophosphates de sodium ou de potassium ou au tripolyphosphate de sodium

Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche

Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales

Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre

Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons

Pas plus de 0,5 % (exprimés en P) pour l'amidon de blé ou la fécule de pomme de terre

Pas plus de 0,4 % (exprimés en P) pour les autres amidons

Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés

Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 2 mg/kg

Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1412 PHOSPHATE DE DIAMIDON**Définition**

Description

Identification

A. Forme non pré-gélatinisée: par observation au microscope

B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)

Le phosphate de diamidon est de l'amidon réticulé au triméthaphosphate de sodium ou à l'oxychlorure de phosphore

Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche

▼ **M2**

Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre
Phosphates résiduels	Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons Pas plus de 0,5 % (exprimés en P) pour l'amidon de blé ou la fécule de pomme de terre Pas plus de 0,4 % (exprimés en P) pour les autres amidons
Dioxyde de soufre	Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercure	Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1413 PHOSPHATE DE DIAMIDON PHOSPHATÉ

Définition	Le phosphate de diamidon phosphaté est de l'amidon ayant fait l'objet de l'ensemble des traitements décrits pour le phosphate d'amidon et pour le phosphate de diamidon
<i>Description</i>	Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Forme non pré-gélatinisée: par observation au microscope	
B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)	
Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre
Phosphates résiduels	Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons Pas plus de 0,5 % (exprimés en P) pour l'amidon de blé ou la fécule de pomme de terre Pas plus de 0,4 % (exprimés en P) pour les autres amidons
Dioxyde de soufre	Pas plus de 50 mg/kg for pour les amidons de céréales modifiés Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercure	Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1414 PHOSPHATE DE DIAMIDON ACÉTYLÉ

Définition	Le phosphate de diamidon acétylé est de l'amidon réticulé au triméthaphosphate de sodium ou à l'oxychlorure de phosphore et estérifié à l'anhydride acétique ou à l'acétate de vinyle
<i>Description</i>	Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche

▼ **M2****Identification**

- A. Forme non prégélatinisée: par observation au microscope
- B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)

Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)

Perte par déshydratation

Groupes acétyle

Phosphates résiduels

Acétate de vinyle

Dioxyde de soufre

Arsenic

Plomb

Mercur

Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales

Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre

Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons

Pas plus de 2,5 %

Pas plus de 0,14 % (exprimés en P) pour l'amidon de blé ou la fécule de pomme de terre

Pas plus de 0,04 % (exprimés en P) pour les autres amidons

Pas plus de 0,1 mg/kg

Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés

Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 2 mg/kg

Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1420 AMIDON ACÉTYLÉ**Synonymes**

Acétate d'amidon

Définition

L'amidon acétylé est de l'amidon estérifié à l'anhydride acétique ou à l'acétate de vinyle

Description

Poudre ou granules ou (sous forme prégélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche

Identification

- A. Forme non prégélatinisée: par observation au microscope
- B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)

Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)

Perte par déshydratation

Groupes acétyle

Acétate de vinyle

Dioxyde de soufre

Arsenic

Plomb

Mercur

Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales

Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre

Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons

Pas plus de 2,5 %

Pas plus de 0,1 mg/kg

Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés

Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 2 mg/kg

Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1422 ADIPATE DE DIAMIDON ACÉTYLÉ**Définition**

L'adipate de diamidon acétylé est de l'amidon réticulé à l'anhydride adipique et estérifié à l'anhydride acétique

▼ **M2**

<i>Description</i>	Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Forme non pré-gélatinisée: par observation au microscope	
B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)	
Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons
Groupes acétyle	Pas plus de 2,5 %
Groupes adipate	Pas plus de 0,135 %
Dioxyde de soufre	Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercure	Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1440 AMIDON HYDROXYPROPYLÉ

Définition	
L'amidon hydroxypropylé est de l'amidon étherifié à l'oxyde de propylène	
<i>Description</i>	Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Forme non pré-gélatinisée: par observation au microscope	
B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)	
Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons
Groupes hydroxypropyle	Pas plus de 7,0 %
Chlorhydrine de propylène	Pas plus de 1 mg/kg
Dioxyde de soufre	Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercure	Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1442 PHOSPHATE DE DIAMIDON HYDROXYPROPYLÉ

Définition	Le phosphate de diamidon hydroxypropylé est de l'amidon réticulé au trimétaphosphate de sodium ou à l'oxychlorure de phosphore et étherifié à l'oxyde de propylène
-------------------	--

▼ **M2**

<i>Description</i>	Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Forme non pré-gélatinisée: par observation au microscope	
B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)	
Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons
Groupes hydroxypropyle	Pas plus de 7,0 %
Phosphates résiduels	Pas plus de 0,14 % (exprimés en P) pour l'amidon de blé ou la fécule de pomme de terre Pas plus de 0,04 % (exprimés en P) pour les autres amidons
Chlorhydrate de propylène	Pas plus de 1 mg/kg
Dioxyde de soufre	Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercur	Pas plus de 0,1 mg/kg

E 1450 OCTÉNYLE SUCCINATE D'AMIDON SODIQUE

Synonyme	SSOS
Définition	L'octényle succinate d'amidon sodique est de l'amidon estérifié à l'anhydride octénylesuccinique
<i>Description</i>	Poudre ou granules ou (sous forme pré-gélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Forme non pré-gélatinisée: par observation au microscope	
B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)	
Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)	
Perte par déshydratation	Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons
Groupes octénylesuccinyle	Pas plus de 3 %
Résidus d'acide octénylesuccinique	Pas plus de 0,3 %
Dioxyde de soufre	Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire
Arsenic	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg
Mercur	Pas plus de 0,1 mg/kg

▼ M2**E 1451 AMIDON OXYDÉ ACÉTYLÉ****Définition***Description***Identification**

- A. Forme non prégélatinisée: par observation au microscope
- B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)

Pureté (toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte par déshydratation)

Perte par déshydratation

Groupes carboxyle

Groupes acétyle

Dioxyde de soufre

Arsenic

Plomb

Mercure

L'amidon oxydé acétylé est de l'amidon traité à l'hypochlorite de sodium, puis estérifié à l'anhydride acétique

Poudre ou granules ou (sous forme prégélatinisée) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche

Pas plus de 15,0 % pour l'amidon de céréales

Pas plus de 21,0 % pour la fécule de pomme de terre

Pas plus de 18,0 % pour les autres amidons

Pas plus de 1,3 %

Pas plus de 2,5 %

Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés

Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 2 mg/kg

Pas plus de 0,1 mg/kg

▼ M7**E 1452 OCTÉNYLESUCCINATE D'AMIDON ET D'ALUMINIUM****Synonymes****Définition***Description***Identification**

- A. Forme non prégélatinisée: par observation au microscope
- B. Test positif de coloration à l'iode (bleu foncé à rouge clair)

Pureté

(toutes les valeurs sont exprimées sur la base anhydre, à l'exception de la perte à la dessiccation)

Perte à la dessiccation

Groupements octénylsuccinyle

Résidus d'acide octénylsuccinique

Dioxyde de soufre

Arsenic

Plomb

Mercure

Aluminium

SAOS (*Starch aluminium octenyl succinate*)

L'octénylesuccinate d'amidon et d'aluminium est de l'amidon estérifié à l'anhydride octénylsuccinique et traité au sulfate d'aluminium.

Poudre, granules ou (s'il est prégélatinisé) paillettes, poudre amorphe ou grosses particules, de couleur blanche ou presque blanche

Pas plus de 21 %.

Pas plus de 3 %.

Pas plus de 0,3 %.

Pas plus de 50 mg/kg pour les amidons de céréales modifiés

Pas plus de 10 mg/kg pour les autres amidons modifiés, sauf spécification contraire

Pas plus de 1 mg/kg

Pas plus de 2 mg/kg

Pas plus de 0,1 mg/kg

Pas plus de 0,3 %

▼ **M2****E 1505 CITRATE DE TRIÉTHYLE**

Synonyme	Citrate d'éthyle
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Triéthyle-2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylate
EINECS	201-070-7
<i>Formule chimique</i>	$C_{12}H_{20}O_7$
<i>Poids moléculaire</i>	276,29
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 %
<i>Description</i>	Liquide huileux inodore, pratiquement incolore
Identification	
A. Poids spécifique	d_{25}^{25} : 1,135-1,139
B. Indice de réfraction	$[n]_D^{20}$: 1,439-1,441
Pureté	
Eau	Pas plus de 0,25 % (Karl Fischer)
Acidité	Pas plus de 0,02 % (exprimés en acide citrique)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 1518 TRIACÉTATE DE GLYCÉRYLE

Synonyme	Triacétine
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Triacétate de glycéryle
EINECS	203-051-9
<i>Formule chimique</i>	$C_9H_{14}O_6$
<i>Poids moléculaire</i>	218,21
<i>Composition</i>	Pas moins de 98,0 %
<i>Description</i>	Liquide incolore, quelque peu huileux, à l'odeur légèrement grasse
Identification	
A. Tests positifs de recherche de l'acétate et du glycérol	
B. Indice de réfraction	Entre 1,429 et 1,431 à 25 °C
C. Poids spécifique (25 °C/25 °C)	Entre 1,154 et 1,158
D. Intervalle d'ébullition	Entre 258 et 270 °C
Pureté	
Eau	Pas plus de 0,2 % (Karl Fischer)
Cendres sulfatées	Pas plus de 0,02 % (exprimés en acide citrique)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 1520 PROPANE-1,2-DIOL

Synonyme	Propylène glycol
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	1,2-dihydroxypropane
EINECS	200-338-0
<i>Formule chimique</i>	$C_3H_8O_2$
<i>Poids moléculaire</i>	76,10
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,5 % sur la base anhydre
<i>Description</i>	Liquide visqueux, hygroscopique, incolore, clair

▼ **M2****Identification**

A. Solubilité

Soluble dans l'eau, l'éthanol et l'acétone

B. Poids spécifique

 d_{20}^{20} : 1,035-1,040

C. Indice de réfraction

 $[n]_D^{20}$: 1,431-1,433**Pureté**

Intervalle de distillation

Se distille à 99 % v/v entre 185 et 189 °C

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,07 %

Eau

Pas plus de 1,0 % (Karl Fischer)

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

▼ **B**

- (¹) Chlorure de cobalt STC: dissoudre 65 g environ de chlorure de cobalt $\text{CoCl}_2 \cdot 6\text{H}_2\text{O}$ dans une quantité d'un mélange de 25 ml d'acide chlorhydrique et de 975 ml d'eau, suffisante pour obtenir un volume de 1 litre. Introduire 5 ml exactement de cette solution dans une fiole contenant 250 ml de solution d'iode, ajouter 5 ml de peroxyde d'hydrogène à 3 %, puis 15 ml d'une solution à 20 % d'hydroxyde de sodium. Faire bouillir pendant 10 minutes, laisser refroidir, ajouter 2 g d'iodure de potassium et 20 ml d'acide sulfurique à 25 %. Après dissolution totale du précipité, titrer l'iode libéré au thiosulfate de sodium (0,1 N) en présence d'amidon ST. (*) 1 ml de thiosulfate de sodium (0,1 N) correspond à 23,80 mg $\text{CoCl}_2 \cdot 6\text{H}_2\text{O}$. Ajuster le volume final de la solution en ajoutant une quantité suffisante du mélange d'acide hydrochlorique et d'eau pour obtenir une solution contenant 59,5 mg de $\text{CoCl}_2 \cdot 6\text{H}_2\text{O}$ par ml.
- (²) Chlorure ferrique STC: dissoudre 55 g environ de chlorure ferrique dans une quantité d'un mélange de 25 ml d'acide chlorhydrique et 975 ml d'eau, suffisante pour porter le volume à 1 litre. Introduire 10 ml de cette solution dans une fiole contenant 250 ml de solution d'iode, ajouter 15 ml d'eau et 3 g d'iodure de potassium; laisser reposer le mélange pendant 15 minutes. Diluer avec 100 ml d'eau, puis titrer l'iode libéré au thiosulfate de sodium (0,1 N) en présence d'amidon ST. (*) 1 ml de thiosulfate de sodium (0,1 N) correspond à 27,03 mg $\text{FeCl}_3 \cdot 6\text{H}_2\text{O}$. Ajuster le volume final de la solution en ajoutant une quantité suffisante du mélange d'acide hydrochlorique et d'eau pour obtenir une solution contenant 45 mg de $\text{FeCl}_3 \cdot 6\text{H}_2\text{O}$ par ml.
- (³) Sulfate de cuivre STC: dissoudre 65 g environ de sulfate de cuivre $\text{CuSO}_4 \cdot 5\text{H}_2\text{O}$ dans une quantité d'un mélange de 25 ml d'acide chlorhydrique et 975 ml d'eau, suffisante pour obtenir un volume total de 1 litre. Introduire 10 ml de cette solution dans une fiole contenant 250 ml de solution iodée, ajouter 40 ml d'eau, 4 ml d'acide acétique et 3 g d'iodure de potassium. Titrer l'iode libéré au thiosulfate de sodium (0,1 N) en présence d'amidon ST. (*) 1 ml de thiosulfate de sodium (0,1 N) correspond à 24,97 mg $\text{CuSO}_4 \cdot 5\text{H}_2\text{O}$. Ajuster le volume final de la solution en ajoutant une quantité suffisante de mélange d'acide hydrochlorique et d'eau pour obtenir une solution contenant 62,4 mg de $\text{CuSO}_4 \cdot 5\text{H}_2\text{O}$ par ml.
- (*) Amidon ST: triturer 0,5 g d'amidon (amidon de pomme de terre, amidon de maïs ou amidon soluble) avec 5 ml d'eau; ajouter à l'empois ainsi obtenu et sans cesser d'agiter une quantité suffisante d'eau pour obtenir un volume de 100 ml. Porter à ébullition pendant quelques minutes, laisser refroidir et filtrer. L'amidon doit être de préparation récente.
- (⁴) Lorsqu'il est étiqueté «pour usage alimentaire», le nitrite peut être vendu en mélange avec du sel ou un substitut de sel.

▼ **M3****E 170 (i) CARBONATE DE CALCIUM**

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/45/CE de la Commission du 26 juillet 1995 établissant des critères de pureté spécifiques pour les colorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires ⁽¹⁾.

E 353 ACIDE MÉTATARTRIQUE

Synonymes	Acide ditartrique
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Acide métatartrique
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₆ O ₆
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,5 %
<i>Description</i>	État cristallin ou poudre, de couleur blanche ou jaunâtre. Très déliquescent, à faible odeur de caramel
Identification	
A.	Très soluble dans l'eau et l'éthanol
B.	Placer une prise d'essai de 1 à 10 mg de cette substance dans un tube avec 2 ml d'acide sulfurique concentré et 2 gouttes de réactif sulforésorcinique. Par chauffage à 150 °C, une intense coloration violette se développe
Pureté	
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 354 TARTRATE DE CALCIUM

Synonymes	Tartrate de calcium L
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	L(+)-2,3-dihydroxybutanedioate de calcium, dihydrate
<i>Formule chimique</i>	C ₄ H ₄ CaO ₆ · 2H ₂ O
<i>Poids moléculaire</i>	224,18
<i>Composition</i>	Pas moins de 98,0 %
<i>Description</i>	Fine poudre cristalline de couleur blanche ou blanc cassé
Identification	
A. Légèrement soluble dans l'eau. Solubilité: environ 0,01 g/100 ml d'eau (20 °C). Faiblement soluble dans l'éthanol. Légèrement soluble dans l'éther diéthylique. Soluble dans les acides	
B. Rotation spécifique $[\alpha]_D^{20}$	+7,0° à +7,4° (0,1 % dans une solution 1 N HCl)
C. pH d'une suspension épaisse à 5 %	Entre 6,0 et 9,0
Pureté	
Sulphates (exprimés en H ₂ SO ₄)	Pas plus de 1 g/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 356 ADIPATE DE SODIUM

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Adipate de sodium
EINECS	231-293-5

⁽¹⁾ JO L 226 du 22.9.1995, p. 13.

▼ **M3**

<i>Formule chimique</i>	$C_6H_8Na_2O_4$
<i>Poids moléculaire</i>	190,11
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 % (sur la base anhydre)
<i>Description</i>	Cristaux ou poudre cristalline inodores, de couleur blanche
Identification	
A. Intervalle de fusion	151 °C-152 °C (pour l'acide adipique)
B. Solubilité	Environ 50 g/100 ml d'eau (20 °C)
C. Test positif de recherche du sodium	
Pureté	
Eau	Pas plus de 3 % (Karl Fischer)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercur	Pas plus de 1 mg/kg

E 357 ADIPATE DE POTASSIUM

Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Adipate de potassium
EINECS	242-838-1
<i>Formule chimique</i>	$C_6H_8K_2O_4$
<i>Poids moléculaire</i>	222,32
<i>Composition</i>	Pas moins de 99,0 % (sur la base anhydre)
<i>Description</i>	Cristaux ou poudre cristalline inodores, de couleur blanche
Identification	
A. Intervalle de fusion	151 °C-152 °C (pour l'acide adipique)
B. Solubilité	Environ 60 g/100 ml d'eau (20 °C)
C. Test positif de recherche du potassium	
Pureté	
Eau	Pas plus de 3 % (Karl Fischer)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercur	Pas plus de 1 mg/kg

E 420 (i) SORBITOL

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE de la Commission du 5 juillet 1995 établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires ⁽¹⁾.

E 420 (ii) SIROP DE SORBITOL

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

E 421 MANNITOL

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

⁽¹⁾ JO L 178 du 28.7.1995, p. 1.

▼ **M3****E 425(i) GOMME DE KONJAC****Définition**

La gomme de konjac est un hydrocolloïde soluble dans l'eau obtenu à partir de la farine de konjac par extraction aqueuse. La farine de konjac est le produit brut non raffiné tiré de la racine de la plante pérenne *Amorphophallus konjac*. Le principal constituant de la gomme de konjac est le glucomannane, polysaccharide de poids moléculaire élevé soluble dans l'eau, composé d'unités de D-mannose et de D-glucose dans un rapport molaire de 1,6 pour 1, reliées par des liaisons glycosidiques en $\beta(1-4)$. Des chaînes plus courtes sont reliées par des liaisons glycosidiques en $\beta(1-3)$ et des groupes acétyles se positionnent de façon aléatoire à raison d'environ un groupe pour 9 à 19 unités de sucres

Poids moléculaire

Le principal constituant, le glucomannane, a un poids moléculaire moyen de 200 000 à 2 000 000

Composition

Pas moins de 75 % de carbohydrates

Description

Poudre blanche à crème à ocre clair

IDENTIFICATION

A. Solubilité

Dispersable dans l'eau chaude ou froide, formant une solution très visqueuse de pH compris entre 4,0 et 7,0

B. Gélification

Ajouter 5 ml d'une solution à 4 % de borate de sodium à une solution à 1 % de la prise d'essai dans un tube et secouer vigoureusement. Un gel se forme

C. Formation de gel thermostable

Préparer une solution à 2 % de la prise d'essai en la chauffant au bain-marie pendant 30 minutes en agitant en continu, puis laisser refroidir la solution à la température ambiante. Pour chaque gramme de la prise d'essai utilisée pour préparer 30 g de la solution à 2 %, ajouter 1 ml de solution de carbonate de potassium à 10 % à l'échantillon complètement hydraté à température ambiante. Chauffer le mélange à 85 °C au bain-marie et maintenir pendant 2 heures sans agiter. Dans ces conditions, un gel thermostable se forme

D. Viscosité (solution à 1 %)

Pas moins de 3 kgm⁻¹s⁻¹ à 25 °C

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 12 % (105 °C, 5 heures)

Amidon

Pas plus de 3 %

Protéines

Pas plus de 3 % (N × 5,7)

Déterminer l'azote par l'analyse de Kjeldahl. Le pourcentage d'azote dans l'échantillon multiplié par 5,7 donne le pourcentage de protéines

Substances solubles dans l'éther

Pas plus de 0,1 %

Total cendres

Pas plus de 5,0 % (800 °C, 3-4 heures)

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

Salmonella spp.

Absence dans 12,5 g

E. coli

Absence dans 5 g

E 425 (ii) GLUCOMANNANE DE KONJAC**Définition**

Le glucomannane de konjac est un hydrocolloïde soluble dans l'eau obtenu à partir de la farine de konjac par lavage avec de l'éthanol contenant de l'eau. La farine de konjac est le produit brut non raffiné tiré de la racine tubéreuse de la plante pérenne *Amorphophallus konjac*. Le principal constituant est le glucomannane, polysaccharide de poids moléculaire élevé soluble dans l'eau, composé d'unités de D-mannose et de D-glucose dans un rapport molaire de 1,6 pour 1, reliées par des liaisons glycosidiques en $\beta(1-4)$ avec une ramification toutes les 50 ou 60 unités environ. On trouve un groupement acétyle tous les 19 résidus de sucre environ

▼ **M3**

<i>Poids moléculaire</i>	500 000 à 2 000 000
<i>Composition</i>	Total fibres alimentaires: pas moins de 95 % en pourcentage du poids sec
<i>Description</i>	Poudre fine de couleur blanche à légèrement brunâtre, fluide et inodore
Identification	
A. Solubilité	Dispersable dans l'eau chaude ou froide, formant une solution très visqueuse de pH compris entre 5,0 et 7,0. La solubilité augmente avec la chaleur et l'agitation mécanique
B. Formation de gel thermostable	Préparer une solution à 2 % de la prise d'essai en la chauffant au bain-marie pendant 30 minutes en agitant en continu, puis laisser refroidir la solution à la température ambiante. Pour chaque gramme de la prise d'essai utilisée pour préparer 30 g de la solution à 2 %, ajouter 1 ml de solution de carbonate de potassium à 10 % à l'échantillon complètement hydraté à température ambiante. Chauffer le mélange à 85 °C au bain-marie et maintenir pendant 2 heures sans agiter. Dans ces conditions, un gel thermostable se forme
C. Viscosité (solution à 1 %)	Pas moins de 20 kgm ⁻¹ s ⁻¹ à 25 °C
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 8 % (105 °C, 3 heures)
Amidon	Pas plus de 1 %
Protéines	Pas plus de 1,5 % (N × 5,7) Déterminer l'azote par l'analyse de Kjeldahl. Le pourcentage d'azote dans l'échantillon multiplié par 5,7 donne le pourcentage de protéines
Substances solubles dans l'éther	Pas plus de 0,5 %
Sulfite (exprimés en SO ₂)	Pas plus de 4 mg/kg
Chlorure	Pas plus de 0,02 %
Substances solubles dans l'alcool à 50 %	Pas plus de 2,0 %
Total cendres	Pas plus de 2,0 % (800 °C, 3-4 heures)
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg
<i>Salmonella</i> spp.	Absence dans 12,5 g
<i>E. coli</i>	Absence dans 5 g

▼ **M7****E 426 HÉMICELLULOSE DE SOJA**

Synonymes	
Définition	L'hémicellulose de soja est un polysaccharide raffiné soluble dans l'eau obtenu à partir de souches naturelles de fibre de soja par extraction à l'eau chaude.
<i>Dénomination chimique</i>	Polysaccharides de soja solubles dans l'eau
<i>Composition</i>	Fibres de soja solubles dans l'eau
<i>Description</i>	Pas moins de 74 % d'hydrates de carbone Poudre blanche fluide atomisée
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau chaude et froide sans formation de gel
pH d'une solution à 1 %	5,5 ± 1,5
B. Viscosité d'une solution à 10 %	Pas plus de 200 mPa.s
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 7 % (105 °C, 4 h)
Protéines	Pas plus de 14 %
Cendres totales	Pas plus de 9,5 % (600 °C, 4 h)
Arsenic	Pas plus de 2 mg/kg

▼ **M7**

Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 1 mg/kg
Comptage sur plaque standard	Pas plus de 3 000 colonies par gramme
Levures et moisissures	Pas plus de 100 colonies par gramme
<i>E. Coli</i>	Négatif dans 10 g

▼ **M3****E 504(ii) CARBONATE ACIDE DE MAGNÉSIUM**

Synonymes	Hydrogénocarbonate de magnésium, sous carbonate de magnésium (léger ou lourd), carbonate de magnésium basique hydraté, hydroxycarbonate de magnésium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Carbonate acide de magnésium hydraté
EINECS	235-192-7
<i>Formule chimique</i>	4MgCO ₃ Mg(OH) ₂ 5H ₂ O
<i>Poids moléculaire</i>	485
<i>Composition</i>	Mg pas moins de 40,0 % et pas plus de 45,0 % calculés en MgO
<i>Description</i>	Masse blanche friable légère ou poudre blanche très légère
Identification	
A. Tests positifs de recherche du magnésium et du carbonate	
B. Solubilité	Pratiquement insoluble dans l'eau. Insoluble dans l'éthanol
Pureté	
Matières insolubles dans l'acide	Pas plus de 0,05 %
Matières solubles dans l'eau	Pas plus de 1,0 %
Calcium	Pas plus de 1,0 %
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 10 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 553b TALC

Synonymes	
Définition	Silicate de magnésium hydraté naturel contenant des proportions variables de minéraux associés tels que quartz alpha, calcite, chlorite, dolomite, magnésite et phlogopite
<i>Dénomination chimique</i>	Métasilicate acide de magnésium
EINECS	238-877-9
<i>Formule chimique</i>	Mg ₃ (Si ₄ O ₁₀)(OH) ₂
<i>Poids moléculaire</i>	379,22
<i>Description</i>	Poudre légère homogène blanche ou presque blanche, grasse au toucher
Identification	
A. Absorption des infrarouges	Pics caractéristiques à 3 677, 1 018 et 669 cm ⁻¹
B. Diffraction des rayons X	Pics à 9,34/4,66/3,12 Å
C. Solubilité	Insoluble dans l'eau et dans l'éthanol
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 0,5 % (105 °C, 1 heures)
Matières solubles dans l'acide	Pas plus de 6 %

▼ **M3**

Matières solubles dans l'eau	Pas plus de 0,2 %
Fer soluble dans l'acide	Pas décelable
Arsenic	Pas plus de 10 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

E 554 SILICATE ALUMINO-SODIQUE

Synonymes	Silicoaluminat de sodium, aluminosilicate de sodium, silicate de sodium et d'aluminium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Silicate alumino-sodique
<i>Composition</i>	Sur la base anhydre: — exprimé en SiO ₂ pas moins de 66,0 % et pas plus de 88,0 % — exprimé en Al ₂ O ₃ pas moins de 5,0 % et pas plus de 15,0 %
<i>Description</i>	Poudre fine ou pastilles amorphes de couleur blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du sodium, de l'aluminium et du silicate	
B. pH d'une suspension épaisse à 5 %	Entre 6,5 et 11,5
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 8,0 % (105 °C, 2 heures)
Perte par calcination	Pas moins de 5,0 % et pas plus de 11,0 % sur la base anhydre (1 000 °C, poids constant)
Sodium	Pas moins de 5 % et pas plus de 8,5 % (exprimé en Na ₂ O) sur la base anhydre
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercuré	Pas plus de 1 mg/kg

E 555 SILICATE ALUMINO-POTASSIQUE

Synonymes	Mica
Définition	Le mica naturel se compose principalement de silicate alumino-potassique (muscovite)
EINECS	310-127-6
<i>Dénomination chimique</i>	Silicate alumino-potassique
<i>Formule chimique</i>	KAl ₂ [AlSi ₃ O ₁₀](OH) ₂
<i>Poids moléculaire</i>	398
<i>Composition</i>	Pas moins de 98 %
<i>Description</i>	Poudre ou plaquettes cristallines, de couleur gris clair à blanc
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau, les acides dilués et les solvants alcalins et organiques
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 0,5 % (105 °C, 2 heures)
Antimoine	Pas plus de 20 mg/kg
Zinc	Pas plus de 25 mg/kg
Baryum	Pas plus de 25 mg/kg
Chrome	Pas plus de 100 mg/kg
Cuivre	Pas plus de 25 mg/kg

▼ **M3**

Nickel	Pas plus de 50 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg
Cadmium	Pas plus de 2 mg/kg
Plomb	Pas plus de 10 mg/kg

E 556 SILICATE ALUMINO-CALCIQUE

Synonymes	Aluminosilicate de calcium, silicoaluminat de calcium, silicate de calcium et d'aluminium
Définition	
<i>Dénomination chimique</i>	Silicate alumino-calcique
<i>Composition</i>	Sur la base anhydre: <ul style="list-style-type: none"> — exprimé en SiO₂ pas moins de 44,0 % et pas plus de 50,0 % — exprimé en Al₂O₃ pas moins de 3,0 % et pas plus de 5,0 % — exprimé en CaO pas moins de 32,0 % et pas plus de 38,0 %
<i>Description</i>	Fine poudre blanche fluide
Identification	
A. Tests positifs de recherche du calcium, de l'aluminium et du silicate	
Pureté	
Perte par déshydratation	Pas plus de 10,0 % (105 °C, 2 heures)
Perte par calcination	Pas moins de 14,0 % et pas plus de 18,0 % sur la base anhydre (1 000 °C, poids constant)
Fluorures	Pas plus de 50 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 10 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

E 558 BENTONITE

Définition	La bentonite est une argile naturelle contenant une forte proportion de montmorillonite, un silicate d'aluminium hydraté natif dans lequel quelques atomes d'aluminium et de silice ont été remplacés naturellement par d'autres atomes tels que le magnésium et le fer. Des ions de calcium et de sodium sont piégés entre les couches minérales. Il existe quatre types courants de bentonite: la bentonite sodique naturelle, la bentonite calcique naturelle, la bentonite activée au sodium et la bentonite activée à l'acide
EINECS	215-108-5
<i>Formule chimique</i>	(Al, Mg) ₈ (Si ₄ O ₁₀) ₄ (OH) ₈ · 12H ₂ O
<i>Poids moléculaire</i>	819
<i>Composition</i>	Pas moins de 80 % de montmorillonite
<i>Description</i>	Poudre très fine ou granules de couleur blanche jaunâtre ou grisâtre. La structure de la bentonite lui permet d'absorber l'eau dans sa structure et sur sa surface extérieure (propriétés de gonflement)
Identification	
A. Test au bleu de méthylène	
B. Diffraction des rayons X	Pics caractéristiques à 12,5/15 Å
C. Absorption des infrarouges	Pics à 428/470/530/1 110-1 020/3 750—3 400 cm ⁻¹

▼ **M3****Pureté**

Perte par déshydratation	Pas plus de 15,0 % (105 °C, 2 heures)
Arsenic	Pas plus de 2 mg/kg
Plomb	Pas plus de 20 mg/kg

▼ **M7****E 559 SILICATE D'ALUMINIUM (KAOLIN)****Synonymes**

Kaolin, léger ou lourd

Définition

Le silicate d'aluminium hydraté (kaolin) est une argile plastique purifiée blanche composée de kaolinite, de silicate alumino-potassique, de feldspath et de quartz. Le traitement devrait éviter la calcination. La teneur en dioxines de l'argile kaolinitique brute utilisée pour la production de silicate d'aluminium ne doit présenter aucun risque pour la santé ni la rendre impropre à la consommation humaine.

EINECS

215-286-4 (kaolinite)

Formule chimique $\text{Al}_2\text{Si}_2\text{O}_5(\text{OH})_4$ (kaolinite)*Poids moléculaire*

264

Composition

Pas moins de 90 % (somme de la silice et de l'alumine, après calcination)

Silice (SiO_2) Entre 45 % et 55 %Alumine (Al_2O_3) Entre 30 % et 39 %*Description*

Fine poudre onctueuse de couleur blanche ou blanc grisâtre. Le kaolin est composé d'agrégats libres d'empilements à orientation aléatoire de paillettes de kaolinite ou de paillettes hexagonales.

Identification

A. Tests positifs de recherche de l'alumine et du silicate

B. Diffraction des rayons X

Pics caractéristiques à 7,18/3,58/2,38/1,78 Å

C. Absorption des infrarouges

Pics à 3 700 et 3 620 cm^{-1} **Pureté**

Perte par calcination

Entre 10 % et 14 % (1 000 °C à poids constant)

Substances solubles dans l'eau

Pas plus de 0,3 %.

Matières solubles dans l'acide

Pas plus de 2 %.

Fer

Pas plus de 5 %.

Oxyde de potassium (K_2O)

Pas plus de 5 %.

Carbone

Pas plus de 0,5 %.

Arsenic

Pas plus de 3 mg/kg

Plomb

Pas plus de 5 mg/kg

Mercure

Pas plus de 1 mg/kg

▼ **M3****E 620 ACIDE GLUTAMIQUE****Synonymes**Acide L-glutamique, acide L- α -aminoglutarique**Définition***Dénomination chimique*

Acide L-glutamique, acide L-amino-2 pentane dioïque

EINECS

200-293-7

Formule chimique $\text{C}_5\text{H}_9\text{NO}_4$ *Poids moléculaire*

147,13

Composition

Pas moins de 99,0 % et pas plus de 101,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre cristalline de couleur blanche

▼ **M3****Identification**

A. Test positif de recherche de l'acide glutamique par chromatographie sur couche mince

B. Rotation spécifique $[\alpha]_D^{20}$

C. pH d'une solution saturée

Entre + 31,5° et + 32,2°

[solution à 10 % (base anhydre) dans 2N HCl, tube de 200 mm]

Entre 3,0 et 3,5

Pureté

Perte par déshydratation

Cendres sulfatées

Chlorure

Acide pyrrolidone-carboxylique

Plomb

Pas plus de 0,2 % (80 °C, 3 heures)

Pas plus de 0,2 %

Pas plus de 0,2 %

Pas plus de 0,2 %

Pas plus de 2 mg/kg

E 621 GLUTAMATE MONOSODIQUE**Synonymes**

Glutamate de sodium, MSG

Définition

Dénomination chimique

L-glutamate monosodique monohydraté

EINECS

205-538-1

Formule chimique

$C_5H_8NaNO_4 \cdot H_2O$

Poids moléculaire

187,13

Composition

Pas moins de 99,0 % et pas plus de 101,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre cristalline quasiment inodores, de couleur blanche

Identification

A. Test positif de recherche du sodium

B. Test positif de recherche de l'acide glutamique par chromatographie sur couche mince

C. Rotation spécifique $[\alpha]_D^{20}$

D. pH d'une solution à 5 %

Entre + 24,8° et + 25,3°

[solution à 10 % (base anhydre) dans 2N HCl, tube de 200 mm]

Entre 6,7 et 7,2

Pureté

Perte par déshydratation

Chlorure

Acide pyrrolidone-carboxylique

Plomb

Pas plus de 0,5 % (98 °C, 5 h)

Pas plus de 0,2 %

Pas plus de 0,2 %

Pas plus de 2 mg/kg

E 622 GLUTAMATE MONOPOTASSIQUE**Synonymes**

Glutamate de potassium, MPG

Définition

Dénomination chimique

L-glutamate monopotassique monohydraté

EINECS

243-094-0

Formule chimique

$C_5H_8KNO_4 \cdot H_2O$

Poids moléculaire

203,24

Composition

Pas moins de 99,0 % et pas plus de 101,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre cristalline quasiment inodores, de couleur blanche

▼ **M3****Identification**

- A. Test positif de recherche du potassium
- B. Test positif de recherche de l'acide glutamique par chromatographie sur couche mince
- C. Rotation spécifique $[\alpha]_D^{20}$

Entre + 22,5° et + 24,0°

[solution à 10 % (base anhydre) dans 2N HCl, tube de 200 mm]

- D. pH d'une solution à 2 %

Entre 6,7 et 7,3

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,2 % (80 °C, 5 heures)

Chlorure

Pas plus de 0,2 %

Acide pyrrolidone-carboxylique

Pas plus de 0,2 %

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

E 623 DIGLUTAMATE DE CALCIUM**Synonymes**

Glutamate de calcium

Définition

Dénomination chimique

di-L-glutamate monocalcique

EINECS

242-905-5

Formule chimique $C_{10}H_{16}CaN_2O_8 \cdot x H_2O$ (x = 0, 1, 2 ou 4)*Poids moléculaire*

332,32 (anhydre)

Composition

Pas moins de 98,0 % et pas plus de 102,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre cristalline quasiment inodores, de couleur blanche

Identification

- A. Test positif de recherche du calcium
- B. Test positif de recherche de l'acide glutamique par chromatographie sur couche mince
- C. Rotation spécifique $[\alpha]_D^{20}$

Entre + 27,4° et + 29,2° (pour le diglutamate de calcium avec x = 4) [solution à 10 % (base anhydre) dans 2N HCl, tube de 200 mm]

Pureté

Eau

Pas plus de 19,0 % (pour le diglutamate de calcium avec x = 4) (Karl Fischer)

Chlorure

Pas plus de 0,2 %

Acide pyrrolidone-carboxylique

Pas plus de 0,2 %

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

E 624 GLUTAMATE MONOAMMONIQUE**Synonymes**

Glutamate d'ammonium

Définition

Dénomination chimique

L-glutamate mona-ammonique monohydraté

EINECS

231-447-1

Formule chimique $C_5H_{12}N_2O_4 \cdot H_2O$ *Poids moléculaire*

182,18

Composition

Pas moins de 99,0 % et pas plus de 101,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre cristalline quasiment inodores, de couleur blanche

▼ **M3****Identification**

- A. Test positif de recherche de l'ammonium
- B. Test positif de recherche de l'acide glutamique par chromatographie sur couche mince
- C. Rotation spécifique $[\alpha]_D^{20}$

Entre + 25,4° et + 26,4°

[solution à 10 % (base anhydre) dans 2N HCl, tube de 200 mm]

- D. pH d'une solution à 5 %

Entre 6,0 et 7,0

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 0,5 % (50 °C, 4 heures)

Cendres sulfatées

Pas plus de 0,1 %

Acide pyrrolidone-carboxylique

Pas plus de 0,2 %

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

E 625 DIGLUTAMATE DE MAGNÉSIUM**Synonymes**

Glutamate de magnésium

Définition

Dénomination chimique

di-L-glutamate monomagnésique tétrahydrate

EINECS

242-413-0

Formule chimique $C_{10}H_{16}MgN_2O_8 \cdot 4H_2O$ *Poids moléculaire*

388,62

Composition

Pas moins de 95,0 % et pas plus de 105,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre inodores de couleur blanche à blanc cassé

Identification

- A. Test positif de recherche du magnésium
- B. Test positif de recherche de l'acide glutamique par chromatographie sur couche mince
- C. Rotation spécifique $[\alpha]_D^{20}$

Entre + 23,8° et + 24,4°

[solution à 10 % (base anhydre) dans 2N HCl, tube de 200 mm]

- D. pH d'une solution à 10 %

Entre 6,4 et 7,5

Pureté

Eau

Pas plus de 24 % (Karl Fischer)

Chlorure

Pas plus de 0,2 %

Acide pyrrolidone-carboxylique

Pas plus de 0,2 %

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

E 626 ACIDE GUANYLIQUE**Synonymes**

Acide 5'-guanylique

Définition

Dénomination chimique

Acide guanosine-5'-monophosphorique

EINECS

201-598-8

Formule chimique $C_{10}H_{14}N_5O_8P$ *Poids moléculaire*

363,22

Composition

Pas moins de 97,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux incolores ou blancs ou poudre cristalline blanche, inodores

▼ **M3****Identification**

- A. Tests positifs de recherche du ribose et du phosphate organique
 B. pH d'une solution à 0,25 %
 C. Spectrométrie

Entre 1,5 et 2,5
 absorption maximale d'une solution de 20 mg/l dans 0,01N HCl à 256 nm

Pureté

- Perte par déshydratation
 Autres nucléotides
 Plomb

Pas plus de 1,5 % (120 °C, 4 heures)
 Non détectables par chromatographie sur couche mince
 Pas plus de 2 mg/kg

E 627 GUANYLATE DISODIQUE**Synonymes**

Guanylate de sodium, guanylate-5' disodique

Définition

Dénomination chimique

Guanosine-5'-monophosphate disodique

EINECS

221-849-5

Formule chimique

$C_{10}H_{12}N_5Na_2O_8P \cdot x H_2O$ (x = ca. 7)

Poids moléculaire

407,19 (anhydre)

Composition

Pas moins de 97,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux incolores ou blancs ou poudre cristalline blanche, inodores

Identification

- A. Tests positifs de recherche du ribose, du phosphate organique et du sodium
 B. pH d'une solution à 5 %
 C. Spectrométrie

Entre 7,0 et 8,5
 absorption maximale d'une solution de 20 mg/l dans 0,01N HCl à 256 nm

Pureté

- Perte par déshydratation
 Autres nucléotides
 Plomb

Pas plus de 25 % (120 °C, 4 heures)
 Non détectables par chromatographie sur couche mince
 Pas plus de 2 mg/kg

E 628 GUANYLATE DIPOTASSIQUE**Synonymes**

Guanylate de potassium, guanylate-5' potassique

Définition

Dénomination chimique

Guanosine-5'-monophosphate dipotassique

EINECS

226-914-1

Formule chimique

$C_{10}H_{12}K_2N_5O_8P$

Poids moléculaire

439,40

Composition

Pas moins de 97,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux incolores ou blancs ou poudre cristalline blanche, inodores

Identification

- A. Tests positifs de recherche du ribose, du phosphate organique et du potassium
 B. pH d'une solution à 5 %
 C. Spectrométrie

Entre 7,0 et 8,5
 absorption maximale d'une solution de 20 mg/l dans 0,01N HCl à 256 nm

Pureté

- Perte par déshydratation

Pas plus de 5 % (120 °C, 4 heures)

▼ **M3**

Autres nucléotides	Non détectables par chromatographie sur couche mince
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 629 GUANYLATE DE CALCIUM**Synonymes**

Guanylate-5' de calcium

Définition

Dénomination chimique

Guanosine-5'-monophosphate calcique

Formule chimique $C_{10}H_{12}CaN_5O_8P \cdot nH_2O$ *Poids moléculaire*

401,20 (anhydre)

Composition

Pas moins de 97,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre inodores de couleur blanche à blanc cassé

Identification

A. Tests positifs de recherche du ribose, du phosphate organique et du calcium

B. pH d'une solution à 0,05 %

Entre 7,0 et 8,0

C. Spectrométrie

absorption maximale d'une solution de 20 mg/l dans 0,01N HCl à 256 nm

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 23,0 % (120 °C, 4 heures)

Autres nucléotides

Non détectables par chromatographie sur couche mince

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

E 630 ACIDE INOSINIQUE**Synonymes**

Acide 5'-inosinique

Définition

Dénomination chimique

Acide inosine-5'-monophosphorique

EINECS

205-045-1

Formule chimique $C_{10}H_{13}N_4O_8P$ *Poids moléculaire*

348,21

Composition

Pas moins de 97,0 % sur la base anhydre

Description

Cristaux ou poudre inodores de couleur blanche ou incolores

Identification

A. Tests positifs de recherche du ribose et du phosphate organique

B. pH d'une solution à 5 %

Entre 1,0 et 2,0

C. Spectrométrie

absorption maximale d'une solution de 20 mg/l dans 0,01N HCl à 250 nm

Pureté

Perte par déshydratation

Pas plus de 3,0 % (120 °C, 4 heures)

Autres nucléotides

Non détectables par chromatographie sur couche mince

Plomb

Pas plus de 2 mg/kg

E 631 INOSINATE DISODIQUE**Synonymes**

Inosinate de sodium, 5'-inosinate sodique

Définition

Dénomination chimique

Inosine-5'-monophosphate disodique

EINECS

225-146-4

Formule chimique $C_{10}H_{11}N_4Na_2O_8P \cdot H_2O$

▼ **M3**

<i>Poids moléculaire</i>	392,17 (anhydre)
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,0% sur la base anhydre
Description	Cristaux ou poudre inodores de couleur blanche ou incolores
Identification	
A. Tests positifs de recherche du ribose, du phosphate organique et du sodium	
B. pH d'une solution à 5 %	Entre 7,0 et 8,5
C. Spectrométrie	absorption maximale d'une solution de 20 mg/l dans 0,01N HCl à 250 nm
Pureté	
Eau	Pas plus de 28,5 % (Karl Fischer)
Autres nucléotides	Non détectables par chromatographie sur couche mince
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 632 INOSINATE DIPOTASSIQUE

Synonymes	Inosinate de potassium, 5'-inosinate potassique
Définition	
Dénomination chimique	Inosine-5'-monophosphate dipotassique
EINECS	243-652-3
<i>Formule chimique</i>	$C_{10}H_{11}K_2N_4O_8P$
<i>Poids moléculaire</i>	424,39
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,0 % sur la base anhydre
Description	Cristaux ou poudre inodores de couleur blanche ou incolores
Identification	
A. Tests positifs de recherche du ribose, du phosphate organique et du potassium	
B. pH d'une solution à 5 %	Entre 7,0 et 8,5
C. Spectrométrie	absorption maximale d'une solution de 20 mg/l dans 0,01N HCl à 250 nm
Pureté	
Eau	Pas plus de 10,0 % (Karl Fischer)
Autres nucléotides	Non détectables par chromatographie sur couche mince
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 633 INOSINATE DE CALCIUM

Synonymes	5'-inosinate de calcium
Définition	
Dénomination chimique	Inosine-5'-monophosphate calcique
<i>Formule chimique</i>	$C_{10}H_{11}CaN_4O_8P \cdot nH_2O$
<i>Poids moléculaire</i>	386,19 (anhydre)
<i>Composition</i>	Pas moins de 97,0 % sur la base anhydre
Description	Cristaux ou poudre inodores de couleur blanche ou incolores
Identification	
A. Tests positifs de recherche du ribose, du phosphate organique et du calcium	
B. pH d'une solution à 0,05 %	Entre 7,0 et 8,0

▼ **M3**

C. Spectrométrie	absorption maximale d'une solution de 20 mg/l dans 0,01N HCl à 250 nm
Pureté	
Eau	Pas plus de 23,0 % (Karl Fischer)
Autres nucléotides	Non détectables par chromatographie sur couche mince
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 634 5'-RIBONUCLÉOTIDE CALCIQUE

Définition	
Dénomination chimique	5'-ribonucléotide calcique est essentiellement un mélange d'inosine-5'-monophosphate dicalcique et de guanosine-5'-monophosphate calcique
<i>Formule chimique</i>	$C_{10}H_{11}N_4CaO_8P \cdot nH_2O$ et $C_{10}H_{12}N_5CaO_8P \cdot nH_2O$
<i>Composition</i>	Contenu des deux principaux constituants: pas moins de 97,0 %; contenu de chaque constituant: pas moins de 47,0 % et pas plus de 53 %, dans chaque cas sur la base anhydre
Description	Cristaux ou poudre inodores de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du ribose, du phosphate organique et du calcium	
B. pH d'une solution à 0,05 %	Entre 7,0 et 8,0
Pureté	
Eau	Pas plus de 23,0 % (Karl Fischer)
Autres nucléotides	Non détectables par chromatographie sur couche mince
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 635 5'-RIBONUCLÉOTIDE DISODIQUE

Synonymes	
	Ribonucléotide 5' de sodium
Définition	
Dénomination chimique	5'-ribonucléotide disodique est essentiellement un mélange d'inosine-5'-monophosphate disodique et de guanosine-5'-monophosphate disodique
<i>Formule chimique</i>	$C_{10}H_{11}N_4O_8P \cdot nH_2O$ et $C_{10}H_{12}N_5Na_2O_8P \cdot nH_2O$
<i>Composition</i>	Contenu des deux principaux constituants: pas moins de 97,0 %; contenu de chaque constituant: pas moins de 47,0 % et pas plus de 53 %, dans chaque cas sur la base anhydre
Description	Cristaux ou poudre inodores de couleur blanche ou presque blanche
Identification	
A. Tests positifs de recherche du ribose, du phosphate organique et du sodium	
B. pH d'une solution à 5 %	Entre 7,0 et 8,5
Pureté	
Eau	Pas plus de 26,0 % (Karl Fischer)
Autres nucléotides	Non détectables par chromatographie sur couche mince
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

▼ **M3****E 905 CIRE MICROCRISTALLINE**

Synonymes	Cire de pétrole										
Définition	La cire microcristalline est un mélange raffiné d'hydrocarbures saturés solides, principalement de la paraffine ramifiée, obtenu à partir du pétrole										
Description	Cire inodore de couleur blanche à ambre										
Identification											
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau, très légèrement soluble dans l'éthanol										
B. Indice de réfraction	$n_D^{20} 1,434-1,448$										
Pureté											
Poids moléculaire	Pas moins de 500 en moyenne										
Viscosité à 100 °C	Pas moins de $1,1 \cdot 10^{-5} \text{ m}^2\text{s}^{-1}$										
Résidu de calcination	Pas plus de 0,1 %										
Nombre de carbones au point de distillation 5 %	Pas plus de 5 % de molécules à nombre de carbones inférieur à 25										
Couleur	Test positif										
Soufre	Pas plus de 0,4 %										
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg										
Plomb	Pas plus de 3 mg/kg										
Composés polycycliques aromatiques	Les hydrocarbures polycycliques aromatiques obtenus par extraction au diméthylsulfoxyde doivent respecter les limites d'absorption des ultraviolets figurant ci-dessous:										
	<table border="0"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">nm</th> <th style="text-align: left;">Absorbance maximale par cm de parcours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>280-289</td> <td>0,15</td> </tr> <tr> <td>290-299</td> <td>0,12</td> </tr> <tr> <td>300-359</td> <td>0,08</td> </tr> <tr> <td>360-400</td> <td>0,02</td> </tr> </tbody> </table>	nm	Absorbance maximale par cm de parcours	280-289	0,15	290-299	0,12	300-359	0,08	360-400	0,02
nm	Absorbance maximale par cm de parcours										
280-289	0,15										
290-299	0,12										
300-359	0,08										
360-400	0,02										

▼ **M6****E 907 POLY-1-DÉCÈNE HYDROGÉNÉ**

Synonymes	Poly-alpha-oléfine hydrogénée
Définition	
Formule chimique	$C_{10n}H_{20n+2}$ où $n = 3-6$
Poids moléculaire	560 (moyenne)
Composition	Pas moins de 98,5 % de poly-1-décène hydrogéné, présentant la distribution oligomérique suivante:
	C_{30} : 13 — 37 %
	C_{40} : 35 — 70 %
	C_{50} : 9 — 25 %
	C_{60} : 1 — 7 %
Description	Liquide visqueux, incolore et inodore
Identification	
A. Solubilité	Insoluble dans l'eau; légèrement soluble dans l'éthanol; soluble dans le toluène
B. Combustion	La combustion produit une flamme brillante et une odeur caractéristique semblable à celle de la paraffine
Pureté	
Viscosité	Entre $5,7 \times 10^{-6}$ et $6,1 \times 10^{-6} \text{ m}^2\text{s}^{-1}$ à 100 °C
Composés à nombre de carbones inférieur à 30	Pas plus de 1,5 %

▼ **M6**

Substances facilement carbonisables	Après avoir été remué pendant dix minutes dans un bain d'eau bouillante, un tube d'acide sulfurique contenant un échantillon de 5 grammes de polydécène hydrogéné n'est pas plus sombre qu'une couleur paille très légère
Nickel	Pas plus de 1 mg/kg
Plomb	Pas plus de 1 mg/kg.

▼ **M3****E 912 ESTERS DE L'ACIDE MONTANIQUE**

Définition	Acides montaniques et/ou esters contenant de l'éthylène glycol et/ou du 1,3-butanediol et/ou du glycérol
Dénomination chimique	Esters de l'acide montanique
Description	Paillettes, poudre, granules ou pastilles de couleur presque blanche à jaunâtre
Identification	
A. Densité (20 °C)	Entre 0,98 et 1,05
B. Point de goutte	Plus de 77 °C
Pureté	
Indice d'acidité	Pas plus de 40
Glycérol	Pas plus de 1 % (par chromatographie en phase gazeuse)
Autres polyols	Pas plus de 1 % (par chromatographie en phase gazeuse)
Autres types de cire	Non détectables (par analyse calorimétrique à compensation de puissance et/ou spectroscopie infrarouge)
Arsenic	Pas plus de 2 mg/kg
Chrome	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 914 CIRE DE POLYÉTHYLÈNE OXYDÉE

Définition	Produits de réaction polaire provenant de l'oxydation modérée du polyéthylène
Dénomination chimique	Polyéthylène oxydé
Description	Paillettes, poudre, granules ou pastilles de couleur presque blanche
Identification	
A. Densité (20 °C)	Entre 0,92 et 1,05
B. Point de goutte	Plus de 95 °C
Pureté	
Indice d'acidité	Pas plus de 70
Viscosité à 120 °C	Pas moins de $8,1 \cdot 10^{-5} \text{ m}^2\text{s}^{-1}$
Autres types de cire	Non détectables (par analyse calorimétrique à compensation de puissance et/ou spectroscopie infrarouge)
Oxygène	Pas plus de 9,5 %
Chrome	Pas plus de 5 mg/kg
Plomb	Pas plus de 2 mg/kg

E 950 ACÉSULFAME K

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

E 951 ASPARTAME

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

▼ **M3****E 953 ISOMALT**

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

E 957 THAUMATINE

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

E 959 NÉOHESPÉRIDINE DC

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

E 965(i) MALTITOL

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

E 965(ii) SIROP DE MALTITOL

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

E 966 LACTITOL

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

E 967 XYLITOL

Les critères de pureté applicables à cet additif sont identiques à ceux définis pour cet additif dans l'annexe de la directive 95/31/CE établissant des critères de pureté spécifiques pour les édulcorants pouvant être utilisés dans les denrées alimentaires.

▼ **M6****E 1517 DIACÉTATE DE GLYCÉRYLE**

Synonymes	Diacétine
Définition	Le diacétate de glycéryle consiste essentiellement en un mélange de diacétates de glycérol 1,2 et 1,3, avec des quantités minimales de monoesters et de triesters
Dénominations chimiques	Diacétate de glycéryle
	Diacétate de 1,2,3-propanetriol
Formule chimique	$C_7H_{12}O_5$
Poids moléculaire	176,17
Composition	Pas moins de 94 %
<i>Description</i>	Liquide clair, incolore, hygroscopique, quelque peu huileux, dégageant une légère odeur grasse
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau. Miscible avec l'éthanol
B. Tests positifs de recherche du glycérol et de l'acétate	
C. Gravité spécifique	d_{20}^{20} : 1,175 — 1,195
D. Intervalle d'ébullition	Entre 259 et 261 °C
Pureté	
Cendres totales	Pas plus de 0,02 %
Acidité	Pas plus de 0,4 % (exprimé en acide acétique)
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg

▼ **M6****E 1519 ALCOOL BENZYLIQUE**

Synonymes	Phénylcarbinol Alcool phénylméthyle Benzèneméthanol Alpha-hydroxytoluène
Définition	
Dénominations chimiques	Alcool benzylique Phénylméthanol
Formule chimique	C ₇ H ₈ O
Poids moléculaire	108,14
Composition	Pas moins de 98 %
Description	Liquide clair et incolore dégageant une légère odeur aromatique
Identification	
A. Solubilité	Soluble dans l'eau, l'éthanol et l'éther
B. Indice de réfraction	[n] _D ²⁰ : 1,538 – 1,541
C. Gravité spécifique	d ₂₅ ²⁵ : 1,042 — 1,047
D. Test positif de recherche de peroxydes	
Pureté	
Intervalle de distillation	Pas moins de 95 % volume/volume: distillation entre 202 et 208 °C
Indice d'acide	Pas plus de 0,5
Aldéhydes	Pas plus de 0,2 % volume/volume (exprimé en benzaldéhyde)
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg.